



GUY TILLIM/STUDIOX

## ENQUÊTE

### Angola, 25 années de guerre civile

Depuis son indépendance, en 1975, l'Angola n'a connu que violences et guerre civile. En vingt-cinq ans, au moins 500 000 civils ont été tués et 300 000 blessés dans un pays de 12 millions d'habitants. Cette terrible guerre civile a fait la fortune de la nomenclature du pétrole – députés, ministres, chefs de la police, généraux, obligés du régime – et des marchands d'armes. Les contrats de ventes d'armes sont farineux : avions de chasse, hélicoptères, chars, pièces d'artillerie lourde. La justice française s'y intéresse et cela vaut à Jean-Christophe Mitterrand sa mise en examen et son incarcération.. Stephen Smith raconte la tragique histoire de ce petit pays.

Lire pages 12 et 13

### Une retraite amaigrie

Le 1<sup>er</sup> janvier, le complément servi aux 67 000 retraités de la fonction publique ayant cotisé au complément retraite-épargne fonction publique (CREF) va diminuer de 16 %. Cette décision, votée le 30 octobre par les délégués des cent vingt-cinq mutuelles proposant ce produit d'épargne-retraite à leurs adhérents, est due à l'entrée en vigueur du droit européen des assurances, qui impose aux prestataires de renforcer la garantie de leurs produits. Or deux millions d'agents de l'Etat et des collectivités locales vont partir à la retraite d'ici à 2020. Le CREF a préféré réduire la rente servie aux allocataires plutôt que d'augmenter les versements des 370 000 cotisants. Les retraités concernés protestent.

Lire page 6

### Titi, roi d'Angleterre



THIERRY HENRY

DANS le sillage d'Eric Cantona, le précurseur, les footballeurs français font un tabac en Angleterre. Thierry Henry, dit Titi, meilleur buteur de la Premier League, Vieira, Desailly, Leboeuf, Pires, Barthez se sont imposés dans un des plus durs championnats d'Europe.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 10 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1230 - 7,50 F



## L'euro et le pétrole au secours de la croissance

- La monnaie européenne à son plus haut niveau depuis un an
- Moins 43 centimes sur le litre d'essence depuis début décembre
- 40 000 chômeurs de moins en novembre
- Cet environnement redevenu favorable devrait doper la croissance européenne
- Les cours du pétrole en forte baisse



**LES HANDICAPS** qui pesaient sur la croissance européenne depuis le printemps disparaissent les uns après les autres. L'euro se retrouve à son plus haut niveau depuis un an face au dollar et au yen. Au fur et à mesure que les doutes s'accumulent sur la santé économique des Etats-Unis et sur la reprise au Japon, la monnaie européenne ne cesse de s'apprécier. Les cours du baril, qui avaient dépassé la barre des 35 dollars ces derniers mois, sont retombés à moins de 22 dollars. A la pompe, le prix du super sans plomb 95 a perdu 43 centimes en France entre le 1<sup>er</sup> et le 22 décembre. Les autres matières premières (cuivre, aluminium, acier, papier...) sont entraînées dans la même baisse.

Retrouvant un pouvoir d'achat qui leur avait été confisqué par la hausse de l'essence, rassurés par la baisse continue du chômage, les ménages devraient redevenir, par leur consommation, les premiers moteurs de la croissance l'an prochain. Le nombre de chômeurs a diminué de 40 000 au

mois de novembre, 453 100 en un an. A ce rythme, le nombre de chômeurs pourrait être de 1 million et demi fin 2001, alors qu'il est aujourd'hui légèrement supérieur à 2 millions.

Cette embellie devrait inciter les entreprises à investir. D'autant que les taux d'intérêt à long terme, ceux des obligations, sont en baisse. Les experts s'attendent que la Banque centrale européenne accompagne la baisse du pétrole et la hausse de l'euro par une réduction des taux d'intérêt. Les tensions inflationnistes qui avaient justifié le durcissement de la politique monétaire ont disparu.

L'Europe pourra-t-elle ainsi absorber le choc du ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis ? Après neuf années d'expansion continue, l'économie américaine a pris une telle importance dans la conjoncture mondiale qu'il est difficile d'évaluer les remous engendrés par ce ralentissement.

Lire pages 8 et 15  
et notre éditorial page 14



STEPHANE MARC

### PASSAGE DU MILLÉNAIRE

## Tambours à Beaubourg

Mille tambours battants, un quatuor à cordes, des grues métalliques attirant dans les airs des mobiles humains, des acrobates, une chanteuse lyrique, des carillons... Voilà quelques-uns des ingrédients du spectacle démesuré et tonitruant imaginé par le plasticien Gilles Rhode. *Les 2 000 Coups de minuit*, spectacle tribal pour l'écllosion du troisième millénaire, sera présenté par la compagnie Transe Express, le 31 décembre sur le parvis du Centre Pompidou, à Paris.

p. 22 et 26



AP

### ISRAËL-PALESTINE

## La paix s'éloigne

Les critiques israéliennes et palestiniennes sur le plan de paix proposé par Bill Clinton rendent improbable une reprise rapide des négociations. Deux attentats à la bombe ont fait, jeudi 28 décembre, une douzaine de blessés dans un autocar à Tel-Aviv (photo) et deux morts – deux soldats israéliens – dans la bande de Gaza. Ehoud Barak a renforcé le bouclage des territoires.

p. 2 et 14

## En Uttar Pradesh, il est interdit de danser au Nouvel An comme à la Saint-Valentin

**NEW DELHI**  
de notre correspondante  
en Asie du Sud

Les quelque 160 millions d'habitants d'Uttar Pradesh, l'Etat indien le plus peuplé, devront renoncer aux célébrations du Nouvel An : ainsi en ont décidé les extrémistes hindous du RSS (corps des volontaires nationaux), qui ne voient aucune raison de fêter la venue d'une nouvelle année « chrétienne ». « Une telle action pourrait avoir des effets durables pour remonter le moral du pays... et c'est nécessaire quand sa sécurité est menacée », a affirmé la cellule de presse du RSS dans un communiqué. Pour faire bonne mesure, à Kanpur, les extrémistes du Réveil hindou, autre gros-puscle de la famille hindoue, qui s'étaient déjà illustrés en badigeonnant de noir les jeunes couples qui célébraient la Saint-Valentin, ont menacé de « punir comme il se doit » tous ceux, et en particulier les couples non mariés, qui se livreraient à des danses et libations dans les hôtels et clubs de cette ville de 2,5 millions d'habitants. Selon un responsable de cette organisation, la célébration du Nouvel An est

totalelement étrangère à la culture hindoue et est « une tentative systématique des compagnies multinationales pour corrompre notre jeunesse ». « Pour commencer, affirme-t-il, selon le calendrier hindou notre année ne commence pas le 1<sup>er</sup> janvier, et si célébration il doit y avoir cela doit se faire de manière traditionnelle, avec des prières, des actes de charité et d'autres bonnes actions ». Celles-ci, apparemment, n'enlèvent pas la tolérance.

Cette interdiction suit la campagne lancée par le RSS en faveur du « réveil national » pour rappeler à tous, à travers des livrets distribués en plusieurs langues, « la manière de vivre hindou ». Celle-ci a déjà abouti à l'interdiction d'organiser des concours de beauté en Uttar Pradesh, Etat dirigé par les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien). Loin de s'enorgueillir de compter parmi ses administrés la nouvelle Miss Monde, Priyanka Chopra, le gouvernement local s'en est plutôt offusqué, et les habitants de Bareilly, la petite ville d'où est issue la récipiendaire, ont cessé sur-le-champ leurs manifestations de joie.

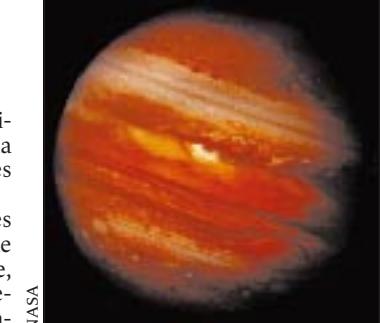
Re vigorés par une récente déclaration du premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, affirmant que « la construction d'un temple à Ayodhya (sur le lieu d'une mosquée détruite en 1992 par des extrémistes hindous) était l'expression de sentiments nationalistes encore à réaliser », les extrémistes hindous s'en donnent à cœur joie. A moins d'un mois du début de la grande Kumbha Mela, l'une des plus grandes fêtes hindoues, célébrée tous les douze ans à Allahabad, le RSS et ses organisations associées ne veulent pas laisser passer l'occasion. La Kumbha Mela, rassemblement de tous les sadhus, – les ascètes mystiques de l'Inde –, une manifestation pour laquelle sont attendues près de 40 millions de personnes, pourrait être l'occasion pour les extrémistes d'annoncer le début de la construction du fameux temple hindou d'Ayodhya, sur les ruines de la mosquée détruite. Une question éminemment sensible et qui, outre une crise politique, peut entraîner un regain de tension entre hindous et musulmans.

Françoise Chipaux

## Le cinéma en péril

**L'AN 2000** fut une très bonne année pour ceux qui aiment le cinéma. Dans les salles, on a pu découvrir en nombre inhabituellement élevé des films de grande qualité, d'origines et de genres très divers. Et, d'accords et désaccords à Yiyi, de Ressources humaines à Merci pour le chocolat, de Virgin Suicides et Dancer in the Dark à Saint-Cyr et à Harry un ami qui vous veut du bien, un public étonnamment nombreux a été séduit par ces propositions. Un art qui produit en une seule année des œuvres aussi fortes et singulières que Beau travail, In the Mood for Love, Vies, Man on the Moon, La Captive, Le Tableau noir, Esther Kahn, Révélations, Chunyang, Infidèle ou Les Destinées sentimentales est, semble-t-il, un art en bonne santé.

Pourtant, comme la lumière nous parvient des étoiles après leur extinction, les films que nous voyons reflètent un état de la production déjà révolu au moment où ils nous atteignent. En 2000, le cinéma a connu un enchaînement d'événements qui, ensemble, composent le plus grand bouleversement de son histoire. On peut prévoir, redouter même, qu'on en verra les effets dans les œuvres d'ici trois ou quatre ans. Une succession de périplésies disjointes, mais dont la synchronie est significative, s'est produite au cours des douze derniers mois : les cartes



NASA

### OBSERVATION SPATIALE

## Rendez-vous avec Jupiter

Le samedi 30 décembre restera une date importante dans l'histoire de la conquête spatiale. La sonde américaine Galileo et la sonde américano-européenne Cassini se trouveront dans les meilleures conditions pour observer simultanément Jupiter, la plus grosse planète du système solaire. Cassini « frôlera » cette planète à 10 millions de kilomètres de distance et réalisera avec Galileo des photographies stéréoscopiques. p. 19

**Janvier 2001**  
au Théâtre National de la Colline

**Le Crime du XXI<sup>ème</sup> siècle**  
**Alain Françon / Edward Bond**

**Melancholia Théâtre**  
**Claude Régy / Jon Fosse**

Voir nos classiques

Ouverture de la location 16 décembre 2000

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE  
15 rue Malte Brun 75020 Paris 01 44 62 52 52  
www.colline.fr - contactez-nous@colline.fr

Jean-Michel Frodon

Lire la suite page 14

International.....	2	Tableau de bord .....	16
France.....	6	Aujourd'hui .....	19
Société.....	9	Météorologie .....	21
Carnet.....	11	Jeux .....	21
Abonnements.....	11	Culture .....	22
Horizons.....	12	Guide culturel .....	24
Entreprises.....	15	Radio-Télévision .....	25



# INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2000

**PROCHE-ORIENT** Les fortes réticences, exprimées par les Israéliens comme par les Palestiniens, aux propositions de paix formulées la semaine dernière par le président Bill Clinton,

ont rendu improbable une reprise prochaine des négociations. ● LES DEUX CAMPS ont demandé des modifications et des précisions. Le conseiller de Ehoud Barak pour les affaires de sé-

curité a ainsi refusé une souveraineté palestinienne sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, une position inacceptable pour les Palestiniens. ● CES ATTERMOIEMENTS rendent difficile la

conclusion d'un accord de paix avant le départ de M. Clinton et l'arrivée d'une nouvelle équipe aux objectifs encore imprécis s'agissant du Proche-Orient. ● LA VIOLENCE a repris après

quelques jours de calme relatif. Un attentat à la bombe a fait une douzaine de blessés dans un autobus à Tel-Aviv, et deux soldats ont été tués dans la bande de Gaza.

## La perspective d'un accord de paix semble s'éloigner à nouveau

Les critiques israéliennes et palestiniennes ont eu provisoirement raison des dernières propositions américaines pour parvenir à un accord de paix, même si les contacts se poursuivent

**LES ESPOIRS** placés dans les propositions formulées la semaine dernière par Bill Clinton pour relancer d'ultimes négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens se sont provisoirement dissipés, jeudi 28 décembre. Les réserves émises par les deux camps ont finalement eu raison du sommet prévu au cours de l'après-midi en Egypte, à Charm el-Cheikh, entre Yasser Arafat et Ehoud Barak. Dans un premier temps, on avait pu imaginer que l'annulation se transformerait en simple report.

Les contacts maintenus entre les deux parties, notamment par l'intermédiaire du président égyptien Hosni Moubarak, qui s'est entretenu avec M. Barak par téléphone après avoir reçu au Caire M. Arafat, n'ont cependant pas permis de dépasser les réticences. Le vœu de Bill Clinton de parvenir, avant son départ de la Maison Blanche prévu le 20 janvier, à un dernier succès diplomatique sur un dossier pour lequel il

a investi beaucoup d'énergie, risque ainsi de ne pas être exaucé.

Jeudi, le chef des négociateurs palestiniens, Saëb Erakat, a longuement expliqué ses réserves. « Nous ne voulons pas de déclaration de principe, mais un accord [...] portant sur les détails », a déclaré M. Erakat, ajoutant que « ces détails sont très importants. Il s'agira d'un accord historique qui déterminera la situation dans la région au moins pour les 20 prochaines années ». « Les Américains nous ont demandé d'accepter d'abord des lignes générales et de poursuivre les discussions après », a-t-il ajouté, affirmant que les Palestiniens refusaient cette démarche.

« Nous avons soulevé des dizaines de questions détaillées portant sur les cartes et la continuité géographique, concernant Jérusalem-est et d'autres régions », a expliqué M. Erakat. « Lorsque M. Clinton dit 95 % des territoires, qu'en est-il des 5 % restants ? », s'est-il interrogé, faisant réfé-

rence au pourcentage de la Cisjordanie qui reviendrait aux Palestiniens. Il a précisé que les Palestiniens veulent également savoir « quel effet cela aura sur la continuité géographique [des territoires placés sous leur souveraineté], sur les ressources en eau palestiniennes et sur le peuple palestinien ».

Du côté israélien, la déclaration de Danny Yatom, conseiller de M. Barak pour les affaires de sécurité, indiquant que « le premier ministre ne signera pas un accord qui transférera la souveraineté aux Palestiniens » sur l'Esplanade des mosquées, a singulièrement nuancé l'accord de principe formulé à l'endroit des propositions

américaines. Ce proche collaborateur de M. Barak a également affirmé que les propositions du président Clinton « n'étaient pas détaillées, si bien que pour parvenir à un accord-cadre de quelques dizaines de pages, il faudrait plancher de nombreuses heures pour traiter de tous les sujets importants ». Un accord final « nécessitera encore plus d'efforts car il devrait comprendre des centaines de pages », a assuré M. Yatom.

### ATTENTAT MEURTRIER

Dans l'après-midi de jeudi, le vice-ministre israélien de la défense, Ephraïm Sneh, a affirmé qu'Israël attendait de savoir « si Yasser Arafat s'orientera sur la voie de la paix. S'il choisit celle de la guérilla, c'est une autre histoire, mais notre objectif est de mettre fin au conflit. Tout le monde comprend qu'il faut un accord, mais pas à n'importe quel prix ». Quelques heures auparavant, l'explosion d'une bombe dans un autobus israélien, à Tel Aviv,

### Yasser Arafat a traversé Jérusalem à Noël

Pour la première fois depuis l'annexion de la partie orientale de Jérusalem en 1967, le président palestinien Yasser Arafat a pu circuler en voiture dans la ville, dans la nuit de Noël, pour se rendre en Jordanie après avoir participé à Bethléem à la messe du minuit, a indiqué jeudi 28 décembre le maire israélien de Jérusalem, Ehud Olmert. L'hélicoptère qui venait le chercher n'a pas pu se poser dans la ville palestinienne autonome de Bethléem en Cisjordanie, en raison du mauvais temps. Le président Arafat a dû alors passer par Jérusalem pour se rendre par la route au pont Allenby, le poste-frontière entre la Cisjordanie et la Jordanie. Sa voiture, qui était escortée par des agents de sécurité israéliens, a traversé Jérusalem et longé les murailles de la vieille ville, notamment la porte de Jaffa. « Il s'agissait d'un geste humanitaire (...), et il n'y avait aucune raison de porter atteinte à l'honneur de Yasser Arafat en lui interdisant d'emprunter les rues vides de Jérusalem à 2 h 30 du matin », a ajouté le maire de Jérusalem, membre du Likoud. (AFP, Reuters.)

### JÉRUSALEM correspondance

L'évolution du score d'Ehud Barak dans le sondage hebdomadaire du week-end commence à ressembler à une descente aux enfers pour le premier ministre sortant. Chaque vendredi, l'écart entre M. Barak et son adversaire du Likoud, Ariel Sharon, se creuse aux dépens du premier, si ce n'est à l'avantage du second. Ce dernier n'importe pas l'enthousiasme pour autant puisque le nombre d'indécis ne fait qu'augmenter. Le sondage publié vendredi 29 décembre dans le quotidien *Maariv* accorde 24 % des intentions de vote pour M. Barak contre 45 % pour M. Sharon, un intervalle de 21 points, soit 3 points de plus que la semaine dernière, ce qui confirme la tendance enregistrée précédemment. Le nombre des personnes qui ne se prononcent pas atteint 31 %. Dans ce même sondage, 49 % des Israéliens se disent contre un accord sur la base des propositions américaines. Selon un autre sondage publié par le quotidien *Yediot Aharonot*, M. Sharon, tout en obtenant une avance moindre, continue à creuser l'écart, qui passe de 11 points la semaine dernière à 13 points. Le chef du Likoud obtiendrait ainsi 48 % des voix contre 35 % à M. Barak, 17 % ne se prononçant pas. Nul doute que les deux attentats à la bombe perpétrés jeudi 28 décembre, faisant deux morts et seize blessés, risquent d'aggraver la situation électorale de M. Barak. En 1996 déjà, Benyamin Nétanyahou avait survécu avec succès sur une vague d'attaques terroristes pour finalement l'emporter face au travailleur Shimon Pérès.

Le premier attentat commis jeudi visait des civils. Une bombe explosant dans un bus sur une des artères les plus fréquentées de Tel-Aviv, à une heure d'affluence, n'a tué personne. Quarante personnes sont blessées, dont une gravement. La charge, déclenchée à distance, aurait partiellement mal fonctionné, et une deuxième bombe a été activée alors que les trente passagers venaient juste d'être évacués.

Le premier engin a explosé quelques minutes après que le véhicule eut quitté la gare routière de Tel-Aviv. L'attentat a été rapidement revendiqué par le Hamas à Gaza, ainsi que par un groupe inconnu, les Brigades de Saladin. La police a aussitôt renforcé les mesures de sécurité à Tel-Aviv. Dans l'après-midi, quelques manifestants rassemblés sur le lieu de l'explosion criaient « mort aux Arabes » et arboraient des banderoles « La paix nous tue ».

### LIBANISATION

Peu après, un second attentat dirigé contre des soldats israéliens, mortel celui-là, avait lieu au sud de la bande de Gaza près du point de passage de Soufa, tuant un officier et un garde-frontière, et en blessant deux autres. L'opération avait été minutieusement préparée. Les deux militaires appartenant à la Brigade du désert, ayant repéré un engin piégé placé près de la clôture

de la frontière, se sont approchés pour le désamorcer. A ce moment précis, une autre bombe placée à proximité a explosé.

Commentant la situation, des responsables de l'armée parlaient jeudi après-midi de « libanisation » de la bande de Gaza. La veille, l'armée, constatant une notable diminution des incidents sur le terrain, se demandait si cela était le résultat d'ordres donnés par l'Autorité palestinienne ou une accalmie circonstancielle purement temporaire. La réponse ne s'est pas fait attendre. Le Hamas, notamment, avait prévenu que les attaques allaient se multiplier. Sur les routes de Cisjordanie, deux autres civils israéliens, attaqués, ont été assez gravement blessés, et un bus transportant des enfants, escorté par l'armée, a fait l'objet de tirs, qui, par miracle, n'ont blessé personne.

Dans la soirée, le premier ministre a ordonné le bouclage total

des territoires, bouclage qui avait été quelque peu allégé cette semaine à l'occasion de la fête de Noël et de l'Aïd el Fit marquant la fin du ramadan. « A partir de ce soir, il y aura une fermeture complète de la Judée-Samarie [Cisjordanie] et de Gaza », a précisé jeudi le premier ministre démissionnaire dans un communiqué. Condamnant ces « attaques criminelles » et indiquant la volonté d'Israël de « combattre vigoureusement le terrorisme », M. Barak a néanmoins rappelé sa « détermination » à poursuivre les négociations avec les Palestiniens. Quant à Ariel Sharon, blâmant lui aussi ces nouveaux attentats, il a appelé à cette « union nationale » qu'il préconise toujours de mettre en œuvre, convaincu que, élu par le peuple le 6 février prochain, il pourra bientôt le faire à ses conditions.

*Catherine Dupeyron*

## Pour l'ambassadeur d'Israël, Oslo ne fut « pas un accord très heureux »

LE NOUVEL ambassadeur israélien à Paris, Elie Barnavi, donne une première interview à la presse française dans la revue *Passages* (numéro paru vendredi 29 dé-

L'idée de commencer par une succession d'accords partiels était de renforcer progressivement la confiance entre les deux parties. Malgré toutes les vicissitudes et les reports dans les accords intérimaires, les premiers ministres israéliens Itzhak Rabin puis Shimon Pérès, signataires de l'accord, ont toujours respecté ce principe.

Deux mois avant l'assassinat d'Itzhak Rabin en novembre 1995, Ehoud Barak, ministre des affaires étrangères travailliste, va, lui, susciter la fureur de son mentor Rabin, en s'abstenant, au gouvernement, sur la ratification de l'accord dit

prise de fonctions en mai 1996, proposer d'abandonner la « logique » d'Oslo – les accords intérimaires – pour aborder directement le « statut final » des territoires. Yasser Arafat refusera, demandant le respect de l'accord signé. Il bénéficia alors du soutien du président Clinton, qui forcera la main au numéro un israélien, l'amenant à signer l'accord de Wye River (octobre 1998), lequel prévoit un nouveau retrait de Tsahal (très limité) des territoires occupés.

Dès son accession au pouvoir en mai 1999, Ehoud Barak adopte la « logique » Nétanyahou en propo-

nouveau l'application, comme convenu, de l'accord d'Oslo, en particulier le « troisième redéploiement » de l'armée israélienne. Pour une raison simple : celui-ci aurait rendu inévitable un retrait israélien conséquent des territoires occupés et le démantèlement de certaines colonies avant la discussion finale, préparant ainsi l'opinion à l'émergence de l'Etat palestinien. Mais, cette fois, Ehoud Barak reçoit le soutien de Washington. Il va obtenir de Yasser Arafat la « renégociation » d'un accord déjà signé (celui de Wye River, transformé en accord de Charm el-Cheikh en septembre 1999). Et le « troisième redéploiement » n'aura jamais lieu. Ehoud Barak est parvenu à ses fins, annulant dans les faits les volets « pratique, diplomatique, sécuritaire et militaire » prévus par Oslo avant la négociation finale de Camp David, en juillet 2000.

Un membre du cabinet d'Ehud Barak nous expliquait récemment : « Chaque accord partiel nous aurait obligé à donner plus de territoire à Arafat, sans contrepartie. C'était un jeu où nous étions toujours perdants et dans lequel Israël s'affaiblissait progressivement avant d'arriver au jour J de la négociation finale. » Dans l'esprit d'Ehud Barak, en effet, la « logique » d'Oslo « affaiblissait » Israël. Il est clair qu'en y tournant le dos, en étant le seul ministre israélien à ne pas restituer un centimètre de territoire, il a aussi « affaibli » la confiance mutuelle entre Israéliens et Palestiniens que cette « logique » était, à l'inverse, censée renforcer.

*Sylvain Cypel*

**BACCALAURÉAT**  
Terminale ES "pilote" orientée HEC ou Sciences Po. *Stages de révision bac à Noël, février et Pâques Terminales et Premières.*

**HEC-ESSEC-ESCP**  
Classes préparatoires annuelles "pilotées" voies S et E.  
Stages intensifs de pré-rentrée, à Noël, février et Pâques.

**MATH SUP - MATH SPÉ**  
Classe Math Spé PC\* "pilotée"  
Stages intensifs de pré-rentrée, février et Pâques.

**SCIENCES PO**  
Classes préparatoires annuelles "pilotées".  
Stages intensifs à Pâques ("bac+1") et en été ("bac+0").

**MÉDECINE - PHARMACIE**  
Stage de pré-rentrée + Encadrement annuel.

**DROIT - SCIENCES ÉCONOMIQUES**  
Stages de pré-rentrée, à Noël, Pâques + encadrement annuel.

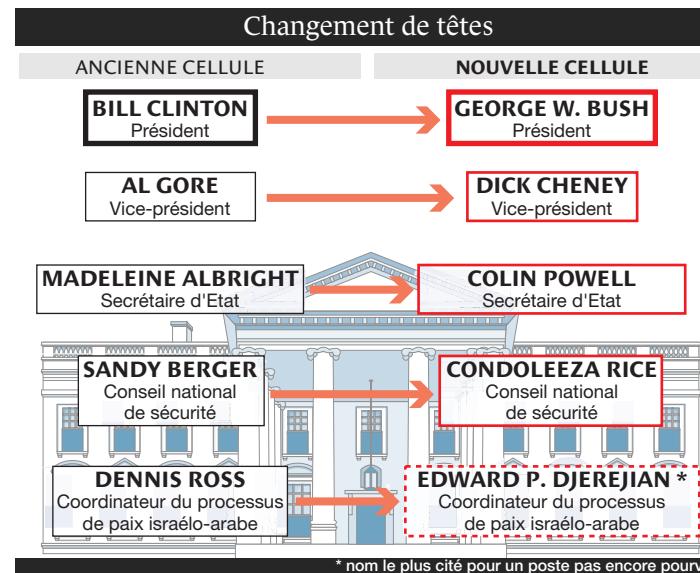
**ADMISSIONS PARALLÈLES**  
• Bac+0 : Accès, Sésame, Pass, TÉMA.  
• Bac+2 : Tremplin, Profils, Passerelle.  
• Bac+3 ou 4 : HEC-ESCP, ESSEC, EM Lyon, Sciences Po, Tremplin, Profils, Passerelle.

**CONCOURS PROFESSIONNELS**  
• Expertise comptable : DECF-DESCF.  
• Avocat : CRFPA-EFB, Magistrat : ENM.  
• Concours administratifs : TACAA, IRA.  
• Journalisme : CFJ, ESI, CELSA, IPI, CUEI.

**IPESUP • PRÉPASUP** 18, rue du Cloître  
Notre-Dame 75004  
01 43 25 63 30  
Enseignement supérieur et secondaire privé  
[www.ipesup.fr](http://www.ipesup.fr)

« Oslo II » (septembre 1995), qui stipule le retrait des troupes israéliennes des principales villes de Cisjordanie. Barak juge, effectivement, que l'accord d'Oslo est victime quant à ses volets « pratique, diplomatique, sécuritaire et militaire », comme dit M. Barnavi. Le premier ministre suivant, Benjamin Nétanyahou (Likoud, droite), va, dès sa

sant lui aussi à l'Autorité palestinienne d'abandonner les négociations intérimaires. « Quand Nétanyahou voulait sauter directement à la fin du processus, c'était dans l'objectif de saboter la paix, Barak le souhaite pour la raison inverse, y parvenir plus vite », explique alors l'entourage du premier ministre. Mais Yasser Arafat exige de

**Trois mois de crise**

● **28 septembre** : la visite annoncée du chef de la droite israélienne, Ariel Sharon, sur l'esplanade des Mosquées, où se trouve la mosquée Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam, déclenche de violents affrontements entre Palestiniens et forces de sécurité israéliennes.

● **29 septembre** : six Palestiniens sont tués et 220 blessés dans des affrontements sur l'esplanade des Mosquées.

● **30 septembre** : les troubles s'étendent à la Cisjordanie et à Gaza, faisant 16 morts et des centaines de blessés palestiniens. La mort de Mohamad El Dirah, douze ans, tué par l'armée israélienne, est filmée en direct par la chaîne de télévision France 2.

● **4 octobre** : la réunion à Paris, sous l'égide de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, d'Ehud Barak et de Yasser Arafat, ne permet pas le retour au calme. M. Barak boycotte les discussions qui se prolonge le lendemain en Egypte, à Charm el-Cheikh.

● **12 octobre** : deux soldats israéliens égarés à l'entrée de Ramallah sont lynchés par une foule palestinienne. Israël lance des raids aériens de représailles sur Ramallah et Gaza.

● **17 octobre** : le président Bill Clinton annonce la relance du processus de paix, à l'issue d'un sommet de deux jours organisé une nouvelle fois à Charm el-Cheikh.

● **22 octobre** : le sommet arabe extraordinaire convoqué au Caire condamne Israël, invite les pays membres à la rupture des relations diplomatiques, demande la création d'un tribunal pénal international et une « commission d'enquête internationale et neutre » sous l'égide des Nations unies. Le nombre des morts et des blessés ne cesse de croître.

● **2 novembre** : un attentat à la voiture piégée tue deux Israéliens à Jérusalem-Ouest.

● **20 novembre** : en représailles à un attentat à la bombe perpétré contre un bus civil de ramassage scolaire des colons dans la bande de Gaza, l'armée israélienne bombarde à nouveau des bâtiments officiels palestiniens.

● **1er décembre** : le bilan de l'intifada s'élève à 310 morts (dont 260 Palestiniens) et à 9 802 blessés.

● **23 décembre** : à l'issue de nouvelles discussions près de Washington, Bill Clinton propose des « idées » pour une reprise au sommet des négociations.

● **27 décembre** : un nouveau sommet entre Yasser Arafat et Ehud Barak est convoqué pour le 28, à Charm el-Cheikh. Il est annulé *in extremis*.

LORSQU'ILS tentent d'anticiper ce que sera la politique du futur président George W. Bush au Proche-Orient, les pays arabes sont plongés dans des abîmes de perplexité, tant il est vrai que les Républicains ont eu des politiques contradictoires au cours des dernières années. Les gouvernements et les opinions publiques arabes savent en tout cas qu'il existe un postulat intangible, quels que soient l'occupant de la Maison Blanche et le titulaire du poste de premier ministre en Israël ; c'est l'alliance stratégique indéfectible qui existe entre les Etats-Unis et l'Etat juif. Ils savent aussi que le premier souci de la future administration américaine ne sera vraisemblablement pas de se consacrer au processus de paix et plus généralement aux problèmes du Proche-Orient.

Sans remonter très loin dans l'Histoire, le bilan républicain au Proche-Orient paraît contrasté, en particulier sur deux questions clefs : le processus de paix israélo-arabe et l'avenir de l'Irak. Au chapitre des actifs, les Arabes inscrivent le fait que c'est l'administration de Bush-père qui, fin octobre 1991, a lancé le processus de paix, sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, c'est-à-dire du principe de la restitution par Israël de tous les territoires occupés, en échange de la paix. Ils ont en particulier gardé en mémoire la fermeté avec laquelle l'ancien secrétaire d'Etat James Baker avait alors imposé les règles du jeu au gouvernement israélien du droit d'Itzhak Shamir.

Mais... les mêmes Républicains, au Congrès, ont soutenu Israël invariablement et en toutes circonstances. C'est en particulier un Congrès à majorité républicaine qui est à l'origine de la loi PL/104-45, prévoyant le transfert de l'ambassade des Etats-Unis en Israël de Tel Aviv à Jérusalem. Et si à ce jour, cette loi - si contraignante que le département d'Etat était

menacé de voir amputée une partie de son budget, si à la date butoir du 1er mai 1999, le transfert n'avait pas été fait - n'a pas été appliquée, c'est uniquement parce que le président démocrate Bill Clinton a exercé le droit de report (*waver*) que lui confère le texte.

Les déclarations du président élu George W. Bush sur les conditions de la paix ne sont pas pour les rassurer. La paix au Proche-Orient, a dit le futur chef de l'exécutif américain, « doit être fondée (...) sur un Israël en sécurité ». Vu du côté arabe, l'argument est un peu court, qui ne fait aucun cas de leur propre point de vue ni de leurs exigences. Et ce ne sont pas les propos elliptiques du vice-pré-

des états d'âme : le président Saddam Hussein est toujours au pouvoir et les sanctions ont eu pour principal effet de mettre le peuple irakien à genoux...

Soumis à la pression d'une opinion publique choquée par cet état de fait, ces gouvernements souhaiteraient voir se desserrer un tant soit peu l'étau qui s'est refermé sur les populations civiles. Ils risquent néanmoins d'avoir affaire à une administration américaine intraitable, comme le laissent présager les premières déclarations du secrétaire d'Etat désigné, Colin Powell. Ancien chef d'état-major inter-armées lors de la guerre du Golfe, M. Powell a annoncé d'entrée de jeu qu'il était pour le main-

**Ils savent que le premier souci de la future administration ne sera vraisemblablement pas de se consacrer au processus de paix et plus généralement aux problèmes du Proche-Orient**

sident élu, Dick Cheney, qui considère que la fragilisation du premier ministre israélien Ehoud Barak est due aux « pressions générées par la manière dont les négociations ont été conduites » par l'administration Clinton, qui ont quelque chance de dissiper la confusion.

L'Irak est l'autre question sensible. Mais du temps a passé depuis la guerre du Golfe, il y a dix ans, un conflit décidé par l'administration George Bush père pour déloger l'armée irakienne du Koweït. La plupart des gouvernements arabes, satisfaits de cette mobilisation comme des sanctions imposées au régime de Bagdad, avaient caressé l'espérance que le régime irakien subcomberrait à l'assaut collectif contre Bagdad. Mais ces mêmes pays ont aujourd'hui

tient des sanctions contre Bagdad. Les gouvernements arabes seraient, en revanche, sans doute les premiers à se féliciter de la chute du régime irakien que M. Powell se dit déterminé à obtenir. Mais l'administration Clinton affirmait elle aussi la même chose, sans avoir jamais réussi, ou peut-être sans s'être donné les moyens de réussir. La question est donc toujours posée de savoir comment y parvenir. La future administration républicaine se bornera-t-elle à reprendre à son compte le soutien dérisoire accordé jusqu'à maintenant à une opposition irakienne éclatée et minée par ses propres divergences ?

Le fait que les pays arabes connaissent certains des principaux collaborateurs du président américain élu, en particulier

MM. Cheney et Powell, a cependant quelque chose de plutôt rassurant. Un autre atout relativement leur paraît être le fait que le lobby pétrolier aux Etats-Unis est plutôt républicain. Cela n'a toutefois jamais été une garantie suffisante pour qu'à Washington, leurs voix soient suffisamment écoutées.

Les mêmes considérations « pétrolières » pourraient s'appliquer à l'Iran, soumis depuis 1995 à des sanctions unilatérales plurielles américaines et, depuis 1996, à la loi dite D'Amato - du nom de son auteur, le sénateur... républicain Alfonse D'Amato - menaçant de sanctions les compagnies pétrolières qui investiraient pour plus de 40 millions de dollars en République islamique iranienne (et en Libye). En 1995, la compagnie américaine Conoco n'a assurément pas exulté d'être forcée d'annuler le contrat pour l'exploitation du champ pétrolier et gazier iranien de Pars sud - décroché aussitôt par Total. Conoco et d'autres compagnies pétrolières américaines ne voient sans doute pas non plus d'un bon œil d'autres contrats leur passer sous le nez en Iran, au profit de sociétés concurrentes européennes, visiblement indifférentes aux menaces américaines de sanctions transnationales.

Mais cela fait au moins trois ans que des voix s'élèvent aux Etats-Unis, dans les camps démocrate et républicain, pour une politique plus souple envers Téhéran. Un échange d'aménités s'est même engagé entre les deux gouvernements depuis l'accession du président Mohammad Khatami à la présidence, en 1997. S'il est peu vraisemblable que la future administration américaine fasse machine arrière, il est difficile de prédire la fin des sanctions, du moins aussi longtemps que la situation intérieure ne se sera pas décantée en Iran.

**Mouna Naïm**

**En Irak, les Kurdes demeurent tributaires de la communauté internationale****IRBIL**  
*de notre envoyée spéciale*

Une mosquée élégante est en construction près du centre de la ville d'Irbil, chef-lieu de la partie du Kurdistan irakien située au nord du 36<sup>e</sup> parallèle. C'est une initiative

**REPORTAGE**  
Les rivalités internes empêchent le partage du pouvoir et des revenus

privé qui prouve que cette région du nord de l'Irak est désormais loin de l'indigence des premiers jours. Les étalages, autrefois presque vides, regorgent de fruits et de légumes frais, et des Toyota de modèle récent circulent sur les routes goudronnées qui ont remplacé les chemins défoncés. De grands panneaux publicitaires vantent les avantages de postes de télévision et de réfrigérateurs en provenance de Turquie.

Cette relative prospérité masque la fragilité de la situation des 3,5 millions de Kurdes qui vivent dans cette région. Leur sécurité dépend essentiellement du bon vouloir de la communauté internationale, qui avait imposé au gouvernement de Bagdad cette zone d'exclusion aérienne, dans le but de reloger et de protéger des centaines de milliers de réfugiés fuyant l'avance des troupes irakiennes après une insurrection manquée contre le pouvoir, en 1991.

L'avenir des Kurdes demeure toutefois incertain. « Nous avons des relations pratiques avec Bagdad, nous achetons de l'énergie, par exemple », explique Sami Abderrahman, l'un des dirigeants de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK). « Mais depuis 1991, le gouvernement irakien n'a pas proposé de nous rencontrer pour discuter de la question kurde. Sa position à notre égard est inchangée. » Aucun progrès, assure-t-il, n'a été fait en direction d'un accord permanent qui garantirait les droits des Kurdes.

Au sud de la zone d'exclusion aérienne, la politique d'« arabisation » menée par le président Saddam Hussein continue, affirme

Azad Ali Ahmet, un réfugié moitié kurde, moitié turc, récemment arrivé de la ville pétrolière de Kirkouk, sous contrôle irakien. Azad est à son deuxième exode forcé - le premier était en 1991. Cette fois-ci, « le moukhtar [le maire] est venu nous annoncer que nous étions expulsés », explique-t-il. Accroupie dans la poussière près de leur tente, sa femme prépare le pain pour leurs cinq enfants. Les 52 000 habitants de la petite ville de Benislawia, où Azad a été relogé par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), sont tous arrivés de Kirkouk par petits groupes, au cours des vingt dernières années.

**DÉVELOPPEMENT**  
« Le plus important pour nous est le maintien de la part de 13 % du programme "pétrole contre nourriture" qui est attribuée à la population kurde », affirme Nechirwan Barzani, neveu du chef du PDK, Massoud Barzani. Ces 13 % nous ont permis de progresser et il est important que cette situation continue. » Les fonds du programme, destinés à alléger les souffrances de la population irakienne et qui sont administrés par l'ONU, ont en effet permis à la région de développer son infrastructure. « Nous avons commencé notre programme pour répondre à une urgence, maintenant nous travaillons pour le développement à long terme », explique le dirigeant d'une organisation non gouvernementale occidentale. Mais

**L'Irak veut dialoguer avec le Koweït et l'Arabie saoudite**

Un journal officiel irakien a invité, jeudi 28 décembre, l'Arabie saoudite et le Koweït, sans les nommer, à un dialogue destiné à réconcilier les pays arabes. Le quotidien *Al-Saoura*, organe du parti Baas au pouvoir, affirme que les fêtes du Fitr et de Noël « peuvent constituer une occasion pour un appel à un dialogue constructif destiné à faire oublier les douleurs du passé et parvenir à une réconciliation mettant fin aux divisions et aux humiliations ». Bagdad accuse Riyad et Koweït d'œuvrer au maintien de l'embargo en vigueur depuis 1990 et de soutenir les raids des avions américains et britanniques dans les zones d'exclusion aérienne.

L'appel du journal irakien intervient à la veille du sommet annuel des dirigeants des monarchies arabes du Golfe, qui s'ouvre samedi à Manama (Bahreïn). Le chef de la diplomatie irakienne, Mohammed Saïd Al-Saïd, a récemment réitéré, dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le « rejet catégorique » par l'Irak des zones d'exclusion aérienne. - (AFP)



« il est important que les Kurdes obtiennent une protection constitutionnelle de Bagdad, une autonomie politique, une protection physique et une sécurité financière », ajoute-t-il.

A l'unisson du régime irakien, les pays voisins de l'Irak - la Turquie, la Syrie et l'Iran - sont méfiants à l'égard des Kurdes. Tous s'opposent à la création d'un Etat kurde indépendant et leurs manœuvres politiques ne contribuent pas à assurer la stabilité de la région. Le PDK coopère depuis plusieurs années avec la Turquie, contre les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de Turquie, qui ont installé des bases logistiques dans les montagnes de la zone frontalière après la guerre du Golfe.

La Turquie, qui voyait d'un mauvais œil l'administration conjointe - dotée d'un Parlement et d'un gouvernement - formée par le PDK et l'UPK après des élections en 1992, n'est pas mécontente de voir les deux factions profondément divisées depuis le conflit qui les a opposées en 1994. Aujourd'hui, l'enclave est partagée en deux zones distinctes séparées par une quasi-frontière. Malgré un accord signé à Washington en 1998, l'hostilité entre les deux groupes semble aussi profondément ancrée que la rançon des Kurdes à l'égard des régimes voisins qui les ont opprimés. Ils ne parviennent pas à s'entendre sur le partage du pouvoir et des revenus du trafic de pétrole avec Ankara.

Le poste-frontière de Habour offre au PDK, installé à proximité, une fenêtre sur le monde extérieur.

Chaque jour, quelque cinq cents camions turcs le franchissent pour acheter à bon marché du diesel irakien, qui est ensuite acheminé en Turquie. Les quantités fluctuent entre 100 000 et 150 000 tonnes de diesel par mois. La communauté internationale ferme les yeux, ce trafic permettant à la fois de compenser la Turquie pour les pertes commerciales subies depuis la guerre du Golfe et de financer l'enclave kurde.

**MINORITÉ TURCOMANE**

Les Turcs - qui souhaitent améliorer leurs relations avec le gouvernement irakien - ont également, au nord de l'Irak, des alliés naturels, la minorité turcomane, qui compte environ 150 000 membres. Ankara soutient ouvertement le Front turcoman irakien, une organisation qui a toujours refusé de reconnaître le régime régional du Kurdistan irakien. « Nous n'avons pas participé aux élections de 1992 car le processus n'était pas démocratique », explique Mehmet Kemal Yavili, du Front turcoman. Jusqu'à présent le PDK a refusé nos

demanded. Nous voulons plusieurs sièges au Parlement, deux ou trois ministères et un vice-premier ministre. »

Les Turcomans sont toutefois divisés. Jawdad Najar, un représentant de la communauté, siège, lui, au sein du gouvernement local. « Les gens du Front reçoivent de l'argent de la Turquie. Ils prétendent que les Kurdes nous traitent mal, mais nous avons nos propres écoles, nos journaux et nos organisations culturelles, plaide-t-il. Nous voulons de bonnes relations avec la Turquie, mais nous ne voulons pas d'ingérence. »

En dépit des divergences qui minent la région, Nechirwan Barzani demeure convaincu que la communauté internationale ne peut pas se permettre d'ignorer les Kurdes au profit de relations commerciales avec Bagdad. « Le problème d'une nation ne peut pas disparaître. Le PDK, l'UPK, le PKK peuvent tous disparaître, mais il faudra bien trouver une solution pour les Kurdes », dit-il.

**Nicole Pope**

**ARTT/Secteur Public**  
**Hôpitaux, Ministères, Collectivités Locales**

**Séminaire expert**  
**1er Février 2001 à Paris**

→ Pour un démarrage opérationnel,  
→ Pour gagner du temps,

Venez échanger avec des experts et praticiens :  
→ méthodologie, expériences réussies,  
erreurs à éviter et précautions à prendre.

**Organisé par le groupe OBEA, un des leaders du conseil en Ressources Humaines dans les Institutions Publiques depuis 25 ans.**

✓ Programme, intervenants et références :  
Tél. 01 40 92 27 28 • E-Mail : obea@club-internet.fr

# Nomination surprise de Donald Rumsfeld à la tête du Pentagone

Le futur secrétaire à la défense est un partisan du bouclier anti missiles. Il partagera les responsabilités de défense avec le vice-président Dick Cheney, le secrétaire d'Etat Colin Powell et la conseillère pour les questions de sécurité Condoleezza Rice

Le président élu George W. Bush a tranché. Son futur secrétaire à la défense sera Donald Rumsfeld, qui a déjà servi à ce poste de 1975 à 1977 sous le président Ford. M. Rumsfeld, âgé de soixante-huit ans, a présidé la commission

## WASHINGTON de notre correspondant

Après plus d'une semaine d'incertitude, George W. Bush a annoncé, jeudi 28 décembre à Washington, sa décision de nommer Donald Rumsfeld au poste de secrétaire à la défense. Le président élu devait rendre publiques d'autres nominations, vendredi, avant de rentrer au Texas. Avec ce choix pour un des portefeuilles les plus importants, la nouvelle équipe républicaine prend forme. Son équilibre entre modérés et conservateurs devrait se préciser avec la sélection d'un secrétaire à la santé, poste-clé car il englobe la protection médicale – et donc du projet de remboursement des ordonnances des personnes âgées – et surtout l'interruption volontaire de grossesse, bête noire de la droite chrétienne.

L'apparition de M. Rumsfeld, dont la presse avait fait un candidat à la direction de la CIA, a été une surprise. Les deux noms généralement avancés – celui de l'xsénateur Dan Coats et de Paul Wolfowitz, ancien adjoint au Pentagone de Dick Cheney, le futur vice-président – n'ont finalement pas été retenus par « W », dont la longue hésitation commençait à faire désordre de la part d'un homme qui avait indiqué que la défense était l'une de ses premières priorités. Mais il semble que l'alchimie personnelle entre le futur président et l'ancien sénateur n'a pas fonctionné et M. Wolfowitz n'a pas paru l'homme indiqué pour négocier avec le Congrès.

M. Rumsfeld, qui a déjà dirigé le Pentagone de 1975 à 1977 sous la présidence Ford après avoir été son secrétaire-général et avoir passé six ans à la Chambre des représentants, devrait être plus à l'aise dans ce rôle. Cet homme âgé de soixante-huit ans fut, en 1974,

qui a statué en faveur d'une défense antimissiles forte. Les responsabilités de défense seront partagées entre le chef du Pentagone et trois autres spécialistes de politique extérieure dont le vice-président élu Dick Cheney, qui tra-

vaille sous les ordres de M. Rumsfeld. L'ex-sénateur conservateur John Ashcroft, farouche opposant à l'avortement, a été désigné pour le poste d'Attorney General. Le choix de ce fondamentaliste religieux, porté aux propos ou-

trangers, est un gage donné à la droite du Parti républicain qui s'inquiétait de la modération de l'équipe jusqu'à présent. George W. Bush attend loyauté et compétence de cette future administration composite.

le patron de Dick Cheney a également une longue expérience dans le monde des affaires. Il a, en effet, dirigé la compagnie pharmaceutique Searle & General Instrument, un pionnier de la télévision haute définition. Il a aussi présidé la Commission sur les menaces balistiques créée en 1998 par le Congrès républicain qui avait statué en faveur d'une défense antimissiles musclée comme le désire M. Bush ; un système qui déplaît autant aux alliés européens des Etats-Unis qu'aux Russes ou aux Chinois.

## VÉTÉRAN DE QUATRE PRÉSÉDENCES

Reste à savoir quelles seront les responsabilités dans l'équipe rapprochée de « W » de ce vétéran de quatre présidences républicaines, puisqu'il travailla déjà sous Richard Nixon. Quatre personnes traiteront des questions de défense, a indiqué, jeudi, M. Bush, « complémentaires les uns des

autres » : MM. Rumsfeld et Cheney, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, et la conseillère pour les questions de sécurité, Condoleezza Rice. Ce qui ferait du nouveau chef du Pentagone un responsable parmi plusieurs, rôle délicat quand on connaît la forte personnalité des trois autres.

A la fin de la semaine dernière, M. Bush avait montré son éclectisme au sein du Parti républicain en nommant à son cabinet un ultra-conservateur, un conservateur bon teint et une représentante de l'aile libérale. Christine Todd Whitman, gouverneur du New Jersey dont la famille est liée aux Bush depuis trois générations et qui est honnue par la droite pour son soutien au droit à l'avortement, dirige l'Agence pour l'environnement. Mitchell Daniels, qui a travaillé sous Ronald Reagan et dirigé le Hudson Institute, « think tank » conservateur, prendra la tête du Bureau de gestion et du Budget

avec la lourde tâche de préparer le premier budget Bush qui financerait ses promesses électorales. Enfin et surtout, l'ex-sénateur John Ashcroft, battu le mois dernier, deviendra Attorney General et le gouverneur John Gilmore de Virginie – Etat où ont eu lieu le plus grand nombre d'exécutions capitales après le Texas – présidera le Comité national républicain.

John Ashcroft est le signal adressé à une droite qui jugeait l'équipe Bush trop modérée. Mais c'est aussi un chiffon rouge agité devant les démocrates et les mouvements féministes et de défense des droits des minorités. Ce fils et petit-fils de pasteur qui fut gouverneur et Attorney General du Missouri est connu pour son fondamentalisme religieux, son opposition farouche à l'avortement, son soutien déterminé à la peine de mort et son refus de tout contrôle des armes à feu. Il s'est illustré par des propos outranciers demandant la démis-

sion de Bill Clinton lors de l'affaire Lewinsky, en bloquant la promotion d'un juge noir qu'il accusait d'être « pro-crime ». ainsi que par ses attaques contre des magistrats, selon lui, trop politisés et qui seront demain sous son autorité. « Un homme aux convictions profondes » : ainsi l'a défini M. Bush.

La nomination de M. Ashcroft fera l'objet d'un débat serré, en particulier sur son obligation d'appliquer la loi sur l'IVG. Mais l'issue du vote ne fait guère de doutes. Quant au choix de Mme Todd Whitman, il n'a guère ému les ultra-droites, qui savent le peu d'importance que M. Bush accorde à l'environnement. Dans ce domaine, le bilan de la gouverneur du New Jersey est mitigé : si elle a soutenu d'importants projets écologiques, elle s'est aussi opposée à une réglementation des industries polluantes, préférant l'autorégulation.

Le ciment du nouveau gouvernement devrait être sa fidélité à George W. Bush, qui en attend loyauté et compétence. Un gouvernement de « managers » d'où restent jusqu'à présent absents les démocrates, auxquels il avait pourtant promis un ou deux postes.

Jeudi enfin, l'équipe de transition a annoncé plusieurs nominations de second plan mais qui devraient jouer un rôle important : Ari Fleischer, porte-parole adjoint de M. Bush pendant la campagne, devient secrétaire de presse et porte-parole de la Maison Blanche ; Joseph Hagin, ancien responsable de la campagne Bush et dirigeant du producteur de bananes Chiquita, actif dans le conflit avec l'Union européenne, et Joshua Bolten, un proche de « W », seront assistants du président et secrétaires généraux adjoints de la présidence.

Patrice de Beer

## L'administration Bush

Le président élu, George W. Bush, va être entouré de plusieurs membres de l'équipe de son père, lorsque celui-ci était à la Maison Blanche, et de fidèles du Texas – l'Etat dont il était gouverneur.

**VICE-PRÉSIDENT :** Richard (« Dick ») Cheney, 59 ans. Membre de l'administration Bush père, il était secrétaire à la défense pendant la guerre du Golfe en 1991.

**Porte-parole de la Maison Blanche :** Ari Fleischer, 40 ans.

**Conseiller du président :** Karen Hughes, 43 ans.

**POLITIQUE ÉTRANGÈRE :**

**Secrétaire d'Etat :** Colin Powell, 63 ans. Général, chef d'état-major de l'armée américaine sous Bush père.

**Conseillère pour la sécurité nationale :** Condoleezza Rice, 46 ans. Spécialiste de l'Europe de l'Est et du contrôle des armements, cette femme noire faisait également partie de l'équipe de Bush père.

**Secrétaire à la défense :** Donald Rumsfeld, 68 ans. Déjà secrétaire à la défense de 1975 à 1977 sous le président Gerald Ford, ex-ambassadeur à l'OTAN.

**ÉCONOMIE :**

**Secrétaire au trésor :** Paul O'Neill, 65 ans. Ancien président d'Alcoa, numéro un mondial de l'aluminium.

**Secrétaire au Commerce :**

Don Evans, 54 ans. Industriel texan du pétrole, ami de George W. Bush.

**POLITIQUE INTÉRIEURE :**

**Attorney General** (ministre de la justice) : John Ashcroft, 58 ans. Élu sénateur du Missouri en 1994, M. Ashcroft, avait été le gouverneur de cet Etat du Midwest de 1985 à 1993. Très conservateur, opposé à l'avortement et pour la peine de mort.

**Secrétaire à l'agriculture :** Ann Veneman, 51 ans. Avocate de formation, ancienne de l'administration Bush père dans ce ministère.

**Secrétaire au logement :** Mel Martinez, 54 ans. Premier immigré cubain à occuper un poste ministériel.

**Directeur de l'Agence de protection de l'environnement :** Christine Todd Whitman, 54 ans. Républicaine modérée, gouverneur du New Jersey (côte est) depuis 1993.

## La visite historique de Bill Clinton en Corée du Nord n'aura pas lieu

**LE PRÉSIDENT** Bill Clinton a annoncé, jeudi 28 décembre, qu'il avait décidé de ne pas se rendre en Corée du Nord avant la fin de son mandat, qui expire 20 janvier, en raison du manque de temps pour préparer cette visite. Il ne sera donc pas le premier chef d'Etat américain à se rendre dans la République populaire depuis l'armistice de 1953. Il a laissé à son successeur, George W. Bush, le soin de conclure un accord avec le régime de Pyongyang. « Il ne reste pas assez de temps d'ici à la fin de ma présidence pour préparer de manière appropriée un accord avec la Corée du Nord », a déclaré l'hôte de la Maison Blanche au cours d'une conférence de presse. « Je pense que la prochaine administration sera à même de parvenir à cet accord », a-t-il poursuivi. En échange de la normalisation des relations entre les deux pays, les Etats-Unis veulent obtenir de Pyongyang un accord sur

l'arrêt de sa production et de ses exportations de missiles.

## LA VOIE EST OUVERTE POUR GEORGE BUSH

Le président démocrate sortant a souligné les « grands progrès » réalisés dans les relations avec la République populaire démocratique de Corée (RPDC) au cours de son mandat et il a exhorté son successeur à profiter de la voie ouverte : « Les espoirs sont suffisants pour justifier la poursuite des efforts », a déclaré M. Clinton en soulignant l'« intérêt national clair » des Etats-Unis à un accord avec Pyongyang.

Bill Clinton a précisé que George W. Bush n'avait pas eu d'influence sur sa décision de ne pas se rendre en Corée du Nord. Ce qui est probable. La prochaine administration américaine entend assurément être plus ferme vis-à-vis de Pyongyang et exiger davantage de

concessions concrètes de sa part. Mais depuis plusieurs semaines déjà, la possibilité d'un voyage de Bill Clinton en Corée du Nord – qui semblait avoir de fortes chances de se concrétiser au lendemain de la visite exploratoire de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright à Pyongyang, en octobre – s'était considérablement réduite.

Le sursaut d'intérêt envers Pyongyang de la Maison Blanche, soudain désireuse au début de l'autonomie de réchauffer au plus vite les liens des Etats-Unis avec le dernier régime stalinien de la planète, se situait certes dans le sillage du début de réconciliation entre les deux Corées, commencée par la visite historique, en juin, du président du Sud, Kim Dae-jung, auprès de son homologue du Nord. Mais il relevait surtout du souci de Bill Clinton de quitter ses fonctions sur un « coup » diplomatique après le dérapage du processus de paix

au Proche-Orient. Il semble aujourd'hui que le président sortant concentre à nouveau tous ses efforts à une reprise du dialogue entre Israéliens et Palestiniens, mais aussi qu'il ait pris conscience des risques d'environs en RPDC.

A Pyongyang, Madeleine Albright avait dû « avaler des couleuvres » en matière de droits de l'homme. Et, à son retour, la secrétaire d'Etat toujours prompte à dénoncer, par exemple, la situation de Cuba, s'était fait égayer par la presse et une partie du Congrès pour pratiquer une politique à deux vitesses un peu trop ostensible. Une visite de Bill Clinton à Pyongyang, préparée dans la hâte, aurait été une caution morale à l'un des régimes les plus totalitaires que le monde ait portés pour un impact politique somme toute modeste, voire contre-productif, aux Etats-Unis.

Philippe Pons

## Le combat du président brésilien contre le travail forcé

### RIO DE JANEIRO de notre correspondant

Fondé en 1995 à l'initiative de Fernando Henrique Cardoso, président fier de sa goutte de sang noir héritée d'un lointain ancêtre esclave, le Groupe d'éradication du travail forcé (Gertraf) a mis fin, cette année, au calvaire de 462 travailleurs agricoles (639 en 1999) réduits en servitude dans le nord du Brésil. Composées d'inspecteurs du ministère du travail et de policiers fédéraux, ses quatre unités mobiles d'une douzaine d'hommes opèrent essentiellement dans les plantations de canne à sucre du Nordeste, berceau de la colonisation portugaise figé dans ses anachronismes esclavagistes et dans les fermes d'élevage extensif d'Amazonie méridionale, postes avancés du front agricole lancé à l'assaut de la forêt durant la dictature militaire (1964-1985).

En dépit de maigres moyens matériels et d'effectifs limités, ces fonctionnaires s'efforcent, parfois au péril de leur vie, de faire respecter l'abolition de l'esclavage décretée en 1888, un an avant la déposition de l'empereur Pedro II et la proclamation de la République.

Etrenné du temps du « cycle du caoutchouc » (1860-1920), à l'époque où le Nordeste exportait massivement ses affamés vers les exploitations d'hévéas amazoniens aux allures de colonies pénitentiaires, le scénario de l'asservissement n'a guère évolué.

C'est toujours dans les hameaux nordestins débârés par les sécheresses cycliques que les *gatos* (chats), les sergents recruteurs, rencontrent encore des oreilles sensibles à leur boniment. Dans un récent reportage, la *Folha de São Paulo* rapporte ainsi la mésaventure récente d'Edson Andrade dos Santos,

vingt-deux ans, fils analphabète d'une famille de dix-neuf enfants, qui a quitté son village natal bahianais pour s' enrôler comme journalier dans une ferme d'élevage de l'Etat amazonien du Para.

### LE PIÈGE DE L'ENDETTEMENT PERPÉTUEL

Parti, confiant dans les promesses d'un *chat de passage*, avec l'espoir de gagner 7 reals quotidiens (26 francs) et d'être correctement hébergé, il a échoué, après trois jours de route et de diète dans un camion, dans un dortoir sordide, condamné à la plante minérale. Il a appris qu'il devait une fortune à son patron, fournisseur exclusif des outils, des bottes et des provisions dont on lui faisait crédit. Tombé dans le piège de l'endettement perpétuel, Edson a dû son salut à une intervention du Gertraf.

« Ce sont des gens remarquables », confie le frère Hurin Burin des Roziers. Etabli au Brésil depuis vingt-deux ans, ce dominicain français est membre de la Commission pastorale de la terre (CPT), une organisation de la Conférence épiscopale qui sert de sentinelle des droits de l'homme dans les zones rurales isolées. Il a lui-même reçu des menaces de mort pour son engagement aux côtés des syndicats de petits paysans du sud du Para dans l'interminable conflit agraire qui, depuis une trentaine d'années, les oppose aux grands propriétaires. « Ces derniers temps », note le frère Des Roziers, le Gertraf éprouve des difficultés croissantes à accomplir sa mission. Le gouvernement fédéral a intééré à réagir car le travail forcé sera le thème central de la prochaine campagne mondiale de l'Organisation internationale du travail.

Jean-Jacques Séville

## L'extrême droite roumaine est tenue à l'écart du pouvoir

### LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

roumain a obtenu, jeudi 28 décembre, le vote de confiance du Parlement issu des élections législatives du 26 novembre. Le cabinet a en effet été approuvé par 314 députés (145 ont voté contre), bien que l'équipe du premier ministre Adrian Nastase soit issue du Parti de la démocratie sociale (PDSR) du président Ion Iliescu, qui n'a pas la majorité absolue au Parlement. Les formations de l'opposition démocratique – le Parti national libéral (PNL), le Parti démocrate (PD) et l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR) – avaient confirmé la veille qu'elles voteront pour l'investiture du gouvernement Nastase.

Les dirigeants roumains ont ainsi convenu de tenir l'extrême droite à l'écart du pouvoir, après son succès aux élections législatives, où le parti Romania Mare du sénateur Vadim Tudor est devenu la deuxième force parlementaire en Roumanie, avec 21 % des voix. Romania Mare a voté jeudi contre l'investiture du cabinet.

Les députés ont approuvé, jeudi, les grandes lignes du programme économique du nouveau cabinet. Dans son discours, M. Nastase a indiqué miser sur une croissance annuelle de 4,5 à 6 % grâce au soutien accordé aux investisseurs étrangers, aux petites et moyennes entreprises et aux privatisations. Il a souligné que les objectifs de son gouvernement restaient l'intégration dans l'Union européenne et l'OTAN. Le ministre des finances, Mihai Tanasescu, a affirmé que le budget pour 2001, qu'il souhaite préparer d'ici à février, misera sur une inflation inférieure à 30 % (contre 43 % cette année) et un recul du chômage (actuellement 10,3 %).

La Roumanie est classée en dernière position parmi les douze

Des dizaines de morts dans une vague de froid aux Etats-Unis

LE PRÉSIDENT américain, Bill Clinton, a déclaré, jeudi 28 décembre, l'état d'urgence dans l'Arkansas et l'Oklahoma, ordonnant qu'une aide fédérale soit accordée à ces deux Etats du Sud directement touchés par une « tempête de glace ». Selon les autorités, au moins trente-six personnes ont trouvé la mort en raison des intempéries. La tempête, qui se manifeste par une forte grêle, a provoqué de nombreux accidents et laissé des centaines de milliers de personnes sans électricité.

Les services de secours s'efforçaient, jeudi, de dégager des routes et tentaient de rétablir l'électricité coupée en de nombreux endroits dans le nord du Texas, l'Oklahoma et l'Arkansas. Quatre personnes ont été tuées

## La Russie vend de nouveaux avions de combat à l'Inde

**NEW DELHI.** L'Inde et la Russie ont signé, jeudi 28 décembre, un contrat qui permettra à New Delhi de construire sous licence 140 avions de combat Sukhoi-30 MKI pendant une durée de dix-sept ans. Les SU-30 MKI seront construits par la plus grosse firme aéronautique indienne, Hindustan Aeronautic Limited (HAL). Le principe de ce contrat d'un montant de 3 milliards de dollars (3,4 milliards d'euros) avait été acquis lors de la visite du président russe, Vladimir Poutine, en Inde en octobre.

L'Inde avait déjà signé, en 1996, un contrat pour l'achat de 40 SU-KS, version moins développée, dont 18 ont été livrés à ce jour. La modernisation de ces appareils va s'étendre jusqu'en 2004 et 2005, date à laquelle HAL commencera pleinement la production des SU-MKI. Cette version comporte une avionique avec des éléments français (du groupe Sextant) et israéliens, notamment. La Russie demeure le principal fournisseur de l'armée indienne toujours équipée, dans ses diverses composantes, de 75 % de matériels d'origine russe. – (Corresp.)

## L'ONU demande au Rwanda et à l'Ouganda de quitter la RDC

**NEW YORK.** Le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté, jeudi 28 décembre, le Rwanda et l'Ouganda à cesser leurs offensives militaires en République démocratique du Congo (RDC) et à retirer leurs forces armées de ce pays. « Les membres du Conseil de sécurité appellent les forces ougandaises et rwandaises à cesser leurs offensives » dans les provinces du Katanga (sud-est) et d'Equateur (nord-ouest), selon un communiqué lu à la presse par l'actuel président du Conseil, l'ambassadeur russe Sergueï Lavrov. Le Conseil a également exprimé son « inquiétude » concernant les combats dans ces deux régions.

Dans une lettre à M. Lavrov, mardi, l'ambassadeur de la RDC à l'ONU, Atoki Ileka, a demandé au Conseil d'*« aller au-delà de la condamnation verbale »* et d'imposer « des sanctions exemplaires » au Rwanda et à l'Ouganda. – (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **MONTÉNÉGRO :** la coalition au pouvoir a éclaté, jeudi 28 décembre, avec le retrait du Parti populaire (NS), une petite formation favorable au maintien d'un Etat commun avec la Serbie. Le NS a voulu marquer son désaccord avec l'adoption, jeudi, par le gouvernement monténégrin d'une proposition sur la refonte de la Fédération yougoslave. Le Monténégro propose à la Serbie de former une « Union de deux Etats indépendants », à l'issue d'un référendum qui serait organisé dans chacune des deux républiques. Toutefois le gouvernement, conduit par la formation du président monténégrin, Milo Djukanovic, pourrait conserver une majorité au Parlement grâce au soutien d'une petite formation indépendantiste, l'Union libérale du Monténégro. Les dirigeants du Monténégro envisagent de convoquer un référendum sur l'indépendance au cours du premier semestre 2001. – (AFP, Reuters)

■ **ÉTATS-UNIS :** la population américaine s'élève à 281,4 millions d'habitants, révèle le 22<sup>e</sup> recensement décennal publié jeudi 29 décembre. Toujours alimentée par une forte immigration d'environ un million de personnes par an, elle est en augmentation de 13,2 % par rapport à 1990 (248,8 millions d'habitants). Ces recensements décennaux, dont le premier remonte à 1790, sont exigés par la Constitution américaine. Leur objectif premier est la révision de la répartition des 435 sièges de la Chambre des représentants entre les 50 Etats américains. – (AFP)

■ **Washington a débloqué, jeudi 28 décembre, une aide d'urgence** de 33 millions de dollars (36 millions d'euros) pour venir en aide à des réfugiés à travers le monde, a annoncé le département d'Etat. Des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays et des victimes de conflits au Proche-Orient, dans le Caucase, en Serbie, en République démocratique du Congo, en Guinée et en Afghanistan seront les bénéficiaires de cette aide. Elle sera distribuée par les Nations unies et d'autres organisations internationales. La décision d'allouer ces 33 millions de dollars avait été prise le 15 décembre par le président Bill Clinton. – (AFP)

■ **ÉGYPTE : Magdy Hussein, rédacteur en chef du journal islamiste Al-Shaab, a été libéré**, mercredi 27 décembre, après treize mois de détention. Magdy Hussein était accusé d'avoir diffamé Youssef Wali, vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, et avait été condamné à deux ans d'emprisonnement en 1999. Le journaliste a précisé qu'il avait bénéficié de l'ammnistie générale décrétée pour la fête du Ramadan. Mille cent prisonniers ayant déjà purgé la moitié de leur peine sont concernés. – (AFP)

■ **GAMBIE : le président Yahya Jammeh a annoncé**, jeudi 28 décembre à Banjul, que son gouvernement envisageait d'instaurer la *charia* (loi islamique) dès 2001 sans préciser les modalités pratiques d'introduction de cette loi. « J'ai été assez tolérant par le passé mais mon gouvernement se prépare à introduire le droit islamique l'année prochaine », a notamment déclaré le président gambien en recevant les chefs religieux musulmans à l'occasion de l'Aid el-Fitr, la fête qui marque la fin du Ramadan, le mois de jeûne musulman célébré jeudi en Gambie. – (AFP)

■ **INDE : le gouvernement s'est déclaré inquiet**, jeudi 29 décembre, devant la poursuite de l'agitation anti-indienne à Katmandou, liée à des remarques anti-népalaises attribuées – à tort selon New Delhi – à l'acteur indien Hrithik Roshan. (Le Monde du 29 décembre). Pour la quatrième journée consécutive, la capitale népalaise a été paralysée jeudi par un mouvement de protestation organisé par des syndicats d'étudiants en colère contre des remarques anti-népalaises attribuées à Roshan, qui aurait déclaré qu'il « n'aimait pas le Népal et les Népalais ». – (AFP)

■ **INDONÉSIE : l'évêque d'Amboine, Mgr Petrus Canisius Mandagi, a lancé un appel** au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, pour mettre fin aux violences entre chrétiens et musulmans dans l'archipel des Moluques, selon l'agence vaticane Fides. Mgr Mandagi dénonce « la loi de la jungle, de la barbarie et de la violence » qui règne selon lui dans l'archipel indonésien. – (AFP)

## Le Parlement chinois légifère contre la dissidence sur l'Internet

**PÉKIN.** Le Parlement chinois a adopté une réglementation destinée à combattre l'utilisation de l'Internet par des opposants, a rapporté vendredi 29 décembre, le *Quotidien du Peuple*. Dans une décision votée jeudi, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP) a établi une liste d'activités « criminelles », telles que l'infiltration de sites relevant des affaires de l'Etat, de la défense ou des technologies de pointe, ou encore la diffusion de virus informatiques. « Utiliser l'Internet pour propager des rumeurs, diffamer ou transmettre des informations nuisibles, inciter au renversement du pouvoir d'Etat ou du système socialiste ou à la division du pays » constituent désormais des crimes contre la sécurité de l'Etat et la stabilité sociale, ont décidé les députés cités par l'organe du Parti communiste chinois (PCC). La fuite « de secrets d'Etat, d'informations d'Etat et de secrets militaires » et la promotion ou l'organisation « de sectes religieuses », sont également visées par la réglementation. Le nombre d'internautes chinois est estimé à 16,9 millions, selon des chiffres officiels. – (AFP)

## L'isolement du président Joseph Estrada s'accentue aux Philippines

Son procès pour corruption devait reprendre début janvier

Les démissions se multiplient au sein du gouvernement philippin, empêtré dans la bagarre entre le président Joseph Estrada et la justice, qui l'accuse de corruption.

La vice-présidente de la banque Equitable PCI a apporté une nouvelle pièce au dossier, en révélant qu'il disposait d'un

compte secret, sous un faux nom, sur lequel auraient transité des fonds détournés. Le procès contre le chef d'Etat devait reprendre le 2 janvier.

BANGKOK  
de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

La trêve des confiseurs ne réussit pas au président Joseph Estrada, dont le procès devant le Sénat philippin – transformé en Haute Cour de justice – reprend le 2 janvier. La liste des collaborateurs du chef de l'Etat qui ont choisi de déserter le navire s'est allongée, jeudi 28 décembre, avec la démission de deux secrétaires adjoints, l'équivalent de vice-ministres.

Ces départs font suite aux affirmations de Clarissa Ocampo selon lesquelles le président disposait, à la banque Equitable PCI dont elle est vice-présidente, d'un montant supérieur à 70 millions de francs sur un compte secret.

Clarissa Ocampo a ajouté, au cours d'un témoignage jugé dévastateur, avoir assisté à la signature par Joseph Estrada, sous le prénom de « José Velarde », d'un crédit d'un demi-milliard de pesos, soit environ 70 millions de francs, en faveur d'une entreprise privée dont le propriétaire est un

ami du président. « José Velarde », dont la signature ressemble à celle du président, est le titulaire du compte utilisé pour l'achat d'une luxueuse propriété (environ 20 millions de francs) occupée par l'une des maîtresses avouées du chef de l'Etat.

Ce dernier dément catégoriquement toute irrégularité et annonce qu'il va remanier son équipe dès la semaine prochaine. Il précise que certains membres ont quitté son cabinet pour se présenter aux élections générales prévues en mai 2001. Ami d'Estrada, le président d'Equitable PCI, qui avait paraphé de ses initiales l'ouverture du compte « José Velarde », a aussi démissionné, pour, dit-il, protéger la banque contre des accusations de corruption.

**ADMINISTRATION PARALYSÉE**  
Votée en novembre par la Chambre des représentants, la procédure en destitution du chef de l'Etat reconnaît plusieurs actes d'accusation : corruption, trahison de la confiance publique et

violation de la Constitution. Les procureurs se sentent désormais assez confiants pour envisager d'abandonner les deux dernières charges afin de se concentrer sur la première – la corruption –, qui avait été soulevée dès octobre par un ancien membre du clan Estrada : Luis Singson, gouverneur de province, avait alors accusé le président d'avoir touché, depuis son élection en 1998, des pots-de-vin d'un montant supérieur à 60 millions de francs sur les recettes de jeux illégitimes.

Joseph Estrada, qui plaide non coupable, s'est félicité des intentions de l'accusation, même si cette dernière veut éviter un interminable procès qui paralyse déjà l'administration et accentue le flétrissement de la Bourse et du peso tout en décourageant les investisseurs étrangers. Il est peut-être tôt, toutefois, pour savoir si Estrada se contente de bluffer ou juge que l'accusation ne dispose pas de preuves suffisantes pour que seize des vingt-deux sénateurs décident sa destitution.

Toujours est-il que le président, qui se veut l'avocat des pauvres et a été élu sur une plate-forme populiste, continue de battre la campagne pour inciter son public de petites gens à ne pas le déserter. Il se heurte à l'hostilité d'un establishment philippin pour une fois soudé puisqu'on retrouve, aux côtés de petites organisations de gauche, des financiers, des hommes d'église et les anciens présidents Fidel Ramos et Cory Aquino. Les milieux d'affaires ont notamment pris le risque de se porter en première ligne.

La reprise du procès, début janvier, pourrait donc être décisive. Les pressions en faveur d'une démission du président sont croissantes, mais ce dernier continue d'affirmer qu'une telle initiative ne lui a « jamais traversé l'esprit ». Son équipe d'avocats est considérée de grande qualité, alors que l'accusation a parfois paru moins cohérente depuis l'ouverture du procès début décembre.

Jean-Claude Pomonti

## Adieu 2000, bonjour 2001 un numéro renversant



**Le Monde vous propose**

le samedi 30 décembre 2000,

un **numéro exceptionnel**

pour entrer dans le 3<sup>e</sup> millénaire.

**Tête : toute l'actualité du jour.**

**PLAN TU.**

**de l'année 2000 illustrés par**

**Bechate : les grands événements**

**FONCTION PUBLIQUE**

La Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP) a décidé de diminuer de 16 %, au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le montant des pensions complémentaires qu'elle verse dans le cadre du Complément retraite épargne fonction publique (CREF), auquel souscrivent 440 000 agents publics.

● LES DIRIGEANTS de la mutuelle justifient cette mesure, qui provoque le mécontentement des adhérents, par la dégradation du rapport démographique cotisants-retraités et par le durcissement des règles prudentielles que leur imposent les directives européennes sur les assurances.

● LES SYNDICATS de fonctionnaires sont pour l'instant demeurés discrets, en dépit de la grogne de leurs adhérents. Ils craignent cependant que cette affaire n'affaiblisse le système mutualiste au moment où le financement des régimes de retraite est en débat.

# Les mutuelles de fonctionnaires réduisent leurs compléments de retraite

Les pensions servies par la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP) au titre du Complément retraite épargne fonction publique (CREF) diminueront de 16 % au 1<sup>er</sup> janvier. L'évolution démographique et la législation européenne pèsent sur le mouvement mutualiste

**L'AFFAIRE** fait grand bruit dans les salles des professeurs, dans les bureaux de poste comme dans certaines collectivités locales, où elle a suscité la stupéfaction et la colère de milliers d'agents publics. « Au mieux, ils s'étonnent, au pire, ils crient à l'esroquerie », rapporte Pierre Judith, de l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT, submergée, comme de nombreux autres syndicats et associations de retraités, par les coups de téléphone et les lettres d'adhérents furieux. Tandis que certains d'entre eux envisagent des actions en justice, d'autres font circuler des pétitions. L'objet de leur colère : la réduction de 16 %, au 1<sup>er</sup> janvier 2001, du principal complément retraite de la fonction publique, le CREF, auquel souscrivent 440 000 agents.

Confirmée jeudi 28 décembre, la mesure a été prise quelques semaines plus tôt, lors d'une assemblée générale extraordinaire de la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP), l'organisme qui gère le CREF. Le 30 octobre, quelque 800 délégués représentant les 125 mutuelles qui proposent ce régime de retraite complémentaire à leurs adhérents ont voté à 76 % pour cette baisse, qui doit se traduire par une diminution des prestations versées aux allocataires allant de 43 francs à 383 francs par mois, selon l'option du contrat choisi. Pour le président de la mutuelle, Jean-Louis Vaucolet, cette décision, certes « brutale et lourde », est destinée à « anticiper les effets de l'évolution démographique auxquels sont confrontés l'ensemble des organismes de retraite », ainsi qu'à pré-



parer la transposition des directives européennes sur l'assurance dans le droit français (*lire ci-dessous*).

Mais sur le terrain les employés doivent s'expliquer. « Nos visites d'établissement sont momentanément interrompues car nos équipes militantes, quelque peu désorientées par la gravité des mesures prises, sont actuellement dans l'impossibilité de gérer les réactions négatives, voire agressives, de nos collègues adhérents », rapporte l'antenne départementale de la MRFP dans les Bouches-du-Rhône.

**NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS**

« C'est de la spoliation ! », s'étranglent Gérard et Evelyne Fouquenval, un couple de retraités de Mont-Livet (Eure), quel-

ques jours après avoir reçu, au début du mois de décembre, une lettre de la MRFP leur annonçant la mauvaise nouvelle. La baisse de 16 % du CREF va en effet représenter pour le couple une perte de près de 7 000 francs sur l'année. Même si, au total, celle-ci ne doit se traduire que par une diminution de leurs pensions de retraite inférieure à 2 %, les deux retraités ont le sentiment d'avoir été « dupés » lors de la signature du contrat avec un organisme « qui ne respecte pas ses engagements » et remet en question, *a posteriori*, des droits qui semblaient acquis.

« Qu'on n'augmente pas le complément, passe encore. Mais qu'on le baisse, c'est gênant, car rien ne nous assure qu'il n'y aura pas de nou-

veaux ajustements dans le futur », redoute M. Fouquenval. Le plus dur à avaler, pour les 67 000 allocataires et les 370 000 cotisants du régime, semble moins être le montant de la facture que la prise de conscience brutale des nouvelles règles de l'assurance collective. « Les générations les plus anciennes concevaient mal que les retraites soient plus incertaines, alors que les plus jeunes sont habitués à la précarité, et notamment celle des revenus », analyse Gilbert Voisin, à la tête de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAP). En agissant sur le montant des pensions et non sur celui des cotisations, la mutuelle a en effet choisi de faire supporter l'effort à l'ensemble de ses sociétaires, une solution « nouvelle » que le vice-président de la MRFP, Norbert Attali, justifie par les questions qui entourent aujourd'hui l'avenir des retraites par répartition : « Nous avons pris cette décision parce que demain, ceux qui font la loi nous demanderont de nous reposer un peu moins sur la solidarité des hommes et un peu plus sur la sécurité financière », résume-t-il.

**DES DÉCISIONS DIFFICILES**

La mesure suffira-t-elle à assurer la pérennité du CREF ? Certains, comme Daniel Jean, directeur du Prefon-retraite, le second complément retraite de la fonction publique et concurrent du CREF, en doutent. « Ce genre d'ajustement accroît les problèmes, car il dissuade les gens de s'affilier au régime alors que le CREF court en permanence derrière les cotisants nouveaux. Cela entraîne une perte de confiance qui rejaillit sur tous les régimes », déplore-t-il, alors que

1 500 sociétaires de la MRFP ont déjà renoncé à leur contrat. Maurice Duranton, président de la Mutualité fonction publique, qui regroupe les vingt-huit mutuelles de fonctionnaires, n'en croit rien : la commission de contrôle des mutuelles n'a-t-elle pas « acté favorablement », le 20 décembre, les mesures prises par la MRFP ? « C'est la meilleure garantie que l'on puisse apporter aux allocataires présents et futurs », déclare-t-il.

Bref, si les modalités utilisées par la MRFP pour faire face au départ à la retraite de 50 % de ses sociétaires dans les douze ans à venir ne relèvent que du débat interne aux adhérents, les problèmes posés par la baisse du CREF sont bien au cœur des débats actuels sur l'avenir des systèmes de retraite, qu'ils soient obligatoires ou facultatifs, comme sur le financement de la couverture-maladie complémentaire. « Le CREF en apporte la démonstration, prévient M. Duranton, tout le monde doit participer à l'effort de solidarité, comme demain on devra le faire dans le domaine de la santé. »

Jacqueline Jouglard, présidente de la Mutualité générale, approuve : « Nous aurons des décisions difficiles à prendre dans les mois qui viennent », affirme-t-elle, pour que les mutuelles puissent conserver leurs spécificités (engagement à vie vis-à-vis des adhérents, interdiction de sélectionner les assurés...) face aux mécanismes des assurances privées, où la gestion des risques est individualisée. Avis aux 30 millions de Français couverts par une mutuelle...

Alexandre Garcia

**Des départs massifs**

● **Départs.** En 1999, près de 57 000 fonctionnaires et 12 000 militaires sont partis à la retraite. La même année, l'Etat a versé 1,8 million de pensions, dont 560 000 aux militaires, pour un montant de 174 milliards de francs, soit 9,5 % du budget de l'Etat.

● **Veillissement.** D'ici à 2012, 45 % des fonctionnaires de l'Etat, soit plus de 800 000 personnes partiront à la retraite et 1,2 million d'ici 2020. La moitié des 1,6 million d'agents des collectivités locales sera à la retraite en 2015.

● **Comparaison avec le privé.** Les retraites des fonctionnaires sont plus favorables que celles du privé. Un fonctionnaire touche 75 % de son dernier salaire brut, alors que dans le privé, la retraite est calculée sur les 25 meilleures années de salaire. La durée de cotisation est de 37,5 ans dans le public, contre 40 ans dans le privé. L'âge moyen de liquidation des droits à la retraite est de 62,4 ans dans le privé contre 59,2 ans dans le public. Pour les catégories « actives », l'âge de liquidation est de 55 ans (instituteurs, policiers, gardiens de prison, emplois manuels avec une certaine pénibilité).

● **Retraites complémentaires.** A la différence du secteur privé où elles sont obligatoires, il existe deux systèmes facultatifs pour les fonctionnaires. 440 000 fonctionnaires sont affiliés au complément retraite épargne fonction publique (CREF) et 220 000 au Prefon-retraite, seul fonds de pension français.

## Les syndicalistes critiquent discrètement les mutualistes

PAS DE COMMUNIQUÉ, aucune réaction officielle : les syndicats de fonctionnaires ont affiché la plus grande réserve après l'annonce, par la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP), d'une baisse de 16 % du CREF, la principale pension complémentaire des agents de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités locales. Derrière le silence, l'embarras est pourtant grand au sein des fédérations syndicales, où l'on s'inquiète du « coup porté » au mouvement mutualiste.

Officiellement, la plupart des responsables syndicaux ne s'estiment « pas concernés ». « Je n'ai pas à m'immiscer dans la vie interne des mutuelles », explique d'entrée de jeu Jean-Paul Roux, secrétaire général de l'UNSA-éducation (ex-FEN), dont l'organisation est pourtant à l'origine de la création du CREF, en 1949. Au congrès de la FEN, réuni à Pau les 13 et 14 décembre, le sujet n'a pas été évoqué une seule fois à la tribune, « mais on en parlait beaucoup lors des repas », précise Gilbert Voisin, de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGA-FUNSA). A la FSU, « on n'a pas réagi officiellement car nous pratiquons la non-ingérence avec nos partenaires mutualistes », résume Pierre Duharcourt, secrétaire général de la première organisation de l'éducation nationale, qui compte aussi des représentants au conseil d'administration de la MRFP.

Pour autant, les fédérations de fonctionnaires ne sont pas restées insensibles aux arguments avancés par la mutuelle pour justifier la baisse de ses prestations. « Evquer l'allongement de l'espérance de vie, ce que tout le monde sait depuis vingt ans, c'est un peu fort de café ! », s'exclame M. Duharcourt. Certains militants, ajouté-t-il, ont même proposé de supprimer les publicités du CREF dans le bulletin syndical, estimant qu'il n'y avait « aucune raison de subventionner une organisation qui [leur] fait des enfants dans le dos ». La MRFP

assurant un quart des recettes publicitaires du bulletin de la FSU, cette hypothèse devait finalement être abandonnée...

Pour Pierre Judith, de l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT, ce sont surtout les « justificatifs » liés aux contraintes européennes qui sont « plus que filandreuses, voire un peu malhonnêtes ». Les responsables du mouvement mutualiste français, fait-il valoir, ne pouvaient ignorer les conséquences sur leurs organismes des directives européennes de 1992 sur l'assurance, auxquelles ils se sont finalement pliés sans protester. Refuser tout ajustement serait encore plus grave, lui réplique Maurice Duranton, président de la Mutualité fonction publique, qui regroupe les vingt-huit mutualistes de fonctionnaires.

À POINT NOMMÉ

Derrière la grogne de leurs militants, plusieurs syndicats s'inquiètent surtout de l'impact de la baisse du CREF sur le mouvement mutualiste. Cela « n'en donne pas une image attractive », déplore M. Judith. A l'UNSA, M. Roux redoute ainsi le « regard malveillant de certains organismes privés trop heureux de porter un coup au système mutualiste ».

Seule source de satisfaction : l'affaire tombe à point nommé pour resserrer les rangs syndicaux autour de la défense des régimes obligatoires de retraites par répartition. Alors que le Medef tente de remettre en question, pour les salariés du privé, le financement de la retraite à soixante ans (*Le Monde* du 23 décembre) et que le gouvernement affirme ne pas renoncer à aligner sur les salariés la durée de cotisation des fonctionnaires pour une retraite à taux plein, Roland Gaillard, secrétaire de la fédération des fonctionnaires FO, se prépare déjà à « en découdre dans les semaines à venir ».

A. Ga.

## Facultatifs, les deux régimes de compensation n'ont pas le même succès

A LA DIFFÉRENCE des salariés du privé, dont les régimes de retraite complémentaire sont obligatoires depuis 1972, les fonctionnaires ne sont pas tenus de souscrire des compléments de retraite. A la demande des syndicats, deux systèmes ont vu le jour pour compenser la baisse de leurs revenus lors du départ à la retraite. Les primes et indemnités, qui représentent souvent une part non négligeable des rémunérations, n'entrent pas dans le calcul des pensions. Pour bénéficier du taux maximum (75 % du salaire des six derniers mois), il faut, de plus, totaliser 37,5 années de service, que beaucoup n'atteignent pas.

Un premier complément retraite, rebaptisé

Complément retraite épargne fonction publique (CREF) en 1988, a ainsi vu le jour, en 1949, avec la création de la Mutuelle retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'éducation nationale (Mrifén). Celle-ci devait permettre aux instituteurs secrétaires de mairie de bénéficier d'un complément, leurs indemnités municipales n'étant pas prises en compte dans le calcul de la retraite. Le système

unique, mêle capitalisation et répartition, en versant à ses adhérents une rente viagère (un tiers de la prestation), servie par une caisse de capitalisation, et une allocation (deux tiers de la prestation) servie par une caisse de répartition.

**PROGRESSIVEMENT ÉLARGI**

Seul inconvénient : facultatif, le régime est soumis à l'impérieuse nécessité de trouver de nouveaux adhérents pour faire face à ses engagements. Progressivement ouvert à tous les fonctionnaires de l'éducation nationale, de la recherche et de la culture, il s'est ainsi étendu en 1986 aux membres des vingt-huit mutuelles santé de la fonction publique. « On a aujourd'hui la démonstration qu'un système mixte reposant sur la capitalisation et la répartition pose un problème dans la mesure où il n'est pas obligatoire », analyse Roland Gaillard (FO), pour qui la baisse du CREF doit « renforcer la volonté des fonctionnaires d'intégrer les primes dans le traitement des fonctionnaires ».

Le second complément retraite de la fonction publique est le Prefon, seul fonds de pension en France, constitué en 1967 sous forme d'association par quatre syndicats de la fonction publique (CFDT, CFTC, FO et CGC) au moment où les régimes complémentaires obligatoires des salariés se généralisaient dans le privé. Premier ministre, Michel Debré posa comme conditions que le régime, facultatif, soit géré selon le principe de la capitalisation et que la Caisse nationale de prévoyance (CNP), bras armé de l'Etat dans l'assurance, garantissons les droits des retraités.

Le Prefon rassemble aujourd'hui 220 000 affiliés, essentiellement fonctionnaires du haut de l'échelle, dont 56 000 retraités, et gère 22 milliards de francs de réserves. Son régime fiscal exceptionnel, qui prévoit la déductibilité des cotisations, lui vaut d'être cité en exemple par les députés de l'opposition lorsqu'ils plaident pour les fonds de pension.

A. Ga.

## Une décision en partie imposée par le droit européen des assurances

C'EST la faute à l'Europe ! Pour un peu, les responsables de la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP) imputerait la baisse de 16 % des pensions complémentaires versées par le CREF (Complément retraite épargne fonction publique) aux directives communautaires, qui leur imposent des règles prudentielles de plus en plus draconiennes (notamment un renforcement de leurs fonds propres) afin de faire face aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de leurs adhérents. Ces dirigeants n'ont pas tort, même si la dégradation du rapport démographique cotisants-retraités, qui s'aggravera dans les prochaines années, explique pour une bonne part leur décision.

Les experts n'ignorent rien de la fragilité de ces régimes gérés en répartition, mais facultatifs. Quand le premier ministre charge Michel Rocard, en novembre 1998, de conduire une mission sur l'adaptation de la mutualité au droit communautaire, il connaît la situation. Dans sa lettre de mission au député européen, Lionel Jospin écrit que le projet de loi réformant le code de la mutualité « devra comporter des

règles précises et directement applicables pour assurer la sécurité juridique et financière des engagements pris par les caisses autonomes mutualistes (...) réalisant des opérations de retraite supplémentaire facultatives en semi-répartition ». M. Jospin ne cite pas le CREF, mais il s'inquiète implicitement pour les pensions de ses 440 000 adhérents.

Le président de la MRFP, Jean-Louis Vaucolet, ne le cache pas : cette baisse de 16 %, votée le 30 octobre, est bien destinée à « préparer la mutuelle à la transposition des directives européennes dans le nouveau code de la mutualité », qui doit intervenir dans le courant de l'année 2001. Et surtout à s'assurer pour l'avenir. La baisse de la valeur du point « va permettre d'augmenter les réserves des prestations courantes de dix-sept à vingt-deux années », précise-t-il. La Commission de Bruxelles exige que les entreprises d'assurances aient des provisions confortables et une marge de solvabilité suffisante pour faire face à leurs engagements.

Le CREF est bien une prestation d'assurance au sens du droit européen, note M. Rocard dans le rap-

port qu'il a remis au premier ministre le 27 mai 1999. Or un certain flou fait que ces retraites supplémentaires et facultatives échappent encore au principe du provisionnement intégral des engagements posé par les directives sur les assurances. Depuis 1994, les compagnies d'assurances et les institutions de prévoyance le respectent. Ces organismes – et pourquoi pas Bruxelles ? – peuvent à tout moment contester devant les juridictions compétentes ce qui leur apparaît comme une distorsion de concurrence.

**PAR ORDONNANCE**

La réglementation se resserre autour des sociétés mutualistes, dont le chiffre d'affaires atteint 55 milliards de francs. Dans les mois à venir, le gouvernement doit enfin transposer par ordonnance deux directives de 1992 imposant aux mutualités des règles de provisions techniques, de gestion d'actifs et de marges de solvabilité proches de celles des sociétés commerciales. La réforme prévoit aussi une séparation entre leur activité de complémentaire maladie et leurs œuvres sociales (cliniques, centre d'opti-

que, pharmacies...), l'ouverture de la réassurance auprès d'assureurs français ou européens (et non plus en interne auprès de leur fédération), la liberté de transfert de portefeuille d'assurés ou encore une procédure d'agrément plus rigoureuse.

Martine Aubry, alors ministre de l'emploi et de la solidarité, avait également souhaité un contrôle « plus efficace » du secteur. Aussi « sa » réforme prévoit un renforcement des pouvoirs de la commission de contrôle des mutualités, qui se rapprocheront de ceux de la commission compétente pour les assurances (avant une éventuelle fusion). Si ses responsables découvrent des faits graves, ils devront les porter à la connaissance du procureur de la République. La MRFP a d'autant plus intérêt à se muscler financièrement qu'un projet de directive soumis aux Quinze prévoit de renforcer encore la solvabilité des compagnies d'assurances et des mutualités à l'horizon 2004. Cela ne peut que ravir les assureurs, qui dénoncent les avantages dont bénéficient, selon eux, leurs concurrents mutualistes.

Jean-Michel Bezat

# Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 40 000 au mois de novembre

Le gouvernement prépare un nouveau dispositif d'aide au retour à l'emploi pour les RMistes

La baisse du chômage s'est poursuivie avec 40 000 demandeurs d'emploi en moins au mois de novembre, selon les statistiques publiées par

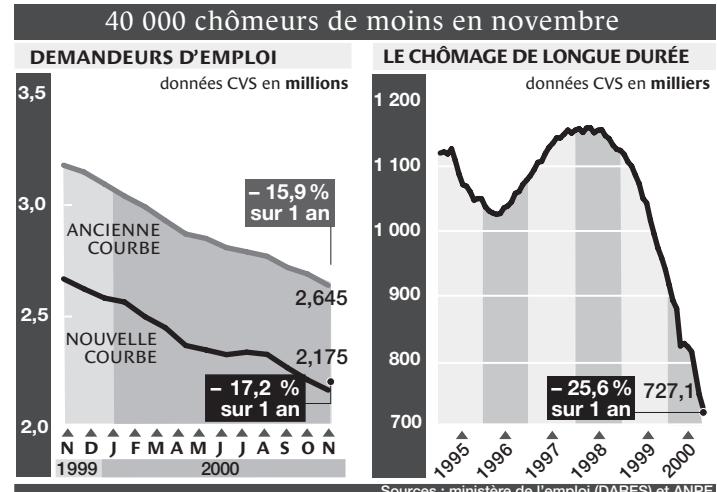
le ministère de l'emploi vendredi 29 décembre. Le taux de chômage s'élève à 9,2% de la population active. Le gouvernement cherche les leviers

qui lui permettraient d'entretenir, jusqu'aux élections de 2002, la bonne série enregistrée depuis quinze mois.

**POURVU** que ça dure! Au mois de novembre, le chômage a une nouvelle fois reculé, avec 40 000 demandeurs d'emploi en moins (- 1,8%) soit, sur un an, une diminution de 453 100 du nombre d'inscrits à l'ANPE (- 17,2%). Ce dernier chiffre, publié vendredi 29 décembre par le ministère de l'emploi et de la solidarité, confirme, à l'exception du « bogue » du mois d'août 2000, l'embellie qui s'est installée quasiment tout au long de l'année. A bien des égards, il apparaît même meilleur que celui du mois précédent, puisqu'une bonne partie des 54 700 chômeurs en moins enregistrés en octobre résultent, avant tout, d'un changement de classification pour certains d'entre eux...

Au gouvernement, où l'on se dit « heureusement surpris tous les mois », on n'en finit plus de se « réjouir » et de dresser des courbes en forme de bilan. Depuis juin 1997, ce sont ainsi quelque 962 000 chômeurs en moins qui ont été enregistrés (- 31%). En 2000, promue depuis quelque temps « meilleure année du siècle » en terme de créations d'emplois, onze mois de baisse du chômage sur douze se sont succédées, « dont six dépassaient 2%, jamais vu », commente-t-on à Matignon. Autre courbe: sur quinze mois, depuis septembre 1999, la décrue s'est accélérée: 30 000 demandeurs d'emploi, en moyenne, ont quitté le chemin de l'ANPE. A ce rythme-là, le gouvernement se prend à rêver que la barre des 1,5 million de chômeurs serait atteint fin 2001, juste à la veille des élections présidentielles et législatives... « On engrange un maximum », dit-on dans l'entourage du premier ministre. Pourvu que ça dure, donc.

Pour l'heure, il reste tout de même 2 175 500 demandeurs d'emploi officiellement répertoriés, 2 645 700 si l'on prend en compte ceux qui ont pu exercer une activité réduite dans le mois. Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage s'élève, au mois de novembre, à



9,2%, contre 9,4% le mois précédent. Cette fois encore, la baisse touche toutes les catégories. Le nombre de jeunes, de salariés précaires qui font des allers et retours entre un emploi et l'ANPE, et de chômeurs de longue durée, continue de reculer.

## OPTIMISME

Pour cette dernière catégorie, la décrue est particulièrement sensible depuis un an (- 25,6% entre novembre 1999 et novembre 2000). Selon le ministère de l'emploi, la durée moyenne de chômage a ainsi diminué de onze jours. Le flux d'offres d'emplois a aug-

menté de 4,5% sur un an. Déjà, les pronostics sur décembre vont bon train. La consommation « du feu de Dieu » décrite par Matignon, qui semble avoir régné en France pour ces fêtes de fin d'année, ainsi que le niveau d'embauches actuel poussent à l'optimisme malgré le ralentissement économique qui s'annonce du côté des Etats-Unis. Tout en appelant à la « vigilance », Laurent Fabius est donc monté au créneau, jeudi 28 décembre, pour entretenir la flamme (*lire ci-contre*).

En plus de la croissance, à l'heure où se dessinent les bilans, le gouvernement prend bien soin de met-

## Laurent Fabius table sur une croissance « d'environ 3 % »

« L'économie française dispose d'un socle de croissance d'environ 3 % pour 2001 », estime Laurent Fabius dans un communiqué publié jeudi 28 décembre pour faire un point sur la conjoncture en cette fin d'année. Le ministre de l'économie retient donc le bas de la fourchette de prévisions - 3 % à 3,6 % - qui a servi à construire le budget 2001. La demande intérieure devrait constituer le principal moteur de la croissance. « Les revenus du travail devraient progresser sensiblement, sans doute de plus de 4 %, inflation déduite », précise-t-il. Grâce à la progression de l'emploi et à une augmentation plus forte du pouvoir d'achat des salaires.

L'investissement des entreprises devrait également rester soutenu. Pour le ministre, « le rattrapage du retard d'investissement des années 1990 est en cours ». « Ces perspectives favorables ne doivent toutefois pas faire oublier la nécessité de la vigilance », prévient M. Fabius, évoquant le ralentissement américain et les risques de fluctuations des marchés de capitaux.

tre en avant les effets de sa politique pour l'emploi. Les 35 heures auraient ainsi favorisé un quart de la baisse du nombre des demandeurs d'emploi. « Sinon, nous serions restés à des baisses de chômage ordinaires », affirme-t-on à Matignon, où l'on assure que le plein n'a pas encore été fait et qu'il reste des « marges de manœuvre ». De grosses entreprises, comme Michelin, par exemple, ou des pans entiers de l'activité économique, comme le secteur des hôtels-café-restaurants, ou bien encore la Sécurité sociale sont en effet restés, pour le moment, à l'écart du mouvement.

En faisant fonctionner ses calculs, le gouvernement estime que les prévisions de l'Insee, en matière de créations d'emplois (560 000), pourraient même être légèrement dépassées et franchir la barre des 600 000 sur un an.

Pour accélérer les choses, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou projette d'ailleurs d'organiser un dispositif d'accompagnement personnalisé de retour à l'emploi en faveur des bénéficiaires du RMI, dans le cadre du renouvellement du plan de lutte contre les exclusions prévu en mars 2001. Ce dispositif viendrait ainsi compléter le programme « nouveaux départs » mis en place par l'ANPE en 1998, et la version corrigée du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) signé par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC qui prendra pleinement effet en juillet 2001. En janvier, le plan pour pérenniser les emplois-jeunes devrait aussi être dévoilé. Enfin, le gouvernement comptait sur un autre levier, pour lutter contre les « trappes à inactivité » et favoriser le retour à l'emploi avec les allégements de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) sur les bas salaires. Le Conseil constitutionnel ayant censuré l'échafaudage, il faudra trouver autre chose.

Isabelle Mandraud

## Entre 1,7 % et 2,2 % de relèvement des prestations sociales

LE 1<sup>ER</sup> JANVIER, les prestations sociales sont revalorisées.

● **Les allocations familiales** sont revalorisées de 1,8%, ce qui porte leur montant à 699,49 francs pour deux enfants, 1 594,99 francs pour trois enfants, 2 491,48 francs pour quatre enfants, puis 896,50 francs par enfant supplémentaire. Les majorations « pour âge » sont portées à 197,01 francs entre onze ans et seize ans et à 349,25 francs après seize ans. Le complément familial se montera à 910,43 francs et l'allocation de parent isolé à 3 295 francs, majorée de 1 098 francs par enfant.

● **Les minima sociaux** - le RMI, l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation d'insertion (AI), le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé - enregistrent une hausse de 2,2%. Pour une personne seule, le RMI s'élèvera à 2 608,50 francs par mois. Cette somme sera augmentée de 1 304,25 francs pour

une deuxième personne au foyer, et de 782,55 francs pour une troisième. Au delà, elle sera majorée de 1 043,40 francs par personne.

L'ASS, versée dans certaines conditions aux chômeurs en fin de droits, passera à 85,91 francs par jour, soit 2 613 francs par mois. Pour les plus de cinquante-cinq ans, elle représentera 3 753 francs par mois. L'AI, versée sous certaines conditions à des demandeurs d'emploi qui n'ont pas acquis de droits à l'indemnisation du chômage, sera de 60,52 francs par jour, soit 1 840 francs par mois. L'allocation adulte handicapé est portée à 3 654,50 francs par mois.

Le minimum vieillesse est revalorisé à 3 654,50 francs par mois pour une personne seule. Le plafond de ressources pour bénéficier de l'allocation supplémentaire est porté à 3 742,83 francs par mois pour une personne seule et 6 555,83 francs pour un couple. Le plafond de ressources n'a pas dépasser pour béné-

ficié d'une retraite de réversion reste fixé à 7 283,50 francs par mois.

● **Les pensions de base du régime général** (salariés du privé) sont relevées de 2,2%. En outre, quelque 5 millions de retraités non imposables, environ la moitié des retraités, bénéficient de la suppression de leur Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). La valeur du point Agirc (retraite complémentaire des cadres), qui permet de calculer le montant de la pension, reste fixée à 2,358 francs. La cotisation due au titre de la garantie minimale de points est également maintenue à son niveau 2000, soit 329,88 francs.

● **Le plafond mensuel de la Sécurité sociale** passera à 14 950 francs, contre 14 700 francs précédemment, soit une hausse de 1,7%. Ce plafond sert de référence au calcul des cotisations sociales, des retraites de base du régime général (salariés du secteur privé) et de nombreuses autres prestations sociales.

## Le coût des heures supplémentaires augmente pour les grandes entreprises

LE TARIF des 35 heures évolue. A partir du 1<sup>er</sup> janvier, conformément aux lois Aubry I et II, le coût des heures supplémentaires va augmenter : à cette date, en effet, la majoration des heures de travail comprises entre la 36<sup>e</sup> et la 39<sup>e</sup> heure

passe de 10 % à 25 % pour toutes les entreprises de plus de vingt salariés. Plus d'un tiers d'entre elles, qui n'ont toujours pas organisé la réduction du temps de travail, sont concernées. Seules les PME en dessous du seuil de vingt salariés béné-

ficient d'un délai de grâce jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2003. Pour les salariés, cette majoration est accordée sous forme de repos ou bien sous forme financière, à condition qu'un accord collectif le prévoie.

En même temps que leur renchérissement, le contingent des heures supplémentaires, c'est-à-dire la « réserve » mise à disposition des entreprises sans autorisation préalable de l'inspection du travail, descend également une marche. Ce contingent, fixé à 130 heures par an, va se déclencher à partir de la 36<sup>e</sup> heure et non à plus à compter de la 37<sup>e</sup> heure. A partir de 2002, il s'appliquera définitivement au-delà de la 35<sup>e</sup> heure.

Ce dispositif progressif a été mis en place pour inciter les entreprises à conclure des accords de réduction du temps de travail sans tarder. « Anticiper cette réduction de la durée légale peut se révéler une opportunité, tant du point de vue de l'organisation du travail que du

point de vue financier », insiste le ministère de l'emploi dans son dernier bulletin consacré aux 35 heures. Selon un bilan établi fin novembre, 42 805 accords ont été signés par des entreprises depuis la première loi Aubry adoptée en juin 1998, soit 4 697 585 salariés concernés et 251 915 emplois créés ou sauvegardés.

Alors que la durée des congés de Noël semble s'amplifier du fait des 35 heures, le patronat continue de tirer à boulets rouges sur la loi.

Dans le dernier numéro de sa revue

Actualité, l'Union des industries

métallurgiques et minières fustige

cette réforme, qui porte « gravement atteinte à la compétitivité des entreprises » et « aggrave les difficultés de recrutement ». De son côté,

dans la revue Commentaire, le

numéro deux du Medef, Denis Kessler, dresse le portrait d'une

« machine infernale ».

## Le Monde DES LIVRES DE POCHE

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

paraîtra dans *Le Monde* du jeudi 4 daté 5 janvier 2001

# CSA : l'opposition accuse la gauche de ne pas respecter les pouvoirs de M. Chirac

L'UDF et le RPR défendent Dominique Baudis

du président du CSA « relève des strictes prérogatives constitutionnelles du président de la République ». Ils estiment qu'« il ne revient pas à un chef de parti politique, fût-il majoritaire, de les remettre en question ». Sans citer M. Baudis, ils « rappellent à François Hollande et au PS qu'en 1985, Raymond Forni, aujourd'hui président de l'Assemblée nationale et alors ancien député socialiste du Territoire-de-Belfort, avait été nommé membre de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (premier organisme de régulation) avant de reprendre le cours de sa carrière parlementaire ».

Le président du groupe UDF « s'étonne » également des « propos aussi déplacés qu'inattendus » de M. Hollande et de M. Hue contre l'éventuelle désignation du maire de Toulouse à la tête du CSA, « dans la mesure où ils contestent

## Les socialistes préparent une éventuelle législative partielle à Toulouse

Les socialistes se disent préventivement furieux d'une éventuelle nomination de Dominique Baudis au CSA, mais ils ont quand même tout prévu pour tenter d'en tirer parti. Le choix de M. Baudis provoquerait une élection législative partielle dans la première circonscription de Haute-Garonne, dont le maire de Toulouse est l'élu. Le PS ne doute pas que, dans cette hypothèse, Philippe Douste-Blazy (UDF), candidat à la mairie de Toulouse, se porterait candidat à la législative partielle. La majorité devra donc lui trouver un adversaire pour une campagne qui ne manquera pas de prendre un tour politique national.

Le Parti socialiste a déjà pensé à plusieurs candidats. La favorite est Chantal Robin-Rodrigo, devenue députée de la troisième circonscription des Hautes-Pyrénées après l'entrée au gouvernement de Jean Glavany, dont elle était la suppléante. En cas de succès, une autre partielle aurait donc lieu dans les Hautes-Pyrénées...

une nomination qui n'a pas encore eu lieu et qui relève de la seule autorité du chef de l'Etat ». Le premier secrétaire du PS avait reçu, mercredi 27 décembre, l'appui du secrétaire national du Parti communiste qui estimait, dans un communiqué, que « la désignation d'un leader national en exercice d'un parti politique serait ainsi un coup sérieux porté à la démocratie et au pluralisme ». Vendredi, dans *Le Parisien*, Mme Liemann secrétaire nationale du PS, estime qu'e celle nomination serait une « provocation ».

Ariane Chemin

## Nicole Fontaine critique la présidence française de l'Union européenne

LA PRÉSIDENTE du Parlement européen, Nicole Fontaine, estime, dans un entretien publié vendredi 29 décembre par *Le Parisien*, que la présidence française de l'Union européenne a constitué « une immense occasion manquée ». « La France a présidé l'Union à un tournant historique : celui de l'élargissement de quinze à vingt-sept pays membres. C'était un challenge formidable. Force est de constater que les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qu'on pouvait espérer », affirme-t-elle, en précisant n'avoir « pas ressenti la cohabitation comme un obstacle, ni perçu de divergences fondamentales entre l'Elysée et Matignon ». « La présidence française aurait pu être plus éclatante et plus présente », ajoute Mme Fontaine. « Le problème est surtout qu'on assiste, chez les hommes politiques, à une sorte de renationalisation des esprits », explique la présidente.

### DÉPÈCHE

■ NORD-PAS-DE-CALAIS : pour la première fois depuis son élection en 1998, le président (PS) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Michel Delebarre, n'a pas dû avoir recours à la procédure du « 49-3 régional » pour faire adopter son budget. La majorité plurielle, qui ne dispose que de 50 élus sur 113, a bénéficié de l'abstention du groupe RPR-DL. Le budget, d'un montant de 7,1 milliards de francs, a été adopté par 52 voix pour (PS, PCF, Verts et 2 non inscrits), 34 contre (UDF, LO, FN et 6 non inscrits) et 26 abstentions (RPR, DL et 2 non inscrits). - (Corresp.).

**SANTÉ** Un an après l'instauration de la couverture-maladie universelle (CMU), le bilan est jugé plutôt positif par les associations humanitaires. ● CE DISPOSITIF, destiné à améliorer

l'accès aux soins aux plus démunis, permet à 1,1 million de personnes de bénéficier du régime de base de l'assurance-maladie, et à 4,485 millions de personnes d'accéder à une couver-

ture complémentaire. ● LES 6 MILLIONS de bénéficiaires prévus ne sont pas au rendez-vous, mais le dispositif poursuit actuellement sa montée en charge. ● LES ASSOCIATIONS

de défense des étrangers dénoncent une application restrictive de la réglementation et un accueil discriminatoire par certains centres de Sécurité sociale. ● LES CHIRURGIENS-

DENTISTES estiment pour leur part que le plafonnement des dépenses aboutit à une « dentisterie à deux vitesses » et dénoncent le plafonnement des tarifs.

## Couverture-maladie universelle : un an et 4,8 millions d'affiliés

Le dispositif de la CMU, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, est jugé satisfaisant par la plupart des associations de lutte contre l'exclusion. Mais les 6 millions de bénéficiaires prévus ne sont pas encore au rendez-vous et l'application a quelques ratés, notamment en ce qui concerne la prise en charge des étrangers

GLOBALEMENT positif. Telle est l'appréciation la plus communément formulée par les associations humanitaires à propos de la couverture-maladie universelle (CMU). Mis en place le 1<sup>er</sup> janvier pour améliorer l'accès aux soins des plus démunis, ce dispositif permet aujourd'hui à environ 1,1 million de personnes d'être affiliées au régime de base de l'assurance-maladie ; en outre, il assure à près de 4,8 millions d'individus une couverture maladie complémentaire prise en charge à 100 % – grâce au système dit du tiers-payant, qui dispense de l'avance de frais.

Première observation : les six millions de bénéficiaires escomptés au départ ne sont pas au rendez-vous. « Le dispositif poursuit sa montée en charge », analyse Michel Grignon, directeur de recherches au Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (Credes). Certains « CMUistes » potentiels n'ont pas encore déposé de demande. »

Selon Bernadette Moreau, chef de projet CMU à la CNAM, les caisses primaires d'assurance-maladie collectent, à l'heure actuelle, environ 18 000 nouveaux dossiers par semaine, ce qui prouve que le dispositif n'a pas encore touché tous les bénéficiaires en puissance. « De nombreuses personnes, qui sont proches du seuil de ressources fixé pour obtenir la CMU complémentaire, ne se sont pas manifestées, ajoute Philippe Georges, directeur du Fonds de financement de la protection

complémentaire de la CMU. Elles croient que ce n'est pas fait pour elles. » Il n'est pas exclu également que les gains de certaines catégories, comme les travailleurs indépendants, les agriculteurs, les artisans ou les personnes âgées aient été au départ sous-estimés, d'où l'écart avec les prévisions. Enfin, quelques « clients » potentiels ont peut-être disparu à la faveur de l'amélioration du marché de l'emploi.

Le saut quantitatif n'en est pas moins prodigieux : selon la CNAM, près de 3,14 millions de personnes à revenus modestes perçoivent l'aide médicale avant d'être basculées sur la CMU complémentaire. On compte donc près de 1,7 million de nouveaux bénéficiaires

d'une protection complémentaire publique. Les nouveaux entrants dans le régime de base n'ont, en revanche, pas été aussi nombreux que prévu : un peu moins de 100 000 en termes nets, d'après Philippe Georges, alors que le chiffre de 150 000 personnes sans aucune couverture-maladie circulait au début de l'année.

Cette réorganisation du système de santé en faveur des publics démunis a été mise en place au pas de charge, parfois dans la douleur. « L'année 2000 a vraiment été très dure pour nos services car nous avons démarré dans des conditions très difficiles », explique Bernadette Moreau. Tous les décrets d'application n'étaient pas encore sortis le 1<sup>er</sup> janvier, il nous manquait des

outils, des moyens d'information. » En outre, poursuit-elle, l'attente du public était réelle, la demande très forte. Les caisses primaires d'assurance-maladie (CPAM) ont souvent été embouteillées, les premiers mois (*Le Monde* du 10 février).

### « PRÉSOMPTION DE DROITS »

La CMU a aussi révolutionné les pratiques administratives : « Avant, résume Pierre Belmont, chargé de mission santé à la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), il fallait produire un tas de justificatifs. Avec la CMU, nous sommes passés à un régime de présomption de droits (...). Désormais, quelqu'un peut entrer dans une caisse et en ressortir un peu plus tard en étant affilié à l'assurance-

ce-maladie. » Dans un rapport rendu public le 7 novembre, Médecins sans frontières s'est également félicité : « Les délais d'accès aux soins variaient, il y a un an, de huit jours à dix mois (...). Ils sont actuellement d'une heure à deux mois et dans 70 % des cas, la totalité des droits a été ouverte en moins d'un mois. »

L'impact de la CMU est-il palpable ? Oui, à en croire Claude Moncorgé, président de Médecins du monde : « La CMU constitue une avancée très forte en matière d'accès aux soins, dit-il. Nous le voyons à travers l'activité de nos centres, ceux-ci sont moins fréquentés qu'autuparavant. » Compte tenu de cette baisse du nombre de patients, Médecins du monde envisage même de fermer progressivement quatre structures de soins pour les plus démunis.

Bilan plutôt satisfaisant, donc. Cependant, quelques points noirs subsistent. La situation des étrangers et l'opposition des chirurgiens-dentistes à pratiquer certains soins (*lire ci-dessous*) constituent deux difficultés de taille. Il en est d'autres.

Première critique : l'effet de seuil, qui engendre une « exclusion par le haut », selon Didier Ménard, porte-parole du Collectif alerte santé. Les personnes dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3 600 francs ne sont pas concernées par la CMU complémentaire. Ainsi, celles qui perçoivent le minimum vieillesse ou l'allocation adulte handicapé (AAH) sont-elles exclues du dispositif alors même

### Une couverture pour chaque cas

● **La CMU complémentaire.** Elle assure une couverture complémentaire à 4,485 millions de personnes selon les dernières données disponibles, qui datent du 31 octobre. Il faut y ajouter les personnes qui sont couvertes par la CMU complémentaire au titre du régime agricole, du régime des travailleurs indépendants, et celles qui sont prises en charge par les sections locales mutualistes, soit près de 300 000 personnes supplémentaires. Les allocataires du RMI y ont droit. Les personnes qui bénéficiaient de l'aide médicale départementale en 1999 ont été

inscrites automatiquement à la CMU complémentaire et y resteront, au moins jusqu'au 30 juin 2001. Enfin, les personnes dont le niveau de ressources est inférieur à 3 600 francs par mois peuvent entrer dans le dispositif.

● **La CMU de base.** Grâce à elle, tout particulier résidant en France de manière régulière a droit à la Sécurité sociale, même s'il ne travaille pas. Quelque 1,1 million de personnes sont concernées. Bénéficiant de ce dispositif tous les individus résidant en France, en situation stable et régulière, et qui n'étaient pas affiliés à un système

d'assurance-maladie. Ce volet de la CMU englobe à la fois de nouveaux demandeurs, qui n'avaient jusqu'alors aucune couverture sociale, et les personnes qui bénéficiaient auparavant de l'assurance personnelle.

● **L'aide médicale d'Etat (AME).** Les étrangers en situation irrégulière y ont droit. Les personnes présentes sur le territoire français et dont l'état de santé le justifie peuvent, par décision individuelle du ministère de la solidarité, bénéficier de l'AME. Entre 50 000 et 100 000 personnes sont concernées, selon le Fonds de financement de la protection complémentaire de la CMU.

## Des associations dénoncent la prise en charge discriminatoire des étrangers

LA CMU ne marche pas trop mal, sauf pour les étrangers. C'est le message que les associations de défense des étrangers veulent faire passer au gouvernement à la veille du premier anniversaire de la mise en place de la couverture maladie universelle. Dans un communiqué intitulé « La CMU pour les étrangers ça commence quand ? », l'Observatoire du droit à la santé des étrangers, qui regroupe le plupart des associations de défense des étrangers et des malades du sida, vient de dénoncer les atteintes à la loi. Quelques semaines auparavant, Médecins sans frontières (MSF) dressait un bilan sans complaisance des dysfonctionnements dans la mise en œuvre du dispositif.

La loi du 27 juillet 1999 sur la CMU conférait à toute personne résidant en France un droit à la prise en charge des soins par un régime d'assurance-maladie et maternité à condition de déclarer une résidence « stable et régulière ». Un décret puis un arrêté de décembre 1999 ont précisé que, pour ouvrir leurs droits, les étrangers devaient présenter un titre de séjour égal ou supérieur à trois mois. Les précisions réglementaires n'ont pas suffi.

Dès les premiers mois de mise en œuvre, les associations ont tiré la sonnette d'alarme pour dénoncer les réticences des caisses primaires d'assurance-maladie (CPAM) à accepter comme preuve du séjour régulier les titres provisoires de séjour comme les attestations des préfectures, les convocations à des rendez-vous ou les attestations de dépôt de demande d'asile (*Le Monde* du 10 février). Pour y remédier, le ministère de l'emploi et de la solidarité leur a adressé, le 3 mai, une circulaire rappelant que l'étranger est considéré comme régulier dès lors qu'il peut attester « par la présentation de tout document (...) qu'il a déposé un dossier de demande de séjour ». Ont donc droit à l'ouverture immédiate de leurs droits tous les étrangers ayant déposé une demande de titre de séjour. La situation semble s'être depuis améliorée dans certains centres, mais pas partout. « Depuis le début du mois de décembre, cela ne va pas du tout dans les caisses parisiennes », témoigne Dider Maille, responsable du Comité médical pour les exilés (Comede).

Première critique, la mise en place de guichets spéciaux pour les étrangers. D'après la loi, ces étrangers sans papiers ont droit à

l'aide médicale d'Etat (AME) et doivent être reçus comme les autres assurés dans les centres des CPAM. Dans les faits, certaines directions régionales ont spécialisé des antennes des caisses primaires dans l'accueil des sans-papiers. En Ile-de-France, des guichets séparés pour les étrangers irréguliers ont été mis en place tandis qu'à Paris, ces derniers sont systématiquement envoyés dans les hôpitaux. Un « dispositif d'exclusion au caractère gravement discriminatoire et inacceptable au sein même du service public », juge le rapport de MSF. « C'est une entorse manifeste à la loi qui instaurait le guichet unique, où tout le monde doit être reçu », assure Patrick Mony, du Groupe d'information et de soutien aux immigrés (Gisti).

### PRATIQUER « LA SUSPICION »

Deuxième problème, la reconnaissance des autorisations provisoires de séjour. Certaines caisses n'ont pas admis qu'une simple convocation en préfecture ou une attestation de dépôt de dossier puisse ouvrir le droit à la CMU comme le précisait la circulaire du 3 mai. Du coup, les demandeurs d'asile ou certains étrangers possesseurs

d'un document provisoire se voient renvoyés vers l'aide médicale. Là encore, aux dires des associations, les caisses parisiennes, qui ont vu affluer les demandeurs d'asile, se sont illustrées par leur rigidité. « Les caisses pratiquent la suspicion de non-droit », accuse M. Maille.

Enfin, l'ouverture des droits pour les enfants mineurs de parents étrangers semble aussi problématique. Ne figurant pas sur les attestations délivrées par les préfectures, les caisses ignorent leur existence. Les parents se retrouvent ainsi affiliés à la CMU, mais pas les enfants qui, eux, sont affiliés à l'AME.

Au ministère de la solidarité, on reconnaît les réticences de certains centres de sécurité sociale : « Nous avons un gros travail de sensibilisation à faire pour expliquer la circulaire dans les caisses », admet un responsable de la direction générale de l'action sociale. « Nous n'avons pas abandonné l'idée du guichet pour tous », assure de son côté le Fonds de financement de la protection complémentaire de la CMU. Une réunion avec les CPAM récalcitrants est prévue en début d'année.

Sylvia Zappi

## Les chirurgiens-dentistes face au dispositif : « On nous oblige à faire du dumping »

ON PEUT difficilement l'accuser d'être indifférente au sort des plus démunis. Ancienne militante au PS, Monique Marty a fait le choix d'exercer son art – chirurgien-dentiste – à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), une commune populaire de la banlieue parisienne. Elle soigne aussi bénévolement des patients au dispensaire parisien de Médecins du monde, avenue Parmentier, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Faciliter l'accès au système de santé des personnes ayant de faibles ressources ? Le Dr Marty souscrit entièrement à cette idée. Pourtant, la praticienne a « beaucoup de choses négatives à dire » au sujet du dispositif de la CMU.

Sur l'ensemble du territoire, la CMU a remplacé l'aide médicale départementale. Or, en Seine-Saint-Denis, affirme la praticienne, le nouveau système est, sur certains aspects, moins généreux. La caisse d'assurance-maladie avait mis en place l'aide médicale expérimentale (AMEX), un dispositif propre au département qui s'appliquait notamment aux soins dentaires ; dans ce système, le patient impécunieux disposait d'une enveloppe

pouvant aller jusqu'à 6 500 francs pour se faire poser des prothèses. « Aujourd'hui, déplore la dentiste, celle-ci est plafonnée à 2 600 francs sur deux ans. Et nous ne devons pas effectuer de dépassements d'honoraires. En outre, les tarifs que nous pouvons pratiquer sont plafonnés : 1 200 francs pour une couronne métallique, 2 000 francs lorsqu'elle est en céramique. Il est impossible d'engager des travaux sérieux dans des conditions pareilles. »

### UN ÉTAT DÉPLORABLE

De nombreux « CMUistes », poursuit-elle, présentent des dentitions dans un état déplorable. Or les règles du jeu en matière de prothèses autorisent, dans le meilleur des cas, la pose de deux ou trois couronnes sur deux ans. Comment procéder s'il y a dix dents à « traiter » ? Quelles dents choisir ? Pour Monique Marty, ces contingements posent le problème – éthique – d'une « dentisterie à deux vitesses » : « Il va falloir faire de la coquetterie aux pauvres », s'indigne-t-elle.

Cerise sur le gâteau : les délais de remboursement. Pour les prothèses, la télétransmission ne fonction-

ne pas, prétend-elle. Le Dr Marty doit donc adresser des formulaires papier à l'assurance-maladie et n'est payée qu'« au bout de deux à trois mois ». Du coup, comme « 99 cabinets sur 100 », elle reçoit tous les « CMUistes » pour les soins dits « conservateurs » – carie, détartrage, extraction, etc. –, mais les réorientera vers des dispensaires municipaux ou de la Sécurité sociale lorsque ceux-ci réclament des travaux plus lourds.

Pour Jean-Marc Dersot, chirurgien-dentiste dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le problème se résume en quelques mots : « On nous oblige à faire du dumping. » « Si l'on veut réaliser des prothèses à ce prix-là, poursuit-il, il faut s'adresser à des laboratoires de mauvaise qualité ou qui travaillent avec les pays asiatiques. » Ce praticien, spécialisé en parodontie et en implantologie, considère que « l'idée de qualité » est absente du dispositif. Pour autant, le Dr Dersot ne trouve « rien de choquant » à la philosophie même de la CMU : les soins bucco-dentaires sont coûteux, il est normal d'aider les personnes démunies à y avoir accès. Mais compte

tenu de l'architecture actuelle du système, « je trouve que l'on nivelle par le bas ». En outre, juge le dentiste, la CMU a instillé un surcroît de bureaucratie et de contrôles qui froissent sa conception de l'art dentaire : « Je suis très attaché à la notion de libéral, confie-t-il. Je tiens à garder ma liberté d'entreprendre. Si je dépend du bon vouloir de la machine administrative, si je suis à la merci des retards accumulés dans les caisses d'assurance-maladie et si je suis payé à un niveau moindre que le coût de l'acte, ce n'est même pas la peine de commencer une activité. »

### DES TARIFS PLAFONNÉS

Un panier de soins dérisoire pour les prothèses, des tarifs plafonnés, une tutelle jugée pesante, des délais de remboursements parfois interminables... Avant même que la CMU n'entre en vigueur, les dentistes avaient déjà brandi la plupart de ces arguments. Certains refusaient même, un temps, d'accueillir des « CMUistes ». Par deux fois au cours du premier semestre, Odette Grzegrzulka, députée (PS) de l'Aisne, a signalé ces incidents devant la commission des affaires

sociales de l'Assemblée nationale : « Dans plusieurs régions, comme le Midi notamment, on a carrément assisté à de la discrimination sanitaire, raconte-t-elle. Des cabinets demandaient d'abord au patient s'il bénéficiait de la CMU. Si oui, celui-ci était aussitôt réorienté vers des dispensaires. » A leur décharge, pondère l'élu, les chirurgiens-dentistes pouvaient invoquer les ratés d'un système informatique qui « n'était pas au point, les premiers temps ». Depuis, la situation s'est « calmée », selon Mme Grzegrzulka ; les rejets de « CMUistes » sont désormais « sporadiques ».

Des patients éduqués ? André Robert, le président du conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes, réfute : « C'est absolument faux, soutient-il. Personne n'est en mesure de me donner le moindre nom, le moindre chiffre. » L'ordre, souligne-t-il, a « rappelé au respect de la loi ». Il y eut certes des « mots d'ordre », les premiers temps, lancés « dans des mouvements de colère », mais ceux-ci sont restés « marginaux, ponctuels, localisés ». B. Bi.

### Le Monde

#### A LA TELEVISON ET A LA RADIO

##### Le Monde des idées

LCI

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10

Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10

Le lundi à 15 h 10

##### Le Grand Jury

RTL-LCI

Le dimanche à 18 h 30

##### La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE

Le samedi à 12 heures

##### Libertés de presse

FRANCE-CULTURE

Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

##### A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

##### La « une » du Monde

BFM

# La grève des professionnels libéraux de la santé menace d'engorgement les services d'urgences

Pour le moment, les hôpitaux publics n'enregistrent que de faibles répercussions de la « semaine santé morte »

Le Centre national des professions de santé (CNPS) qui regroupe infirmiers, kinésithérapeutes, spécialistes, biologistes et médecins généralistes, appelle,

depuis le 24 décembre, à une grève de huit jours pour protester contre la maîtrise comptable des dépenses de santé. Ce mouvement menace d'en-

gorger les services d'urgences des hôpitaux publics réalisant, selon les grévistes, une simulation de ce que serait un système unique d'accès aux soins.

**LE PLUS DIFFICILE** serait à venir. D'après les professionnels, grévistes et non grévistes, l'opération « santé morte » lancée par les médecins et infirmiers libéraux, menace d'engorgement les services d'urgences des hôpitaux publics samedi 30, dimanche 31 décembre et lundi 1<sup>er</sup> janvier. Car les lits d'hospitalisation pour les malades arrivés en urgences pourraient être tous occupés. Des salles ont été fermées faute de personnel disponible en raison des congés, et il est impossible de renvoyer chez elles les personnes âgées hospitalisées si les infirmiers libéraux et les kinésithérapeutes ne sont pas là, en bout de chaîne, pour leur permettre d'être soignées à domicile.

Tous les acteurs de santé libéraux ont été appelés à participer au mouvement de protestation orchestré par le Centre national des professions de santé (CNPS) qui regroupe infirmiers, kinésithérapeutes, spécialistes, biologistes et médecins généralistes. Le CNPS affirme avoir pris cette décision pour protester contre la maîtrise comptable des dépenses de santé, « qui empêche toute négociation contractuelle et risque d'entraîner le rationnement des soins si le verrouillage entre secteur public et secteur privé de la santé reste complet ». En cessant le travail, les professionnels entendent « simuler » la situation qui prévaudrait en fin d'année si la loi était respectée. Toute la population devrait, selon eux, s'adresser alors à l'hôpital public, réalisant ainsi ce que serait un système unique d'accès aux soins. « Nous avons appelé à différer les soins non urgents, comme cela est fait depuis des années en Grande-Bretagne où chacun sait qu'on peut attendre plusieurs années

une prothèse de hanche », précise le docteur Jacques Reignault, président du CNPS.

Le degré de mobilisation est variable. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le problème majeur semble concerner l'afflux à l'hôpital d'Avignon des urgences pédiatriques. En Midi-Pyrénées, c'est à Toulouse que l'encerclement des urgences se fait le plus sentir. A

Les infirmiers, les kinésithérapeutes, les biologistes, parmi d'autres, ont été frappés le 1<sup>er</sup> août par une diminution de leurs rémunérations, au motif que l'enveloppe financière qui leur était allouée allait être dépassée. « On veut nous détruire », dénonce Michèle Dauby, pharmacien biologiste à Nice. Pour cette profession non plus, rien n'est sûr, « la base de leurs rémunérations est

sé par les urgentistes de l'hôpital public, qui reçoivent les malades n'ayant pas trouvé de place ailleurs.

« La grève a peu de répercussions sur notre fonctionnement, assure le docteur Patrick Pelloux, président de l'Amuph. Les fréquentations des urgences et des SAMU sont identiques à celles observées pendant les vacances de fin d'année des années antérieures. Depuis des années, c'est nous qui assurons l'essentiel des soins non programmés. Les gens sont conscients de la qualité du service que nous leur fournissons et ceux qui nous consultent ne savent même pas si leur médecin traitant est en grève ! »

## GRÈVE COURCHEVEL

Il faut dire que c'est la troisième année consécutive que les médecins libéraux arrêtent le travail entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier, au moment des vacances. « C'est la troisième année de "grève Courchevel" », lance Guy Vallet, porte-parole de la Conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers universitaires.

Guy Vallet avance une augmentation de 20 % des urgences dans les hôpitaux publics de la région de Rouen. « Notre personnel est fortement mobilisé alors que, ajoute-t-il, tout autant que les autres, il aspire à quelques congés de fin d'année ». Les soignants du secteur public accusent les libéraux de les « prendre en otage », eux et les malades, pour résoudre leurs conflits avec les pouvoirs publics. « Les conflits sont de plus en plus durs faute de négociations, conclut amer, l'urgentiste Patrick Pelloux. On ne voit pas se dessiner de politique de santé publique ».

Elisabeth Bursaux

## Elisabeth Guigou convoque un sommet sur la santé

Préoccupée par toutes ces professions médicales qui « prennent l'air de la rue », selon son expression, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, organise, le 25 janvier, un « sommet » sur la santé. Ce jour-là seront conviés au ministère l'ensemble des syndicats de praticiens libéraux, toutes catégories confondues, ainsi que les représentants de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam). Cette réunion avait été annoncée par Mme Guigou lors du rapport du plan de soins infirmiers (PSI) pour engager une « réflexion sur les conditions d'une rénovation du système de santé ». Dans une lettre à Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Cnam, la ministre avait souligné les « difficultés de dialogue » et évoqué la nécessité de trouver de nouvelles méthodes de travail. A l'exception de MG France, les syndicats ont accueilli, pour l'heure, cette initiative avec scepticisme.

La Rochelle et à Niort, la situation est « comme d'habitude en cette période », c'est-à-dire débordée, selon l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (Amuph). Les différentes professions de santé ne font pas la grève de la même manière. « Nous assurons la continuité des soins, explique Marcel Affergan, porte-parole de Convergence-infirmière, un des syndicats d'infirmiers qui s'est engagé dans le mouvement, mais nous n'assurerons aucune nouvelle prescription. Nous attendons de cette grève que les usagers prennent conscience de ce qu'est la maîtrise comptable des soins. »

modifiée trois fois par an, ajoute Jacques Reignault. Alors que ce ne sont même pas eux qui prescrivent les examens, on les condamne pour dépassement du volume des examens permis par la loi de finances. L'unique mécanisme de régulation consiste alors à modifier la nomenclature des examens.

« Dans les 30 départements dont nous avons des nouvelles, la grève est suivie par une majorité des professionnels de santé, affirme le président du Cnam. La plupart des cliniques privées n'acceptent pas de nouveaux patients. Près de 50 % des médecins généralistes sont aussi en grève. »

Très différent est le tableau dressé

# La Commission européenne dénonce les carences sanitaires de la filière porcine française

De graves lacunes relevées dans les contrôles

ENTRE autres conséquences, l'affaire de la vache folle a conduit à porter une attention toute particulière aux conditions dans lesquelles sont conçues, élevées, abattues et transformées des dizaines de millions de bêtes (bovins, porcs, volailles et poissons) destinées à l'alimentation humaine. Un document officiel émanant de la Commission européenne vient aujourd'hui mettre en lumière les conditions problématiques – au regard des dispositions réglementaires et sanitaires en vigueur dans l'espace européen – dans lesquelles travaillent en France les acteurs de la filière porcine. L'absence de vétérinaires inspecteurs lors de l'examen *ante mortem* des porcs y est dénoncée. Le rapport mentionne notamment le cas d'un abattoir tuant 1,4 million de bêtes par an dans lequel aucun vétérinaire n'inspecte les animaux à leur arrivée. Dans un autre où l'on abat 750 bêtes par jour, cet examen est effectué par deux auxiliaires. Des anomalies sont d'autre part constatées dans les examens *post mortem* des animaux ainsi que dans le dispositif de traçabilité. Les auteurs observent que les inspecteurs vétérinaires de contrôlent pas véritablement l'usage qui peut être fait des certificats de garantie sanitaire.

De manière plus inquiétante le rapport dénonce avec force certaines pratiques à haut risque sanitaire. « Le sang destiné à la consommation humaine est collecté dans des conditions non hygiéniques. Les animaux sont saignés à la chaîne et le sang collecté dans un système ouvert avec de hauts risques de contamination à partir des peaux souillées », écrivent les auteurs, qui observent que le sang collecté peut partir vers la chaîne alimentaire humaine avant même que les résultats des examens *post mortem* soient connus. Ils notent d'autre part que le personnel des abattoirs ne dispose pas – ou ne se sert pas – de l'outillage nécessaire au respect des règles élémentaires d'hygiène et ajoutent avoir même vu dans une chambre froide des carcasses porcines souillées de matière fécale ou contaminées avec de l'huile provenant du matériel de la chaîne d'abattage. Les auteurs du rapport observent enfin que des animaux atteints de maladies chroniques ou victimes d'anciennes fractures infectées sont conduits à l'abattoir.

## DÉROGATION

Dans un courrier en date du 28 juillet et adressé au directeur de l'Office alimentaire et vétérinaire par Bernard Vallat, alors directeur adjoint de la DGAL, les autorités françaises « s'étonnent d'assertions qui révèlent une incompréhension des modalités de fonctionnement de l'administration française qui est pourtant assez unanimement considérée comme centralisée et hiérarchisée ». Précisant le mode de fonctionnement de la structure pyramidale des services vétérinaires et rappelant les effectifs de ces services (environ 1 100 vétérinaires inspecteurs et 3 000 techniciens), les autorités françaises reconnaissent les insuffisances relevées en matière d'inspection *ante mortem* qui justifient le recrutement, en cours de réalisation, de 246 vétérinaires inspecteurs vacataires à plein temps. Mais elles réfutent les critiques concernant la recherche des trichines (parasite porcin pouvant contaminer l'homme), estimant que la situation épidémiologique du cheptel porcin français justifie bien une dérogation aux contraintes européennes qui imposent une recherche systématique.

Jean-Yves Nau

## L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE  
À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 · Fax 0153209350

**En exclusivité pour les lecteurs du Monde**

# Week-end New York

5 jours/3 nuits

**4390F\***

Quatre jours pour (re)découvrir New York en toute liberté et participer à une rencontre avec l'un des correspondants du Monde aux Etats-Unis.

**COPRENTANT** Le vol aller/retour direct sur Delta Airlines au départ de Paris, Lyon et Nice • Les transferts aéroport-hôtel, aller/retour • 3 nuits à l'hôtel Park Central 3\*\*\*, hôtel rénové des années 30 en face du Carnegie Hall, chambre double • Les taxes internationales d'aéroport 500F • Les frais d'émission • L'assistance rapatriement.

**11 DATES PROPOSÉES:**  
du jeudi 18 janvier au jeudi 29 mars 2001  
Départ jeudi 10h40, arrivée NYC (aéroport JFK) à 13h00  
Retour dimanche 19h40, arrivée Paris à 8h40

\*500 places disponibles. Offre valable au départ de Paris, Lyon et Nice.

Coordination : JFD System

Renseignements et inscriptions VOYAGEURS AUX ETATS-UNIS  
Liore ZEITOUN ☎ 01 42 86 17 09 / Lori ETOURNEAU ☎ 01 42 86 16 78  
amerique@vdm.com - Programme sur le www.vdm.com Lic. 025950346

Voyageurs  
AUX ÉTATS-UNIS

## DISPARITIONS

# Jean-Marie Dunoyer

L'ancien chroniqueur artistique du « Monde »

**NOTRE** ancien collaborateur Jean-Marie Dunoyer est mort mercredi 27 décembre à Paris dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Il ne fait pas bon jouer du fière, quand le temps est à la grosse caisse. Sa discréte foncière a empêché Jean-Marie Dunoyer d'atteindre le public vaste que méritait son érudition, sa précision scrupuleuse, son affabilité devant les gens et les choses. Savoyard de naissance - il était né à Annecy le 8 janvier 1907 -, celui que nous appelions par ses initiales, « JMD » - il les préférait à sa signature complète - avait débuté avant-guerre au *Progrès de la Haute-Savoie* et au *Petit Dauphinois*, puis, après guerre, à *Ce Soir* et à *Franc-Tireur*, avant d'entrer en 1960 au *Monde*. D'abord au service des informations générales, puis au service culturel, il en a été le chroniqueur artistique de 1974 à 1988. Pesées, suggestives, ses critiques d'art étaient attendues par amateurs et galeristes. Selon le pré-

cepte de Malraux, Jean-Marie Dunoyer savait se mettre, en toute humilité mais en pleine sympathie, à la place de l'artiste.

A l'Institut de France, dont il présida longtemps l'association des correspondants, il rendait compte avec ponctualité et humour des activités des cinq Académies, notamment des réceptions sous la Coupole. Lors de ses quatre-vingt-dix ans, le chancelier Pierre Messmer salua sa constance enjouée de vieux serviteur du Quai Conti.

**ÉCRIVAIN À PART ENTIERE**

Un écrivain à part entière avait cohabité avec le chroniqueur attentif à l'actualité et à la création des autres. Après *La Bicyclette* (1944), *Les Lions végétariens* (1952) et *Les Principes d'Archimède* (1953), tous trois chez Gallimard, Jean-Marie Dunoyer a donné une des meilleures études sur Ramuz (Ed. Rencontre, 1959, réédité en 1978), des essais sur les peintres Fagniez, Schneider et Léon Zack,

une monographie sur sa ville natale, *Annecy* (Champ Vallon, 1984) et une sorte de bestiaire fantastique, *Bêtises* (Le temps qu'il fait, 1997).

A part de mots imaginaires ou détournés - *ptéroductyo, savate* -, il laissait libre cours à une fantaisie et à un goût pour le jeu avec les mots qui rappelaient Michaux, Queneau, Tardieu.

Faisant preuve en toutes circonstances d'un professionnalisme exemplaire, « JMD » portait sur la création artistique et littéraire un regard fasciné, moqueur, éclairant. Son léger boîtement, son pâle regard plein de délicatesse, sa voix feutrée, ses attentions fraternelles, ont marqué profondément la vie du journal et son équipe durant près de trente ans.

Lise Dunoyer et sa famille peuvent être assurés de la fidélité émue avec laquelle sera gardé le souvenir d'un confrère de talent, d'un homme de cœur.

B. P.-D.

# Marcel Lucotte

Ancien sénateur et maire d'Autun

**MARCEL LUCOTTE**, qui fut l'un des principaux animateurs de la droite sénatoriale sous le double septennat de François Mitterrand, est mort jeudi 28 décembre à l'hôpital d'Autun (Saône-et-Loire).

Né à Autun le 16 janvier 1922 dans une famille de cheminots, Marcel Lucotte avait d'abord été journaliste avant d'entrer en politique, comme conseiller municipal (à partir de 1959), puis maire (de 1969 à 1995) de sa ville natale, comme conseiller général élu du canton d'Autun (de 1970 à 1988), comme membre du conseil régional de Bourgogne - il en fut président de 1978 à 1979, puis de 1985 à 1989 -, enfin comme sénateur (de 1971 à 1995), inscrit au groupe de l'Union des républicains et des indépendants (URI), qu'il présida de 1984 à 1995.

C'est dans sa fonction de président de groupe et de « coordinateur » des groupes de la majori-

té sénatoriale qu'il s'était fait connaître au plan national, en participant activement aux combats du Sénat, bastion de l'opposition à la gauche, contre les gouvernements socialistes.

**ATTACHÉ À SA VILLE**

En 1989, avant qu'Alain Poher, alors président du Sénat, ne décide de briguer un nouveau mandat, il avait laissé entendre qu'il serait candidat à sa succession si le président sortant ne se représentait pas.

Parallèlement à ses fonctions parlementaires, Marcel Lucotte

**JACQUES BOUCHACOURT**, ancien député (UDR) de la Nièvre, est mort mercredi 27 décembre. Né le 31 mai 1923 à Fourchambault (Nièvre), docteur en droit et diplômé de l'Essec, Jacques Bouchacourt a été diplomate et membre du Conseil économique et social,

avait exercé celles de secrétaire général adjoint, puis de conseiller politique du Parti républicain. Mais il était resté attaché pardessus tout à ses mandats locaux et à sa ville d'Autun : « Je ne sais pas si ma ville me doit quelque chose », déclarait-il en 1989 au moment où, en application de la loi sur le cumul des mandats, il quittait la présidence du conseil régional pour conserver sa mairie. *Je sais par contre que je dois tout, dans mon parcours politique, à ma ville*.

Thomas Ferenczi

avant d'être élu député de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Nièvre, en juin 1984. Battu en 1973, il cessa toute activité politique dans le département en 1978. Jacques Bouchacourt était président du Rassemblement français pour l'Europe des peuples depuis 1992.

Au *Journal officiel* du vendredi 29 décembre sont publiés :

● **Solidarité** : un décret relatif aux montants de l'allocation d'insertion et de l'allocation de solidarité spécifique.

● **Mayotte** : deux décrets d'application des ordonnances du 8 mars relatives aux actes de l'état civil à Mayotte.

Au *Journal officiel* du jeudi 28 décembre sont publiés :

● **Etat civil** : un décret portant simplification de formalités administratives et suppression de la fiche d'état civil, ainsi qu'une circulaire d'application de ce décret.

● **Logement** : deux décrets et deux arrêtés relatifs à l'allocation de logement et au calcul de l'aide personnalisée au logement.

Chaque jeudi  
**LE MONDE DES LIVRES**  
avec **Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

**JOURNAL OFFICIEL**

Au *Journal officiel* du samedi 23 décembre sont publiés :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Kirghizstan sur l'en-couragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 2 juillet 1994.

Au *Journal officiel* du dimanche 24 décembre sont publiées :

● **Sécurité sociale** : la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel la concernant (*Le Monde* du 21 décembre).

Au *Journal officiel* daté lundi 25-

mardi 26-mercredi 27 décembre sont publiés :

● **Sécurité sociale** : un décret fixant le plafond de la Sécurité sociale pour 2001.

● **Solidarité** : un décret portant revalorisation de l'allocation de revenu minimum d'insertion.

● **Catastrophe naturelle** : deux décrets portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

Au *Journal officiel* du vendredi 29 décembre sont publiés :

● **Etat civil** : un décret portant simplification de formalités administratives et suppression de la fiche d'état civil, ainsi qu'une circulaire d'application de ce décret.

● **Logement** : deux décrets et deux arrêtés relatifs à l'allocation de logement et au calcul de l'aide personnalisée au logement.

**AU CARNET DU « MONDE »****Naissances**

Jacqueline BELTOISE, Marguerite-Marie LEJOLY, ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils,

**Louis**,

le 17 décembre 2000, chez

Alexandre et Stéphanie DANJOU.

**Décès**

— Michel Balinski, Rebecca, Maria et Marta, ont la tristesse de faire part du décès de

Irena BALINSKA, née RAJCHMAN,

leur mère et grand-mère,

survenu le 25 décembre 2000.

Ses proches ont célébré à Chenu ses quatre-vingt-douze ans pleinement vécus.

62, rue Charlot,  
75003 Paris.

— Mme Jacques Bouchacourt, son épouse,

Dominique Bouchacourt et Patrick Lefas, Marielle Bouchacourt Gusberti, et Franco Renato Gusberti, ses enfants.

Laura-Lou Gusberti, sa petite-fille.  
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jacques BOUCHACOURT, docteur en droit, ancien député,

ancien membre de section du Conseil économique et social, colonel honoraire, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, croix du combattant volontaire de la Résistance,

le 27 décembre 2000, dans sa soixante-dix-huitième année.

Il a rejoint son fils,

Jean-Pierre.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 janvier 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, avenue du Roule,  
92200 Neuilly-sur-Seine.

(Lire ci-contre.)

— La Brède. Bordeaux. Strasbourg.

Jacques CANTE

s'est éteint en ce mois de décembre, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Sa famille et ses amis font part de leur peine.

— Le président et les membres du conseil d'administration du CEDIAS-Musée social,

la directrice et le personnel du CEDIAS-Musée social, ont le regret de faire part du décès de

Henri DOBLER,  
vice-président d'honneur,  
HEC 1964,  
officier de l'ordre national du Mérite.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

**CARNET DU MONDE**

Fax : 01-42-17-21-36

e-mail : carnet@mondepub.fr.

**CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000**  
**TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, 140 F TTC - 21,34 €**

**AVIS DE MESSE, ...**

**ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS, ...**

**TARIF ABONNÉS, 120 F TTC - 18,29 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, 550 F TTC - 83,85 €**

**MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS Forfait**

**Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € 10 lignes**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €**

**COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**

**01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36**

**01.42.17.29.96 - e-mail: carnet@mondepub.fr.**

**Abonnez-vous au *Monde* pour seulement 173F par mois**

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

101MQPA1

**Autorisation de prélèvements**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chèquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 à 8h 30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F TTC/min)

« *Le Monde* » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year. « *Le Monde* » 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champain N.Y.U.S. and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to I.M.S. Box 15-18, Champain N.Y. 129 191518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tel. : 800-428-30-03

# 25 ans de violences en Angola

**Le trafic d'armes à propos duquel Jean-Christophe Mitterrand est mis en cause avait pour destinataire l'Angola. En toile de fond de cette nouvelle affaire politico-financière, une terrible guerre civile. Stephen Smith raconte les heures sanglantes de cet eldorado pétrolier**

**L**a violence est à ce point tout dans l'histoire de l'Angola, avant et depuis l'indépendance en 1975, que le meilleur récit se passe de dates, de noms de lieux, de sigles de mouvements de libération qui, les colons portugais chassés du pays, se sont figés en appareils politico-militaires, parti-Etat ou parti-révolution. Cette histoire-là, la vraie, a été rédigée dans un asile psychiatrique par l'écrivain Antonio Lobo Antunes, d'une traite, sans répit, sans concessions (*La splendeur du Portugal*, Paris, Christian Bourgois Editeur, 1998). Elle décrit des filles « bidonvillaines », « le profil majestueux des cadavres », « un gamin qui boitait, s'amorçant en plis successifs tel un pardessus qui rate le portemanteau ». Elle parle de gens qui ont « des fils barbelés au lieu des nerfs », qui « examinent quelque chose faisant partie d'eux et ne leur appartenant pas », « une chose décrochée, peut-être le cœur, qui ballotte dans leur poitrine ». Tout un peuple, terrorisé et affamé, a « l'estomac tantôt dans la bouche, tantôt dans les talons », mais s'acharne à « inventer un présent révolu depuis des années », pour ne pas se résigner à la damnation : « La mort est une tendance chez les Noirs comme les cheveux crépus et la pauvreté. »

Lorsque, le 11 novembre, l'Angola fête ses vingt-cinq ans d'indépendance, l'équation est simple : l'âge de sa souveraineté correspond à un quart de siècle de guerre civile. Le bilan est à l'avantage. Au moins un demi-million de civils ont été tués dans les combats, quelque 300 000 autres blessés, dont 100 000 mutilés par des mines anti-personnel. Sur 12 millions d'habitants, un tiers ont été chassés de leur foyer. A ces déplacés intérieurs s'ajoutent 350 000 réfugiés à l'extérieur, à peu près à parts égales au Congo-Kinshasa et en Zambie. Selon un récent rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la moitié des Angolais sont « pauvres », 10 % « extrêmement pauvres ». Deux millions et demi de nécessiteux n'ont pas accès à l'aide humanitaire.

Le soleil des indépendances n'est pas noir pour tout le monde. Les happy few de la « nomenklatura du pétrole » – les députés, ministres, généraux, chefs de la police, hauts magistrats, membres de l'entourage présidentiel et autres obligés du régime – reçoivent une « prime de Noël » d'au moins 25 000 dollars dans un pays où le salaire minimum est fixé à l'équivalent de 4 dollars, soit le prix d'une grande boîte de lait en poudre. Christine Messiant, chercheuse au CNRS et meilleure experte de l'Angola en France, s'est livrée à un autre calcul : l'importation de voitures de luxe représente trois fois le montant de l'aide humanitaire, elle-même égale à l'importation de bière... A partir de là, nul besoin de s'interroger sur l'utilisation d'une rente pétrolière – de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars par an – qui ne fait le bonheur que des fondés de pouvoir et des marchands d'armes.

La guerre est le fil rouge de l'histoire angolaise. Colonie jusqu'en 1975, puis Etat indépendant, le pays n'a jamais vu éclore un espace politique autonome de la force armée, seule à décider de l'exercice du pouvoir. En 1956, des intellectuels proches du Parti communiste portugais, clandestins, fondent le Mouvement populaire de l'Angola (MPLA), qui préside, à partir de 1962, Agostinho Neto, fils d'un pasteur méthodiste, médecin de formation et poète à ses heures perdues. Un an plus tard, dans l'exil au Congo belge, le Front national de libération de l'Angola (FNLA) est créé par Holden Roberto, autre protestant, Bakongo du nord de l'Angola. Le MPLA, en février 1961, le FNLA, en mars, déclenchent l'insurrection anti-coloniale. Issu, en 1966, d'une scission du FNLA, l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi, fils d'un chef de gare, Ovimbundu du plateau central, établit dans le sud-est de l'Angola son propre maquis,



**Le 6 mars 1993, après cinquante-deux jours de siège, Huambo est conquise par les hommes de Jonas Savimbi. En haut, le Palais du gouverneur lors des combats.**

doté de faibles moyens. D'abord chacun pour soi face à la puissance coloniale, puis en rivalité entre eux à la veille et au lendemain de l'indépendance, les trois mouvements écrivent l'histoire de la patrie avec leurs faits d'armes.

Au début des années 70, ils parviennent à fixer en Angola 50 000 soldats portugais. Mais ils ne sont jamais près de défaire l'armée coloniale dans la plus importante possession africaine de Lisbonne, grande comme la France et la péninsule Ibérique réunies. Plus d'un demi-million de Portugais s'y sont installés en raison de la douceur du climat, de fabuleuses richesses agricoles et minières : 200 000 tonnes de café par an, du sisal, du coton, du fer, du pétrole et des diamants... Très peu est fait pour les « indigènes ». En 1971, à peine 500 000 d'entre eux sont scolarisés dans le primaire, 50 000 dans le secondaire, seulement 2 600 dans le supérieur.

Le 25 avril 1975, la « révolution des oeillets » au Portugal ouvre à l'Angola la voie de l'indépendance. Signés en 1975, les accords d'Alvor consignent les modalités d'une transition que s'engagent à mettre en œuvre le général Spinoza, à Lisbonne, et, à Luanda, « l'amiral rouge » Rosa Coutinho. Mais, faute de s'entendre au sein d'un gouvernement intérimaire, les trois mouvements de libération se combattent, le FNLA marchant sur Luanda, bastion du MPLA, pendant que l'Unita s'empare du chemin de fer de Benguela et du port de Lobito, avec l'aide de l'armée sud-africaine. L'enclave de Cabinda, très riche en pétrole, protégé par les deux blocs rivaux. Affranchi de sa double tutelle géopolitique, soviétique et américaine, l'Angola se retrouve face à lui-même. Après deux années de tribulations militaires, qui tournent nettement à l'avantage.

C'est alors qu'en septembre 1979, à cinquante-sept ans, le « président-poète » Augustinho Neto meurt d'un cancer dans un hôpital de Moscou. Un ingénieur du pétrole formé en URSS, modeste fils d'une employée de maison et d'un maçon, lui succède : Eduardo dos Santos. Il n'a que trente-sept ans. L'influent idéologue du régime, Lucio Lara, l'a mis sur orbite, comme « solution d'attente ». Elle est toujours en place, vingt-et-un ans plus tard... Pour commencer, Eduardo dos Santos s'avère un bon « camarade » pendant la Guerre froide. Jusqu'à 50 000 Cubains se battent sur le sol angolais contre « l'imperialisme américain et ses supposés », tout en protégeant les compagnies pétrolières, pour la plupart

des militaires du Mouvement populaire de l'Angola (MPLA) aux prises avec un partisan de l'Unita de Jonas Savimbi.

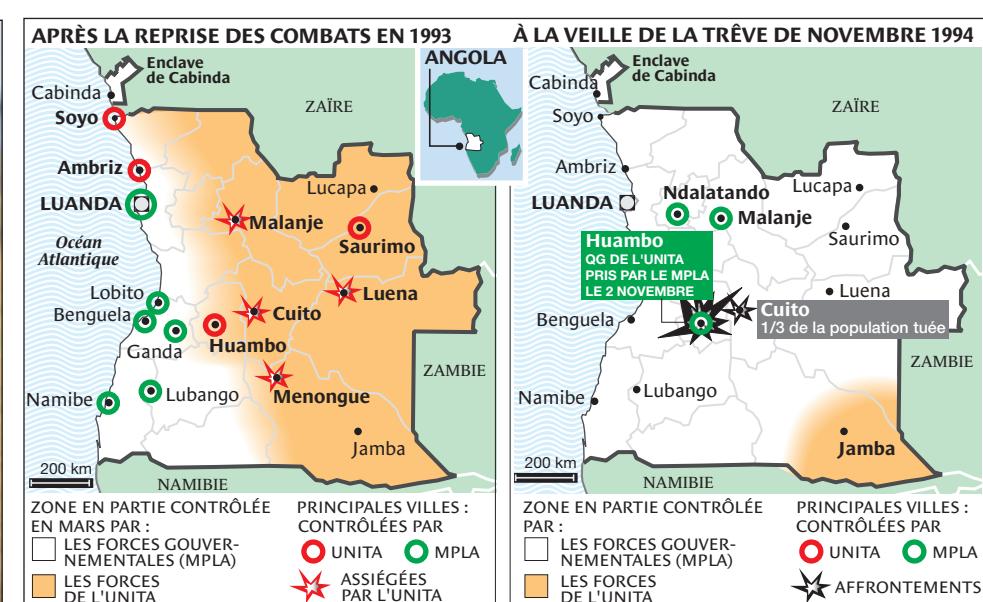


JACK PICONE/NETWORKEPHOTO



un traité d'amitié de vingt ans. En 1977, le MPLA devient « parti du travail ». La même année, une tentative de coup d'Etat est très brutallement réprimée, des milliers de civils et militaires étant tués ou torturés en prison. En mars 1977, puis en mai 1978, le pays frôle la guerre avec le Zaïre voisin, après avoir permis le retour armé des anciens « gendarmes katangais » dans la province méridionale de l'ex-Congo belge. Les parnas français et marocains sauvent le régime de Mobutu en sautant sur Kolwezi. Luanda se réconcile d'abord avec le Portugal, puis avec le Zaïre et, enfin, avec la France.

C'est alors qu'en septembre 1979, à cinquante-sept ans, le « président-poète » Augustinho Neto meurt d'un cancer dans un hôpital de Moscou. Un ingénieur du pétrole formé en URSS, modeste fils d'une employée de maison et d'un maçon, lui succède : Eduardo dos Santos. Il n'a que trente-sept ans. L'influent idéologue du régime, Lucio Lara, l'a mis sur orbite, comme « solution d'attente ». Elle est toujours en place, vingt-et-un ans plus tard... Pour commencer, Eduardo dos Santos s'avère un bon « camarade » pendant la Guerre froide. Jusqu'à 50 000 Cubains se battent sur le sol angolais contre « l'imperialisme américain et ses supposés », tout en protégeant les compagnies pétrolières, pour la plupart



américaines, qui extraient l'or noir autour de Soyo, dans le nord, et dans l'enclave de Cabinda. Il est vrai que des barils de brut exportés dépendent leur solde, versée directement au Leader Maximo à La Havane.

Paralysés par le scandale du Watergate et la démission de Nixon, faibles pendant le bref règne intérimaire de Gerald Ford, les Etats-Unis n'avaient pas réagi au débarquement des Cubains. Puissance régionale, c'est l'Afrique du Sud qui s'engage aux côtés de l'Unita, à partir de 1978, par des incursions militaires toujours plus profondes. Grâce à cette aide, l'Unita, retranchée à Jamba, « la fin des terres », dans l'extrême sud-est de l'Angola, survit mais se compromet avec le régime de l'apartheid. Jonas Savimbi, issu d'un collage de frères maristes et diplômé polyglotte de Sciences Po à Lausanne, n'en a cure. Maoïste formé à Pékin, il pratique la dialectique marxiste en parfait casuiste. Les longues années d'isolement à Jamba feront de cet homme brillant un despote de la brousse, impitoyable, cruel. A partir de 1985, l'Amérique de Ronald Reagan, puis de George Bush l'élèvera à la dignité du « combattant de la liberté », décoré dans le bureau oval de la Maison blanche. En six ans, jusqu'en 1991, 250 millions de dollars de fonds secrets seront mis à la disposition de l'Unita par la CIA, qui « prête » également des missiles Stinger aux rebelles angolais, pour les protéger de l'aviation gouvernementale.

Cette guerre de substitution en Afrique australe prend cependant fin avant même que ne s'effondre le mur de Berlin. Les accords quadripartites, signés en décembre 1988 au siège des Nations unies à New York, lient l'accès à l'indépendance de la Namibie, sous administration sud-africaine, au départ des 50 000 soldats cubains d'Angola. Par ce marché donnant-donnant s'achève la guerre froide aux avant-postes africains des deux blocs rivaux. Affranchi de sa double tutelle géopolitique, soviétique et américaine, l'Angola se retrouve face à lui-même. Après deux années de tribulations militaires, qui tournent nettement à l'avantage.

Pour le gouvernement, qui a néanmoins déclenché une « offensive générale », le début de l'année est

**Les happy few de la « nomenklatura du pétrole » reçoivent une « prime de Noël » d'au moins 25 000 dollars dans un pays où le salaire minimum est fixé à l'équivalent de 4 dollars, soit le prix d'une grande boîte de lait en poudre**

tage de l'Unita, les deux factions armées parapent, en mai 1991, un accord de paix, qui prévoit la tenue d'élections sous le contrôle des Nations unies. L'Unita n'y perçoit qu'une formalité, un vote confirmatif de sa position de force sur le terrain.

Mal lui en prend. Le mouvement de Jonas Savimbi payera cher le tout-militaire, qu'il aura toujours préféré au combat politique. Il sera appréhendé comme « belliciste ».

Rude. A la mi-janvier, la base pétrolière à Soyo est, pour la première fois, investie par l'Unita, qui s'empare également des zones diamantifères du nord-est. Le 6 mars 1993, après cinquante-deux jours de siège, la seconde ville du pays et place forte du centre, Huambo, est conquise par les hommes de Jonas Savimbi. L'organisation américaine Human Rights Watch estime alors à 10 000 le nombre des civils tués, rien que dans cette bataille.



## KUITO NOVEMBRE 2000

Kuito, capitale de la province de Bié, assiégée pendant vingt et un mois en 1993, est devenue le symbole d'une guerre à outrance. 50 000 civils y ont succombé, sans troubler la conscience universelle

Photographies de Guy Tillim/StudioX

Ci-contre, la tombe d'un amputé. Les prothèses sont déposées comme ornement funéraire.

Certains jours, l'Unita aurait tiré un millier d'obus sur le centre-ville. De la garnison gouvernementale – 13 000 soldats – seuls 800 restent au moment de la reddition. Luanda réagit à la défaite en rétablissant le service militaire obligatoire et en levant, souvent de façon coercitive, 100 000 recrues. En désaccord avec l'armée, à propos du financement de l'effort de guerre, le grand argentin du gouvernement, Salomao Xirimbimbi, est démis de ses fonctions.

« L'armée frappe à la porte de tous les pays », confie à l'époque un attaché militaire occidental en poste à Luanda. « Elle demande des armes, des matériels, de la formation et même des uniformes. » C'est dans ce contexte qu'est conclu le premier contrat d'armement entre le gouvernement angolais et Pierre Falcone, PDG de la société Brenco International, qui s'est associé pour l'occasion à un homme d'affaires russe, Arkadi Gaydamak. Jean-Christophe Mitterrand aurait établi le contact avec le président Eduardo Dos Santos et joué un rôle dans le montage financier de l'opération. Qui n'est pas simple. Le pétrole angolais est, en effet, déjà gagné – hypothéqué avant même d'être extrait du sol – sur les trois années à venir. Par ailleurs, l'Angola doit à la Russie, héritière des créances de l'Union soviétique, 6 milliards de dollars pour des livraisons d'armes antérieures. Nonobstant, un contrat portant sur 47 millions de dollars est signé et exécuté. Des gros-porteurs russes débarquent sur l'aéroport de Luanda du matériel de guerre en violation de l'embargo contenu dans l'accord de paix, qui, il est vrai, a volé en éclats.

Malgré tout, les Forces armées angolaises (FAA) ne parviennent pas à redresser la situation. Depuis avril 1993, l'Unita contrôle les trois quarts du pays. Seule une étroite bande cotoie lui échappe, et des chefs-lieux de province, qu'elle assiège cependant. Kuito, la capitale de la province de Bié, au centre, devient le symbole d'une guerre à outrance. Pendant vingt et un mois, cette ville de 150 000 habitants restera encerclée, accessible seulement par les airs, en bravant la DCA de l'Unita. « Quand des groupes de 150 personnes se décidaient à passer les lignes de combat pour chercher de quoi manger, la moitié seulement, souvent, revenaient vivants », témoigne Karl Maier, l'un des rares journalistes à s'être rendu sur place. « A Sarajevo, il n'y a pas de cessez-le-feu et, pourtant, l'aide humanitaire arrive », s'indigne le représentant spécial de l'ONU pour l'Angola, alors M. Alioune Blondin Beye. « Ce qui se passe ici est inacceptable. Chaque jour, mille personnes meurent directement ou indirectement de la guerre, sans provoquer plus d'émotion que cela ! ». Kuito n'est pas Sarajevo. Un tiers de la population, 50 000 civils, y succombent sans troubler la conscience universelle. Le régime de Luanda se défend par tous les moyens, même les plus inattendus. En juillet 1993, il offre à tous les députés une Audi neuve, ce qui vaudra au Parlement le surnom

d'« Auditorium »... Sur le plan militaire, le gouvernement multiplie les commandes d'armes.

En février 1994, un deuxième contrat est signé avec Pierre Falcone, pour la livraison de chasseurs Mig et d'hélicoptères de combat. Le volume de la vente : 463 millions de dollars. Fin juillet, début août, deux journaux portugais, *Expresso* et *O Públlico*, rapportent que quatre navires affrétés par un « consortium franco-russe » ont été déchargés dans le port de Luanda, où des hélicoptères MiG17, des chars et des pièces d'artillerie lourde s'alignent sur les quais. Le mouvement de Jonas Savimbi commence à battre en retraite sur tous les fronts. Mise en déroute, l'Unita sera obligée de négocier un accord de paix, qui équivaut à sa capitulation. En septembre, Kuito est délivré par l'armée gouvernementale. Le 2 novembre, les forces de Luanda entrent dans Huambo, abandonné par les rebelles. Dix-huit jours plus tard, le « protocole de Lusaka », est paraphé dans la capitale zambienne.

C'est, à nouveau, une paix en trompe-l'œil. Le gouvernement n'est pas prêt à partager le pouvoir, et quand bien même il le serait, l'Unita s'y refuserait, ne cherchant qu'à gagner du temps pour se rééquiper, en atten-

dant le prochain round de l'interminable guerre civile. En 1995, Jose Eduardo Dos Santos, qui passe ses étés sur la Côte d'Azur où il possède une résidence, vient en visite officielle en France. Lors d'un déjeuner au Quai d'Orsay, l'une de ses filles, qui vit et étudie à Londres, assiste à une querelle. A sa table, un imprudent demande aux diplomates français et angolais si, dans le cadre de la visite, il est question de ventes d'armes. « Non, je ne crois pas. Ce n'est pas d'actualité », se contente de répondre un membre de la délégation angolaise. « Vous n'y pensez pas ! En Angola, on vient de faire la paix », s'offusque un diplomate français. Ses collègues abondent dans le même sens. Jusqu'à ce que la fille du président angolais lâche, d'un ton tranchant : « Mais, bien entendu, nous sommes venus chercher des armes. Qui peut croire, sérieusement, que Savimbi abandonnera la partie à moins d'être totalement défait ? » Dans le silence gêné qui s'ensuit, on n'entend plus que le cliquetis des couverts.

En décembre 1998, le gouvernement angolais déclenche sa « der des ders ». De provocation en obstruction, Jonas Savimbi a fermé la porte à toute autre solution. Une fois de plus, l'Unita remporte la première



Ci-dessus, un hélicoptère de l'armée gouvernementale survole la ville détruite.

**Des enfants traînent des jouets qu'ils fabriquent avec des bouts de bidons de pétrole récupérés.**

**Une école du centre-ville, sans toit ni porte, les murs criblés d'impacts de balles.**

**Les réfugiés se sont regroupés pour recevoir l'aide alimentaire internationale. Ils tremperont leur doigt dans une encre indélébile pour éviter la fraude.**

manche. Mais, à l'automne 1999, la fortune de la guerre change de camp. Même Andulo et Bailundo, les repaires historiques de la rébellion sur le haut plateau central, tombent. Savimbi semble perdu, mais se retire dans les profondeurs du territoire, relance la guerre de guérilla. Comme dans le passé, la population civile est prise en otage, des deux côtés. Dès le 27 janvier, en phase avec l'air du temps, le Parlement angolais a déclaré Jonas Savimbi comme « criminel de guerre et terroriste international ». Le 15 mars, ce qui reste de la mission d'observation des Nations unies a été mis à la porte par le gouvernement. « L'ONU a fait ce qu'elle pouvait en Angola », déclare le dernier représentant spécial, Issa Diallo. « Nous n'abandonnons pas ce pays. Nous nous retirons seulement. »

Depuis, en Angola, c'est le huis

clos. Pour se faire pardonner son échec, l'ONU ne cesse de renforcer les sanctions internationales contre l'Unita, diabolisée, disqualifiée comme interlocuteur. De leur côté, les puissances occidentales, Etats-Unis et Portugal en tête, courtoisent une dictature pétrolière appelée à un brillant avenir. D'ici à 2008, eu égard aux récentes découvertes en eau profonde, l'Angola et sa faible population disposeront d'une rente pétrolière, qui sera supérieure à celle du Nigeria et de ses 110 millions d'habitants. Alors, pourquoi se fâcher avec le futur premier producteur de brut sur le continent ? Et qu'importe que la guerre continue de faire rage dans l'hinterland ? L'or noir coule off shore et, pour le reste, tant mieux pour les marchands d'armes.

Stephen Smith

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# 2000, une année record

**R**EPRISE par le doute à la fin de l'été, l'économie française - et européenne - finit l'année en beauté. Pratiquement tous les indices sont orientés positivement. Le chômage, qui recule de mois en mois, presque sans interruption, est en passe de pouvoir atteindre son plus bas niveau historique depuis 1983. Ce que confirment les derniers chiffres publiés par le ministère de l'emploi à la veille du Nouvel an. En un mois, le nombre de demandeurs d'emploi a encore diminué de 40 000, le taux de chômage revenant à 9,2 % de la population active.

A un rythme dix fois supérieur à celui des vingt années qui viennent de s'écouler, et même deux fois plus élevé que pendant les années soixante, la création d'emplois ne cesse, parallèlement, de battre des records. Pierre-Alain Muet, conseiller économique auprès du premier ministre, écrit triomphalement à ce propos que « les années 1998, 1999 et 2000 figureront ainsi parmi les cinq meilleures performances du siècle ».

Un moment, pourtant, on a pu craindre que la belle mécanique de la croissance retrouvée ne s'enraye et, avec elle, la confiance des Français, qui l'a nourrie d'une consommation accrue. La faiblesse de l'euro, par rapport au dollar, menaçait de gêner les entreprises. Associée à l'envolée des prix du pétrole, au-dessus de la barre des 35 dollars le baril, cette anémie a entraîné un petit regain d'inflation et provoqué le retour d'un déficit commercial dû pour l'essentiel à la facture énergétique.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directrice : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alidor, directeur général ;  
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhoteau  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Sole

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : quarante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rééditeurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

### Naissance d'une princesse impériale à Neuilly

**SI L'ON EN CROIT** la chronique, c'est une authentique descendante du roi Salomon et de la reine de Saba qui est née ce matin à Neuilly. La princesse Medfariah, épouse du prince héritier d'Ethiopie Asfa Wossen, a mis au monde une fille. Fils de l'empereur Haïlé Sélassié (« force de la Trinité »), le prince Asfa Wossen (« qui élargit les frontières ») est l'héritier de la dynastie salomonienne, dont les origines remontent à Ménélik I<sup>e</sup>, fils du monarque hébreu et de la reine de Saba. A entendre l'entourage du prince, la naissance de la princesse en France est tout un symbole.

Le royaume du « prêtre Jean », qui occupa une si grande place dans l'imagination des chroniqueurs du Moyen Age, est devenu aujourd'hui un Etat relativement moderne, et l'influence de la langue et de la culture françaises ne cesse de s'y développer. Le lycée

français d'Addis-Abeba, installé dans l'un des plus beaux bâtiments de la capitale, don de l'empereur, connaît une vogue extraordinaire et forme plus d'un millier d'élèves par an. C'est en France que le couple princier avait choisi de passer ses vacances et d'attendre « l'heureux événement ».

Le prince, qui parle assez couramment le français, ressemble étonnamment au portrait de son arrière-grand-père, Sahlé Sélassié, par Rochet d'Héricourt, avec son nez busqué, sa chevelure ondulée, ses lèvres accentuées et son sourire plutôt doux. Quant à la princesse Medfariah, âgée de vingt-quatre ans, elle fut élevée chez des religieuses françaises à Jérusalem, où ses parents s'étaient réfugiés durant l'occupation italienne.

E. S.

(30 décembre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Palestine, la révolte d'un peuple

par Fayçal Husseini

**N**OMBREUX sont ceux qui demandent pourquoi s'est produite une nouvelle Intifada, ce soulèvement palestinien, à un moment précisément où tout le monde croyait que Palestiniens et Israéliens étaient tout près de parvenir à une paix durable. La question est légitime.

Le processus de négociation qui s'est amorcé avec l'accord d'Oslo en 1993 visait à instaurer la paix et la prospérité dans la région, mais, en réalité, les Palestiniens se trouvent aujourd'hui dans une situation économique et politique pire qu'avant le début du processus d'Oslo. Il faut revenir sur les racines véritables des toutes dernières tentatives conduites pour résoudre le conflit et concilier nos différences.

En 1988, le Conseil national palestinien (CNP) élu, alors réuni en exil, se prononçait pour l'existence de deux Etats s'appuyant sur les résolutions 242 et 338 des Nations unies, qui mettent en demeure Israël de restituer toutes les terres occupées lors de la guerre de 1967. Cette décision marquante reconnaissait non seulement le droit à l'existence d'Israël mais également son droit d'exister sur 78 % de la Palestine historique.

Le CNP acceptait qu'un Etat palestinien indépendant soit créé à Gaza et en Cisjordanie. Par ce fait, le peuple autochtone de Palestine assurait à Israël un Etat en paix à l'intérieur des frontières d'avant le 4 juin 1967. Cette décision ouvrait la voie aux pourparlers de Madrid, au cours desquels, de son côté, Israël acceptait (pour la première fois) les résolutions 242 et 338 des Nations unies, ainsi qu'aux discussions qui ont abouti à l'accord d'Oslo. Les deux parties approuvaient désormais l'application des résolutions de l'ONU et le principe de la terre contre la paix. Enfin – du moins le pensions-nous alors –, Israéliens et Palestiniens avaient une chance de transformer la physionomie de la région et de renoncer à la haine et au sang versé pour choisir la paix et la coopération.

Franchissons à présent rapidement les années jusqu'au début de l'an 2000. Les Palestiniens ne contrôlent partiellement que 40 % de la Cisjordanie et 70 % de Gaza, et cela dans certaines limites strictes, tandis qu'Israël continue de chicaner sur les termes d'un retrait provisoire. Entre-temps, notamment sous le gouvernement Barak, Israël

a continué sa politique du fait accompli en accélérant la construction de colonies et la confiscation de terres (plus de 50 000 colons juifs se sont installés en Cisjordanie depuis Oslo) ; Jérusalem reste fermée à la majorité des Palestiniens, qui font, par ailleurs, l'objet de contrôles sévères lors de leurs déplacements d'une ville palestinienne à l'autre, et entre Gaza et la Cisjordanie. A l'évidence, Oslo a donné à Israël le temps de cimenter à proprement parler son occupation des territoires, qui devaient constituer l'Etat palestinien. En dépit de ces violations continues, les Palestiniens s'en sont tenus au processus de paix, essayant de s'accommoder des difficultés quotidiennes qu'il impliquait.

**Les Palestiniens ont, en cinquante-deux ans, appris à vivre avec l'injustice, et nous avons fait beaucoup de concessions dans la recherche de la paix. Mais notre dignité d'homme n'est pas négociable**

obtenir de nous des concessions d'une ampleur telle qu'elles auraient été inacceptables pour le peuple palestinien. Concernant Jérusalem aussi, l'offre qui nous a été faite aurait été inacceptable pour le reste du monde arabe et islamique. Ainsi le sommet s'est-il soldé par un échec, et, quelques heures plus tard, malgré la promesse de Mme Albright, l'administration Clinton en rejetait publiquement la faute sur les Palestiniens.

Si les Israéliens ont prétendu que M. Barak était allé plus loin qu'aucun autre leader israélien, les propositions présentées par lui à Camp David n'offraient toujours pas les conditions minimales d'un Etat palestinien viable, pas plus qu'elles ne satisfaisaient nos droits

nien – aussi bien chrétien que musulman – s'est senti au plus haut point trahi par M. Barak et par Israël. C'était plus que nous ne pouvions tolérer.

L'agitation qui a suivi a rapidement tourné à l'émeute, attisée par des années de frustration et d'humiliation. C'est la révolte d'un peuple, toutes conditions sociales confondues. L'occupation par Israël des territoires palestiniens est la dernière occupation militaire dans le monde. Or l'occupé exige simplement son droit à la liberté, à l'autodétermination et à la démocratie.

En Yougoslavie, la population s'est soulevée et a renversé son gouvernement afin de faire valoir ses droits : le monde entier l'en a félicité. Les Palestiniens se soulèvent contre une occupation militaire étrangère, et on condamne leur action. Les Etats-Unis et Israël exigent que les dirigeants palestiniens stoppent la violence et mettent un terme aux émeutes, comme s'il suffisait d'appuyer sur un bouton magique pour convaincre la population de rentrer chez elle et de tranquillement continuer à vivre sous l'occupation militaire.

L'utilisation par Israël d'une force brutale et démesurée est en train de déstabiliser la région tout entière. L'envoi de tanks, de missiles et des hélicoptères Apache de fabrication américaine contre des manifestants sans armes dans nos villes et nos villages terrorise et radicalise la population. Il faut que cesse la violence israélienne, que soit levé le siège de nos villages. Une force de paix internationale doit être constituée afin d'assurer la protection des droits élémentaires de l'homme et la mise en place de tout accord futur. Ainsi seulement sera créé un climat propice à l'application de la résolution 242 sans que le sang soit encore versé.

Une telle démarche nouvelle, si elle est claire pour les Palestiniens, nous donnera l'espoir qu'il existe une chance de progresser. Le processus de paix, tel que l'ont amorcé les pourparlers de Madrid en 1991, doit une fois de plus se substituer au processus de guerre, et la logique de la raison prendre le pas sur celle du pouvoir.

**Fayçal Husseini** est membre du comité exécutif de l'OLP, chargé des affaires de Jérusalem.

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize). © New York Times

## Le cinéma en péril

Suite de la première page

Le 18 juin, le conseil d'administration de Vivendi annonce le projet de fusion avec sa filiale Canal+ et avec la société nord-américaine Seagram, propriétaire de la major hollywoodienne Universal. En moins d'un semestre, balayant les inquiétudes du Conseil supérieur de l'audiovisuel, les exigences de la Commission européenne et la perplexité puis la mobilisation – tardive – des professionnels du cinéma, Jean-Marie Messier impose ses vues. Elles lui permettent, grillant la politesse à la fusion AOL/Time-Warner, d'être temporairement à la tête du plus grand groupe de communication du monde. Canal+, pilier de la production cinématographique française depuis quinze ans, est absorbé dans une entité où les enjeux culturels ne sont pas une priorité stratégique. Dans l'indifférence générale, le plus grand système de production et de distribution de films en Europe, StudioCanal, passe sous le pouvoir d'un grand patron d'Hollywood, Ron Meyer, PDG d'Universal.

Face au développement de ce groupe monopolistique, les autres puissants du secteur réagissent. TF 1 (qui n'est pas seulement la plus puissante chaîne de télévision de France, mais aussi le producteur et détenteur d'un catalogue de six cents films) jette en novembre les bases d'une alliance avec Pathé, presque en même temps que la firme au coq, dirigée par Jérôme Seydoux, annonce le 14 décembre la fusion de son circuit de salles avec son concurrent Gaumont, dirigé par Nicolas Seydoux. En créant Europacalés, les frères Seydoux prennent l'avantage

sur leur rival désigné, UGC, dont l'actionnaire principal n'est autre que... Vivendi.

L'ampleur de ces bouleversements et l'opacité qui règne encore sur leurs coulisses – l'avenir des technologies de production et de diffusion – expliquent en partie l'apathie des professionnels du cinéma devant ces véritables séismes, eux naguère si prompts à monter au créneau pour la moindre égratignure à leur statut. Lorsqu'ils s'expriment, les porte-parole du cinéma se contentent de revendiquer d'improbables statu quo et d'impossibles retours en arrière, sans jamais paraître prendre la mesure du caractère exceptionnel et irréversible des grandes évolutions en cours, sous le double signe de la numérisation et de la mondialisation.

### « DIVERSITÉ CULTURELLE »

Lors de précédents bouleversements, les représentants du cinéma avaient su faire évoluer les législations et les pratiques professionnelles pour garantir leurs intérêts. Ils l'avaient pu grâce à la constante réaffirmation des enjeux artistiques, délaissés sinon dénigrés désormais par des assistés chroniques (à commencer par les producteurs et les circuits) devenus peu regardants sur les principes culturels et d'intérêt général qui président aux systèmes d'aide dont ils tirent profit. Et le cinéma a su se défendre grâce à une approche commune avec l'Etat, attaché à garantir un domaine considéré depuis l'entre-deux-guerres comme un élément du patrimoine d'intérêt national.

Force est de constater que les pouvoirs publics ont déserté à l'heure des plus grands périls. En une période où le CNC (Centre national de la cinématographie) aurait dû manifester sa force politique, il s'est révélé plus faible et maladroit que jamais. Et le ministère de la culture n'a, pour ce qui est

du cinéma, jamais été capable de prendre la moindre initiative efficace, se contentant d'annoncer qu'il se montrera « vigilant » face à des décisions prises hors de son contrôle, quand elles ne constituaient pas autant de camouflets.

Confrontés à la concentration et à la prééminence des intérêts financiers, les ministres précédents, de Jack Lang à Catherine Trautmann, avaient au moins – bien que trop lentement – préparé la mise en place d'une « place forte » culturelle : la Maison du cinéma de Bercy. Le 13 octobre, cédant sans gloire devant la menace dérisoire d'un remake de l'affaire Langlois, Catherine Tasca a détruit d'un trait de plume ce projet d'institution capable de défendre une autre idée du cinéma que celle des multinationales.

La liste des défaillances n'est pas close. L'Etat n'est pas non plus parvenu à faire partager par ses partenaires européens sa conception de l'exception culturelle, pourtant diplomatiquement affadie en « diversité culturelle », et le pourra moins encore dans une Europe élargie. Enfin, le gouvernement français, pour la première fois

## RECTIFICATIFS

### ALINE PAILLER

Ancienne députée européenne et candidate aux élections municipales à Toulouse, Aline Pailler nous prie de préciser qu'elle n'est pas signataire de l'appel « pour la constitution d'un forum de la gauche citoyenne », contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 27 décembre.

### PÉDOPHILIE

Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous indiquions

dans *Le Monde* du 12 décembre à propos de l'affaire du « Grand Cahier » à Abbeville, ses services n'ont diffusé aucune note stipulant que tout texte « à connotation sexuelle » constitue « le premier degré de la pédophilie ».

### ISABELLE ADJANI

C'est par erreur que la date de naissance d'Isabelle Adjani a été rendue illisible sur la reproduction de sa fiche scolaire au lycée de Courbevoie (*Le Monde* du 23 décembre). Isabelle Adjani est née le 27 juin 1955 à Paris. Cette information est publique et notamment disponible dans les éditions du *Who's Who*.

**CONJONCTURE** Le ralentissement américain change la donne. Les handicaps qui pesaient sur la croissance européenne depuis le printemps disparaissent un à un. ● L'EURO se

retrouve à son plus haut niveau face au dollar depuis un an. Au fur et à mesure que les doutes s'accumulent sur la santé économique des Etats-Unis, la monnaie européenne ne cesse

de s'apprecier. ● LE PÉTROLE ? Les cours du baril, qui avaient dépassé la barre des 35 dollars, sont retombés en dessous de 22 dollars ces derniers jours. ● LES AUTRES matières premières

sont entraînées dans la même baisse. En quelques semaines, les cours du cuivre, du papier, de l'aluminium, de l'acier ont enregistré des reculs de 3 % à 10%. ● CE RETOURNEMENT

soudain de l'environnement économique et financier devrait inciter les entreprises à mettre en œuvre les investissements qu'elles projettent (*lire aussi notre éditorial page 14*).

# La baisse du pétrole et la hausse de l'euro devraient soutenir la croissance

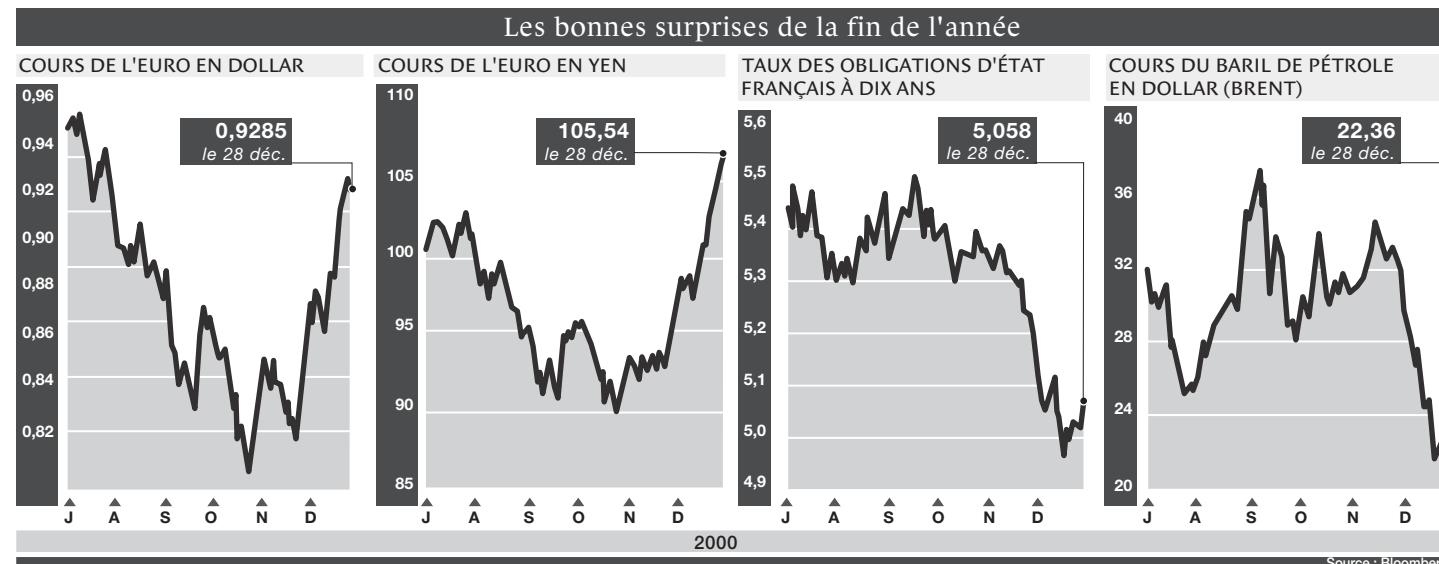
Retrouvant un pouvoir d'achat qui leur avait été confisqué par l'envolée des prix de l'essence, rassurés par la poursuite du reflux du chômage, les ménages pourraient de nouveau être les premiers moteurs de l'économie dans les mois à venir

**AUCUN ANALYSTE** n'aurait osé parler sur un retour aussi rapide. En moins d'un mois, les handicaps qui pesaient sur la croissance européenne depuis le printemps sont en train de disparaître. L'euro ? Il n'a jamais été aussi fort qu'aujourd'hui lors des douze derniers mois.

Au fur et à mesure que les doutes grandissent sur la santé économique des Etats-Unis et sur la reprise au Japon, la monnaie européenne ne cesse de s'apprecier. Elle atteint désormais 0,93 dollar, soit 13,4 % de plus par rapport à son plus bas niveau, 0,82 dollar, atteint le 26 octobre. Le pétrole ? Les cours du baril, qui avaient dépassé la barre des 35 dollars ces derniers mois, sont tombés en dessous des 22 dollars ces derniers jours. A la pompe, le prix du super sans plomb 95, selon le dernier relevé hebdomadaire national du ministère de l'économie, a baissé de 43 centimes en moyenne en France, du 1<sup>er</sup> au 22 décembre. Son prix moyen à la pompe s'est élevé à 6,70 francs TTC le litre, soit 72 centimes de moins par rapport à l'ensemble du mois de septembre.

Les autres matières premières, victimes de la crainte d'une récession aux Etats-Unis, sont entraînées dans la même baisse. En quelques semaines, les cours du cuivre, du papier, de l'aluminium, de l'acier ont enregistré des reculs de 3 % à 10%.

Le revirement a été si brutal que des analystes n'excluent pas certains soubresauts dans les semaines à venir. Déjà, les pays producteurs de l'OPEP s'activent pour enrayer la chute des cours du pétrole. « *Dans l'état actuel du marché, l'OPEP doit baisser sa production d'au moins un million de barils par jour* », a affirmé, le 24 décembre, Hossein Kazempour-Ardabili, conseiller du ministre iranien du pétrole. Relayée



par le Venezuela et la Libye, cette position pourrait se traduire par une première réduction de production, d'environ 500 000 barils par jour, dès le 8 janvier. Elle risque d'être définitivement entérinée lors de la prochaine réunion de l'organisation, prévue à Vienne le 17 janvier.

#### « UNE MUTATION FONDAMENTALE »

Mais pour la plupart des observateurs, l'environnement économique et financier est en train de changer radicalement. Le ralentissement sensible de la croissance – et peut-être même, comme certains le craignent, une menace de récession – de la première économie du monde modifie tout. « *Le ralentissement américain est une mutation mondiale fondamentale* », insistait Hans Eichel, ministre allemand des finances, dans un entretien au *Figaro* du 26 décembre.

L'euro devrait être le premier bénéficiaire de ces changements.

D'après plusieurs études bancaires, la monnaie européenne pourrait se retrouver, dans les prochains mois, à parité avec le dollar. De son côté, le prix du pétrole, en dépit des mesures éventuelles prises par l'OPEP, ne semble pas devoir remonter rapidement. La valeur du baril en 2001-2002 évoluerait entre 21 et 25 dollars, selon un récent rapport de la Banque mondiale.

Si ces prévisions se confirmaient, elles seraient une excellente nouvelle pour la croissance européenne. Même si le choc a été moins violent que lors des dernières crises pétrolières, la conjonction de la baisse de la monnaie européenne – qui a perduré près de deux mois de sa valeur face au dollar en un an – et de la hausse du pétrole et des matières premières a coûté très cher à l'Europe. Pour la première fois depuis 1992, la France devrait afficher cette année un déficit commercial. Selon les premières estimations de l'Insee, celui-ci s'élèverait à 46,5 milliards de francs.

L'essentiel de ce déséquilibre est dû à la facture énergétique, qui aurait plus que doublé pour dépasser les 150 milliards de francs.

L'inflation s'est nourrie de cette flambée des prix pétroliers. A la fin novembre, les prix avaient, en glissement annuel, progressé de 2,2 %. Près de la moitié de cette hausse est liée au pétrole. Les entreprises n'ont pas pu répercuter entièrement ces augmentations dans leurs prix. Mais elles se sont en partie rattrapées par la forte progression de leurs volumes de production, grâce notamment aux exportations. Les ménages, eux, ont payé l'intégralité de la facture. En septembre 2000, le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés du secteur privé, correspondant au salaire brut déduction faite de l'inflation, accusait un repli de 0,3 %.

Ce recul s'est traduit dans la consommation. Tout au long du deuxième semestre, la croissance, bien que réelle, a été erratique. Même si les groupes affichaient des

taux élevés d'activité, ils n'étaient pas très confiants dans l'avenir. Certains ont préféré différer des investissements.

#### POUVOIR D'ACHAT RETROUVÉ

L'allégement en cours de la facture pétrolière devrait faire disparaître une partie de ces freins. Avant même d'avoir pris conscience du changement de situation, la plupart des firmes s'attendaient déjà à enregistrer un bon premier trimestre 2001. Dans tous les secteurs, les carnets de commandes sont pleins. L'activité devrait continuer à se maintenir à un haut niveau par la suite, d'après les économistes, grâce au bon niveau de la demande intérieure et européenne. Retrouvant un pouvoir d'achat qui leur avait été confisqué par la hausse de l'essence, rassurés par la poursuite de la baisse du chômage, les ménages redeviendront, par leur consommation, les premiers moteurs de la croissance.

Martine Orange

## La devise européenne devrait poursuivre sa remontée en 2001

**L'ANNÉE 2001** va-t-elle marquer le retour en grâce durable de l'euro auprès des investisseurs ? Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), en est persuadé. Il a estimé, jeudi 28 décembre, dans un entretien au quotidien allemand *Boersen Zeitung*, qu'il y avait « *des bonnes raisons* » de s'attendre à « *la poursuite de l'appréciation de l'euro* ».

Tombé à 89,52 yens le 25 octobre et à 0,8230 dollar le 26 octobre, l'euro enregistre, depuis la fin novembre, une indéniable remontée, qui s'est accélérée ces derniers jours. Mercredi 27 décembre, il a touché son plus haut niveau depuis cinq mois face au billet vert, et vendredi, il cotait 0,9286 dollar et 106,56 yens. Depuis le début du mois, l'euro a bondi de 5,5 % face à la devise américaine et de 9 % face à la monnaie nippone.

La raison essentielle de ce redressement est le ralentissement économique en cours aux Etats-Unis.

Il se confirme jour après jour et entraîne une baisse rapide des marchés boursiers américains, au moment où les entreprises multiplient les mises en garde sur leurs bénéfices futurs. Les investisseurs étrangers, qui avaient contribué à la hausse de Wall Street, cèdent aujourd'hui leurs actions américaines. Ces ventes se traduisent par des achats de bons du Trésor, qui servent traditionnellement de valeurs-refuges. Le recul des Bourses américaines provoque aussi des ventes de dollars, notamment par les investisseurs étrangers, ce qui pèse sur le billet vert.

La baisse du dollar est amplifiée par les anticipations de baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed). La banque centrale américaine a laissé ses taux inchangés mardi 19 décembre, mais une large majorité d'analystes prédit un assouplissement de sa politique monétaire dès janvier pour soutenir l'activité. Les taux directeurs de la Fed pourraient

baisser d'un quart de point pour certains et jusqu'à 75 points de base pour d'autres, ce qui ramènerait le taux des Federal funds à 5,75 %. L'écart de rémunération entre les placements libellés en dollars et ceux effectués en euros (aujourd'hui à 4,75 %) devrait alors se réduire, en faveur de ces derniers. Surtout que la BCE n'a pas l'intention de toucher à ses taux pendant un certain temps.

#### TROUVER D'AUTRES SOUTIENS

La devise européenne bénéficie aussi de la mauvaise situation économique au Japon, où le taux de chômage se maintient à un niveau record depuis plusieurs mois et où la production industrielle a de nouveau chuté en novembre. Reste qu'au-delà de ces événements conjoncturels, la devise européenne devra trouver d'autres soutiens pour poursuivre durablement sa hausse en 2001.

Le premier est le niveau de la croissance dans la zone euro. La BCE est restée particulièrement floue en affichant une prévision de croissance comprise entre 2,6 % et 3,6 %. De leur côté, les économistes américains s'accordent sur une hausse du PIB largement inférieure à 3 % aux Etats-Unis.

Si l'expansion est plus vigoureuse sur le Vieux Continent qu'outre-Atlantique, l'euro devrait être avantage. Le ministre allemand des finances, Hans Eichel, a affirmé récemment que « *le taux de croissance en Europe sera supérieur l'an prochain à celui des Etats-Unis, ce qui sera une mutation mondiale fondamentale et donc une base importante de changement de la parité euro/dollar* ».

Pour les plus optimistes, comme Marc Touati, économiste chez Natixis-Banques Populaires, « *un point de retour à la devise européenne devrait retrouver la parité avec le dollar à l'horizon du printemps 2001* ».

En revanche, si l'économie euro-

péenne venait à ralentir, l'euro pourrait voir sa progression stoppée. Certains observateurs comme les analystes de marché du CCF HSBC notent toutefois que même en cas de ralentissement marqué de l'économie sur le Vieux Continent, la BCE pourrait laisser ses taux directeurs inchangés, ce qui soutiendra l'euro. « *Une majorité de membres du conseil de la BCE continue à s'opposer à une baisse du taux directeur, faisant valoir le maintien d'un risque inflationniste* », explique Lynn Franco, chef économiste du Conference Board, l'organisation patronale qui publie cet indice. « *Si les anticipations se poursuivent sur cette tendance à la baisse, un ralentissement économique plus marqué qu'on ne le pense est peut-être à l'horizon*. »

PRINCIPAL moteur de neuf années de croissance ininterrompue aux Etats-Unis, la consommation commence à montrer des signes de faiblesses. L'indice de confiance du consommateur américain a touché en décembre son niveau le plus bas depuis deux ans, à 128,3. « *La dernière baisse de confiance du consommateur donne à penser que les dépenses de consommation vont encore diminuer à l'orée de 2001* », explique Lynn Franco, chef économiste du Conference Board, l'organisation patronale qui publie cet indice. « *Si les anticipations se poursuivent sur cette tendance à la baisse, un ralentissement économique plus marqué qu'on ne le pense est peut-être à l'horizon*. »

Les achats de Noël ont été décevants et ont augmenté d'environ 3,1 %, selon une estimation de la compagnie de traitement de chèques TeleCheck Services. Les commerçants s'attendaient à plus, après une hausse record de 6,2 % en 1999. Les achats de dernière minute ont permis de redresser la barre après la faible hausse (+ 2,4 %) observée sur les 24

premiers jours de la saison, qui a commencé au lendemain de la fête de Thanksgiving, le 24 novembre.

La plupart des grands groupes de distribution américains (Wal-Mart, Sears, Target...) ont déjà annoncé que leurs ventes de Noël seraient inférieures à leurs prévisions. Le numéro un mondial Wal-Mart va ainsi revoir à la baisse sa projection de croissance pour le mois de décembre, qui était de 3 % à 5 % par rapport à la même période de 1999 pour ses magasins existants depuis plus d'un an, selon le *Wall Street Journal*.

Illustration de ces difficultés, la chaîne américaine de magasins Montgomery Ward (28 000 personnes et 250 points de vente), en liquidation judiciaire, va fermer ses portes après 128 ans d'activité, selon un communiqué diffusé jeudi 28 décembre. « *La faiblesse des ventes de fin d'année et un environnement très difficile dans le commerce de détail ne nous ont tout simplement pas permis de nous redresser* », précise Montgomery Ward.

## Le consommateur américain n'a plus le moral

PRINCIPAL moteur de neuf années de croissance ininterrompue aux Etats-Unis, la consommation commence à montrer des signes de faiblesses. L'indice de confiance du consommateur américain a touché en décembre son niveau le plus bas depuis deux ans, à 128,3. « *La dernière baisse de confiance du consommateur donne à penser que les dépenses de consommation vont encore diminuer à l'orée de 2001* », explique Lynn Franco, chef économiste du Conference Board, l'organisation patronale qui publie cet indice. « *Si les anticipations se poursuivent sur cette tendance à la baisse, un ralentissement économique plus marqué qu'on ne le pense est peut-être à l'horizon*. »

Les achats de Noël ont été décevants et ont augmenté d'environ 3,1 %, selon une estimation de la compagnie de traitement de chèques TeleCheck Services. Les commerçants s'attendaient à plus, après une hausse record de 6,2 % en 1999. Les achats de dernière minute ont permis de redresser la barre après la faible hausse (+ 2,4 %) observée sur les 24

**Van Cleef & Arpels**

OUVRE SES MAGASINS  
LE 31 DÉCEMBRE 2000

22, PLACE VENDÔME  
01 53 45 45 45

25, FAUBOURG ST-HONORÉ  
01 42 68 84 68

Joël Morio

# Un rapport dénonce l'ambiguïté de certains contrats d'assurances

La commission de contrôle des assurances a rendu public son rapport annuel pour l'année 1999. Cette autorité, qui a procédé à un retrait d'agrément, estime que les assurés ne disposent pas toujours d'informations suffisantes lorsqu'ils signent un contrat

La commission de contrôle des assurances (CCA), l'organisme de contrôle des sociétés d'assurances françaises, a rendu public, mardi 26 décembre, son rapport pour l'année 1999. La CCA a procédé au retrait d'agrément

de la société d'assurances spécialisée dans les risques d'entreprises, notamment dans le domaine de la construction, ICS Assurance (ex-Sprinks), le 7 juillet 1999. Plus largement, la CCA a notamment constaté au

cours de ses contrôles que « le nouveau plan comptable de l'assurance n'est pas toujours maîtrisé par certaines entreprises ». La commission de contrôle a également émis des critiques sur « l'ambiguïté et le manque

de précision de certains contrats en assurance-dommages, ainsi que sur l'absence de mentions obligatoires ». Les critiques ont aussi concerné « le manque de transparence » des contrats d'assurance-vie.

**LA COMMISSION** de contrôle des assurances (CCA), l'organe de contrôle des sociétés d'assurances françaises, a rendu public, mardi 26 décembre, son rapport pour l'année 1999. La CCA a procédé au retrait d'agrément

un programme de rétablissement « prévoyant toutes mesures propres à restaurer leur équilibre ». De même, « la procédure susceptible d'aboutir à une injonction a été entamée à deux reprises ». Plus grave, « une entreprise d'assurance-vie a été l'objet en 1999 d'une procédure disciplinaire conclue par un avertissement et une interdiction de souscriptions nouvelles ».

## RETRAIT D'AGRÉMENT

Plus marquant, la CCA a procédé au retrait d'agrément de la société d'assurances spécialisée dans les risques d'entreprises, notamment dans le domaine de la construction, ICS Assurance (ex-Sprinks), le 7 juillet 1999. ICS a été placée en liquidation judiciaire de droit

commun par le tribunal de commerce de Nanterre en septembre 1999. Des poursuites pénales ne sont pas à exclure.

En ce qui concerne les assurés, un dispositif de protection prévoit leur remboursement s'il s'agit d'une société d'assurance-vie ou d'assurance-automobile, mais il n'en existe aucun s'il s'agit d'un autre secteur de l'assurance. Pour combler ce vide, Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, en juillet, la création d'un « fonds en matière d'assurance-dommages ». Ce qui a aussitôt suscité les réactions de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), opposée à ce projet. M. Fabius a rappelé en décembre la nécessité de créer un fonds en

assurance-dommages « cohérent financièrement ». « Des dispositifs de réparation performants permettent au régulateur de prononcer avec moins de scrupules des sanctions de retraits d'agrément, car l'assuré n'a pas à supporter les conséquences », a prévenu M. Fabius le 12 décembre.

Plus largement, la CCA a notamment constaté au cours de ses contrôles que « le nouveau plan comptable de l'assurance n'est pas toujours maîtrisé par certaines entreprises ». Dans un cas, le rapporteur a signalé « que les comptes ne donnaient pas une image fidèle ». En assurance-dommages, les provisions (engagements envers les assurés pour payer les sinistres éventuels) se sont révélées d'un mon-

tant insuffisant pour neuf entreprises, en raison de « la sous-évaluation de la sinistralité ». De même, « en assurance-vie, les provisions mathématiques font l'objet d'une attention particulière », souligne le rapport.

## AUGMENTER LES FONDS PROPRES

La commission de contrôle critique aussi « l'ambiguïté et le manque de précision de certains contrats en assurance-dommages, ainsi que sur l'absence de mentions obligatoires ». Mais elle a également visé l'assurance-vie : « La nécessaire transparence des contrats et le respect de leurs clauses ont donné lieu à de nombreuses observations », portant notamment sur d'insuffisantes informations données aux assurés.

Quant à la solvabilité, « quatre rapports portant sur des entreprises ont conclu à une insuffisance de la marge de solvabilité constituée. Dans trois autres cas, la marge a été jugée fragile en raison de la prévision de besoins futurs, de la nécessité de prendre en compte des éléments extra-comptables (...) ou de la dépendance de l'entreprise vis-à-vis de la qualité de sa protection en réassurance », indique le rapport. « Le contrôle estime devoir appeler l'attention des opérateurs du marché sur la nécessité d'anticiper les augmentations de fonds propres nécessaires pour faire face au développement de leur activité, en sollicitant, à cette fin, en temps utile leurs actionnaires, leurs sociétaires ou tels autres intervenants du marché financier », avertit la commission.

Pascale Santi

**TF1 prendrait le contrôle des chaînes thématiques Eurosport**

**PROFITANT** de la réorganisation capitaliste de Canal+, TF1 s'apprête à prendre le contrôle des chaînes sportives Eurosport International et Eurosport France.

Canal+ et TF1 sont associées de longue date dans ces chaînes thématiques et leur pacte stipule que toute modification du tour de table de l'un des actionnaires permet l'ouverture d'un droit de préemption. Canal+ ne s'étant pas manifestée après sa fusion avec Vivendi Universal, le PDG de TF1, Patrick Le Lay, aurait, selon *Le Figaro* du vendredi 29 décembre, déclenché cette procédure pour porter sa participation de 36 % à 66 % dans Eurosport France et de 50,5 % à 100 % dans Eurosport International. Le troisième actionnaire, Havas Images (filiale, comme Canal+, de Vivendi) garde, dans le schéma négocié par TF1, 34 % d'Eurosport France. La chaîne cryptée vendrait toutes ses participations dans les chaînes sportives, sur la base d'une valorisation de 3 milliards de francs, retenue, en mai, quand l'américain ESPN était sorti d'Eurosport International. Cette opération renforcerait la position de TF1 dans la négociation des droits sportifs.

Lancée en 1989, Eurosport International émet en 18 langues vers une cinquantaine de pays. Fortement bénéficiaire, elle a réalisé, en 1999, 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires (180 millions d'euros) et se targue d'être accessible par 90 millions de foyers. Eurosport France affiche quant à elle 4,5 millions d'abonnés pour un chiffre d'affaires de 310 millions de francs et un résultat net de 12,6 millions.

## La future Autorité des marchés financiers laisse sceptiques les banquiers

**BANQUIERS ET ASSUREURS** accueillent sans enthousiasme la dernière mouture du projet de loi réformant la surveillance des marchés financiers qui vient d'être bouclé par Bercy (*Le Monde* du 23 décembre). « Le texte est très ambigu. Le ministère des finances a cherché à ne pas aller contre sa majorité plurielle et à ménager les professionnels en même temps », regrette l'un d'eux. Le ministre promet une grande place aux professionnels, mais le texte maintient un rôle important pour l'Etat dans le choix de ces derniers. Le collège plénier de la nouvelle autorité – l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui regroupera la Commission des opérations de Bourse (COB) et le Conseil des marchés financiers (CMF) – sera composé de 14 membres. Cinq d'entre eux seulement seront désignés par les professionnels (deux représenteront les intermédiaires de marché, deux les sociétés émettrices, et un les gestionnaires d'actifs pour le compte de tiers). S'y ajouteront un représentant

des salariés et un représentant des investisseurs. Ce dernier sera désigné par le ministre. Sont ensuite prévues quatre personnalités qualifiées, l'une désignée par le ministre et trois choisies par les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social. Les trois derniers membres doivent être issus du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et du Conseil national de la comptabilité.

Les professionnels regrettent surtout que le texte reconduise pour l'AMF l'ancien statut de la COB, celui d'autorité administrative indépendante et non de société classique. Son fonctionnement, craignent-ils, pourrait rester plus proche de la fonction publique que d'un organisme de marché. « On ne sait pas, à ce stade, de quel côté cette nouvelle structure va basculer, si elle sera plutôt un organe administratif ou vraiment un organe professionnel », regrette Jean Peyrelade, le PDG du Crédit lyonnais, qui préside la commission des affaires financières de l'Asso-

ciation française des établissements de crédits et entreprises d'investissement (Afecfi). « La manière dont l'AMF fonctionnera dépendra totalement de la personnalité de son président », estime donc un financier. A ce titre, le nom de Gérard de la Martinière, membre du directoire d'Axa, évoqué pour ce poste, pourrait être une garantie.

Autre point de déception, les banquiers n'apprécient guère que le ministère de l'économie reprenne directement sous sa coupe les questions de réglementation, qui étaient jusqu'à présent du ressort du Comité de réglementation bancaire et financière (CRBF). Ils estiment qu'ils ont plus de poids au sein du CRBF qu'ils n'en auront au sein du futur Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière. Sur ce point, ils devraient être rejoints par la Banque de France.

Sophie Fay

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

**L'excédent budgétaire aux Etats-Unis devrait augmenter**

**LA MAISON BLANCHE** a révisé à la hausse, à 4 442 milliards de dollars, sa prévision d'excédent budgétaire pour les Etats-Unis sur dix ans (2001-2010), estimation qui était de 4 193 milliards en juin, a indiqué jeudi 28 décembre, un porte-parole de l'Office du budget. Par ailleurs, les Etats-Unis devraient dégager un excédent budgétaire de 256 milliards de dollars en 2001, soit 28 milliards de plus que les estimations précédentes, a annoncé, jeudi, le président américain Bill Clinton. Cet excédent va permettre au pays de rembourser 237 milliards de dollars de dette l'année prochaine.

**■ Les reventes de logements aux Etats-Unis ont augmenté de 4,4 % en novembre, pour s'établir à 5,2 millions d'unités en rythme annuel et en données corrigées (-3,1 % en octobre, chiffre révisé).**

Les analystes tablaient sur une hausse de 1,4 % à 5,03 millions d'unités. **■ Les dépenses de recherche-développement vont augmenter de 5 %, à 277 milliards de dollars en 2001, suivant ainsi un rythme soutenu mais ralenti par rapport à 2000, selon les prévisions annuelles du magazine *Battelle R and D* publiées jeudi 28 décembre.**

**■ FRANCE : le nombre de demandeurs d'emploi** a diminué de 40 000 en novembre, soit de 1,8 %, à 2 175 500, selon les chiffres publiés vendredi 29 décembre par le ministère de l'emploi. Sur un an, le nombre de chômeurs est en recul de 17,2 %. Le taux de chômage au sens du BIT tombe ainsi à 9,2 % de la population active (*lire aussi page 8*).

**■ Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius**, a fait savoir jeudi dans un communiqué qu'il prévoyait pour 2001 une croissance de l'ordre de 3 %, après 3,2 % en 2000, un recul de l'inflation et une hausse du pouvoir d'achat des salaires.

### AFFAIRES

#### INDUSTRIE

● **SMART** : plus de 101 000 exemplaires de la petite voiture produite par DaimlerChrysler ont été vendus en 2000. Soit une hausse de 26,2 % par rapport à 1999, alors que le groupe allemand tablait sur une progression de 20 %. Pour 2001, DaimlerChrysler prévoit une nouvelle hausse de la production d'environ 10 %.

#### SERVICES

● **AEROFLOT** : la compagnie aérienne russe a enregistré en 2000 un trafic record « de plus de 5 millions de passagers et plus de 100 000 tonnes de fret », a annoncé jeudi le directeur de la compagnie, Valeri Okoulov.

● **DEUTSCHE BAHN** : la compagnie publique des chemins de fer allemands a réfuté jeudi des accusations selon lesquelles elle procéderait à des appels d'offres truqués afin de privilégier ses filiales.

#### FINANCE

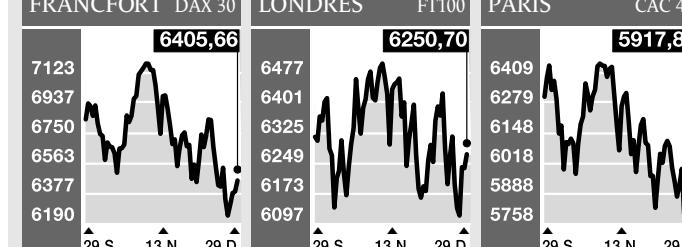
● **AXA** : l'assureur français a acheté les 30 % détenus par le groupe bancaire espagnol Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA) dans sa holding espagnole Axa Aurora, pour un montant de 205 millions d'euros. De son côté, BBVA a acheté à Axa Aurora

21,4 % de la société Hilo Direct Seguro pour un montant de 7,5 millions d'euros.

● **JAPON** : trois banques régionales du sud du Japon ont annoncé, vendredi 29 décembre, qu'elles négociaient leur fusion pour créer l'une des plus grandes banques du pays.

● **BSCH** : la première banque espagnole a annoncé jeudi le lancement d'une OPA sur 67 % du capital du brésilien Banco do Estado de São Paulo (Banesta), dont elle détient déjà 30 %.

## EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	Cours 29/12	Var. % 28/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4780,70	0,21	- 2,52
EUROPE	STOXX 50	4573,70	0,05	- 3,56
EUROPE	EURO STOXX 324	392,17	0,16	- 5,78
EUROPE	STOXX 653	361,19	0,05	- 4,82
PARIS	CAC 40	5917,83	- 0,05	- 0,68
PARIS	MIDCAC	.....	.....	.....
PARIS	SBF 120	4012,94	- 0,07	- 0,98
PARIS	SBF 250	.....	.....	.....
PARIS	SECOND MARCHÉ	.....	.....	.....
AMSTERDAM	AEX	644,72	0,62	- 3,98
BRUXELLES	BEL 20	3024,49	0,73	- 9,46
FRANCFOR	DAX 30	6405,66	0,53	- 7,94
LONDRES	FTSE 100	6250,70	0,44	- 9,80
MADRID	STOCK EXCHANGE	9085,30	0,11	- 21,96
MILAN	MIBTEL 30	44253,00	- 0,11	2,94
ZURICH	SPI	8157,10	0,04	7,75



Amérique 9h57	Indices sélection	Cours 28/12	Var. % 27/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10868,76	0,61	- 5,47
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1334,22	0,40	- 9,19
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2557,76	0,72	- 37,15
TORONTO	TSE INDEX	8876,09	0,21	5,50
SAO PAULO	BOVESPA	15259,29	0,48	- 10,72
MEXICO</				

## VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du spécialiste allemand de l'énergie **RWE**, à 47,65 euros, a affiché une légère baisse de 0,31 % à l'issue de la séance, jeudi 28 décembre. RWE est à la recherche d'un partenaire « *international* » pour sa division de raffinage pétrolier et ses stations-service, a confirmé son patron, Dietmar Kuhnt, dans un entretien avec le quotidien *Handelsblatt* publié jeudi.

● Le cours de Bourse de l'**HypoVereinsbank** a gagné 2,15 %, à 60,37 euros, en clôture, jeudi. La deuxième banque privée allemande a indiqué qu'elle envisageait d'acquérir un grand établissement bancaire en France, Espagne ou Italie.

● L'action de l'opérateur de télé-

communications britannique **Vodafone** a terminé en baisse, jeudi. Elle a perdu 4,5 pence, pour finir à 233 pence, à la suite d'informations publiées par le *Times* selon lesquelles, aux Etats-Unis, Vodafone risque de perdre une série de procès intentés par des victimes de tumeurs au cerveau.

● La plus forte baisse à la Bourse de Madrid, jeudi, a été enregistrée par la société de biotechnologie **Zeltia**, dont le titre a chuté de 8,91 %, à 11,25 euros. Zeltia, récemment entrée en Bourse, serait victime, selon les opérateurs de marché, de la vente des droits aux actions-bonus distribuées par la compagnie en place de dividende.

**29/12 10 h 06 ▶** Code pays Cours en euros % Var. 28/12

## AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	16,79	....
BASF AG	BE*	48,05	+ 0,63
BMW	DE*	34,30	- 0,29
CONTINENTAL AG	DE*	16,80	+ 0,18
DAIMLERCHRYSLER	DE*	44	+ 2,21
FIAT	IT*	26,53	+ 0,23
FIAT PRIV.	IT*	17,35	- 2,53
MICHELIN	FR*	38,16	- 0,88
PEUGEOT	FR*	241,50	+ 0,50
PIRELLI SPA	IT*	3,84	+ 1,05
DIR INC. PORSCHE	DE*	3495	- 0,14
RENAULT	FR*	55	- 0,90
VALEO	FR*	48,10	- 0,54
VOLKSWAGEN	DE*	56,30	+ 0,90
► DJ E STOXX AUTO P		213,99	+ 0,70

## BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	19,16	....
ABN AMRO HOLDIN	NL*	24,44	+ 0,58
ALL & LEICS	GB	11,13	....
ALLIED IRISH BA	GB	19,85	+ 0,24
ALPHA BANK	GR	35,88	....
BA HOLDING AG	AT*	58,60	....
BANK OF IRELAND	GB	16,61	- 0,38
BANK OF PIRAEUS	GR	16,45	- 1,15
BK OF SCOTLAND	GB	11,45	+ 0,56
BANKINTER R	ES*	36,50	- 0,03
BARCLAYS PLC	GB	33,62	+ 0,24
BAYR.HYPO-U.VER	DE*	59,50	....
BCA AG. MANTOVAN	IT*	9,50	+ 2,15
BCA FIDEURAM	IT*	14,80	+ 0,14
BCA INTESA	IT*	5,12	- 0,97
BCA LOMBARDA	IT*	10,97	- 0,27
MONTE PASCHI SI	IT*	4,65	- 1,90
BCA P.BERG-C.V	IT*	20,95	- 1,09
BCA P.MILANO	IT*	5,37	+ 0,75
B.P.VERONA E.S.	IT*	12,20	- 0,41
BCA ROMA	IT*	1,17	....
BBA R	ES*	15,66	+ 0,38
ESPIRITO SANTO	PT*	17,25	....
BCO POPULAR ESP	ES*	37,17	+ 0,43
B.P.SONDRI	IT*	18,05	....
BCP R	PT*	5,55	....
BIPOP CARIRE	IT*	6,96	- 1,28
BNL	IT*	3,26	+ 1,24
BNP PARIBAS	FR*	92,50	....
BSCH R	ES*	11,25	+ 0,72
CHRISTIANIA BK	NO	5,91	....
COMIT	IT*	7,30	- 0,68
COMM.BANK OF GR	GR	51,50	+ 0,57
COMMERZBANK	DE*	29,85	+ 1,26
CREDIT LYONNAIS	FR*	37,27	- 0,35
DANSKE BANK	DK	19,16	+ 2,14
DNB HOLDING - A	NO	5,77	....
DEUTSCHE BANK N	DE*	89,75	+ 1,07
DRESDNER BANK N	DE*	192,60	....
ERSTE BANK	AT*	48	....
FOERENINGSSB A	SE	16,74	....
HALIFAX GROUP	GB	10,68	- 0,60
HSBC HLDG	GB	15,84	+ 0,71
IKB	DE*	16,10	+ 1,26
KBC BANCASSURAN	BE*	46,13	....
LLOYDS TSB	GB	11,35	- 0,14
NAT BANK GREECE	GR	40,29	....
NATEXIS BQ. POP.	FR*	94	....
NORDEA	SE	8,37	....
NORDEA	DK	9,91	....
ROLO BANCA 1473	IT*	20,35	+ 0,10
ROYAL BK SCOTL	GB	25,31	+ 0,06
S-E-BANKEN - A	SE	11,87	....
SAN PAOLO IMI	IT*	17,77	+ 0,97
STANDARD CHARTER	GB	15,57	+ 0,41
STE GENERAL-A	FR*	65,25	+ 0,23
SV.HANDBK - A	SE	18,43	....
SWEDISH MATCH	SE	4,05	....
UBS N	CH	173,15	....
UNICREDITO ITAL	IT*	5,56	+ 0,18
UNIDANMARK - A	DK	85,74	....
► DJ E STOXX BANK P		331,80	+ 0,29

## PRODUITS DE BASE

ACERALIA ES\* 9,10 + 0,55

ACERINOX R ES\* 33,75 + 0,15

ALUMINUM GREEC GR 45,49 - 0,64

ANGLO AMERICAN GB 59,36 + 0,11

ASSIDOMAEN AB SE 20,92 ....

BEKAERT BE\* 49,85 ....

BILLITON GB 4,22 + 0,38

BOEHLER-UDDEHOL

AT\* 34,50 ....

SKANSKA - B SE 45,18 ....

BUNZL PLC GB 6,64 + 0,49

CORUS GROUP GB 1,12 ....

ELVAL GR 4,40 + 1,01

ISPAT INTERNATI NL\* 2,70 + 1,89

JOHNSON MATTHEY GB 16,27 + 1,50

MAYER-MELNHOF KA AT\* 46,96 ....

METSAE-SERLA - B FI\* 8,50 + 3,16

HOLMEN - B SE 32,29 ....

PECHINEY-A FI\* 7,26 - 0,55

RAUTARUUKKI K FI\* 3,70 + 1,37

RIO TINTO GB 19 .... + 0,25

STORA ENSO - A FI\* 12,75 + 2

STORA ENSO - R FI\* 12,75 + 0,08

SVENSKA CELULLO SE 22,62 ....

THYSSENKRUPP DE\* 16,25 - 1,22

UNION MINIERE BE\* 40 ....

UPM-KYMMEEN COR FI\* 36,85 + 1,24

USINOR FR\* 13,88 - 0,50

VIHALCO GR 11,97 + 0,49

VOEST-ALPINE ST AT\* 29,50 ....

J.D WETHERSPOON GB 5,29 ....

WORMS N FR\* 17,55 ....

► DJ E STOXX BASI P 185,12 + 0,76

CHIMIE

AIR LIQUIDE FR\* 157,40 - 0,69

AKZO NOBEL NV NL\* 56,75 ....

BASF AG DE\* 48,05 + 0,63

BAYER AG DE\* 55,70 + 0,18

BOC GROUP PLC GB 16,62 + 0,68

CELANESE N DE\* 19,31 ....

CIBA SPEC CHIMI CH 71,35 - 0,23

CLARARIANT N CH 378,37 - 0,34

DEGUSSA-HUELS DE\* 35,80 - 1,05

DSM NL\* 37,15 + 1,78

EMS-CHEM HOLD A CH 4939,12 - 0,07

ICI FR\* 9,09 + 0,89

KEMIRA FI\* 5,39 + 1,89

RYANAIR HLDGS IE 11,50 + 0,88

LAPORTE GB 11,03 ....

WORMS N FR\* 17,55 ....

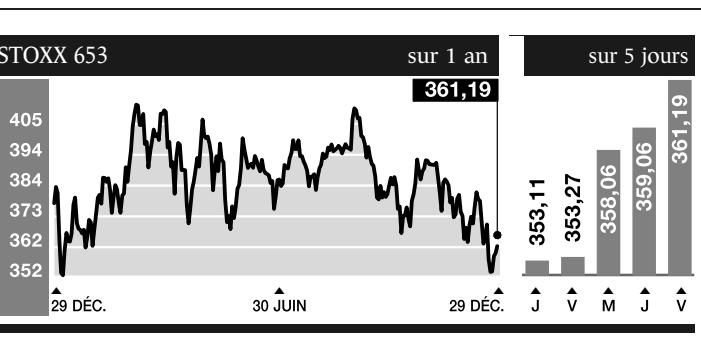
► DJ E STOXX BASI P 185,12 + 0,76

STOXX 653 sur 1 an 361,19

sur 5 jours 361,19

353,11 353,27 358,06 359,06 361,19

29 DÉC. 30 JUIN 29 DÉC. J V M J V



## PHARMACIE

SEB	FR*	56,75	- 1,73
SODEXHO ALLIANC	FR*	196	+ 0,93
TELE PIZZA	ES*	2,53	- 3,07
THE SWATCH GRP	CH	1311,21	+ 0,96
THE SWATCH GRP	CH	269,05	....
THOMSON MULTIME	PA	49,30	- 0,28
WWW.UK UNITS	IR*	1,25	- 0,79
WILSON BOWDEN	GB	11,78	....
WM-DATA - B	SE	5,03	+ 1,14
WOLFORD AG	AT*	19,88	....
► DJ E STOXX			

## VALEURS FRANCE

Le cours de l'action **Bull** chutait de 4,81 %, à 4,35 euros, vendredi 29 décembre dans les premiers échanges. Selon le *Wall Street Journal*, le groupe aurait découvert une erreur dans ses comptes 2000, sa position nette en cash ayant été artificiellement gonflée de 100 millions d'euros.

● **Axa**, dont l'action cédait 0,13 %, à 156,3 euros, vendredi en début de séance, a acheté au groupe bancaire espagnol BBVA 30 % de sa participation dans Axa Aurora, la holding espagnole d'Axa, pour 205 millions d'euros. Dans le même temps, BBVA a acheté à Axa, pour 7,5 millions d'euros, 21,4 % de Hilo Direct Seguros, leur co-entreprise spécialisée dans la vente directe d'assurance automobile par téléphone et Internet. Les deux transactions devraient être finalisées d'ici fin janvier 2001.

● L'action du groupe **Alstom**, qui a remporté un contrat pour la réalisation de la première partie d'une ligne de métro automatique à Singapour, gagnait 1,18 %, à 27,4 euros, en début de matinée vendredi.

● Le groupe français de spécialités chimiques **Rhodia** gagnait 0,5 %, à 16,18 euros en Bourse, vendredi matin, après l'annonce de la signature d'une lettre d'intention portant sur la cession des activités dans les ténso-actifs en Europe d'Albright and Wilson, à l'américain Huntsman.

## PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours à 9 h 57

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

France ►	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominale (1)
ACCOR	44,20	289,93	-1,01	3
ACF	72,40	474,91	-0,69	
AFFINE(X)IMM.	36,59	240,01		
AIR FRANCE G.	24,36	159,79	+3,31	54
AIR LIQUIDE	158,20	1037,72	-0,19	11
		53,25	349,30	-2,83

Cours à 9 h 57

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

VENDREDI 29 DÉCEMBRE Cours relevés à 18 h 12

# AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2000

**SCIENCES** Deux sondes spatiales doivent, samedi 30 décembre, effectuer des mesures conjointes sur Jupiter et ses satellites. ● CASSINI, en route pour Saturne, et Galileo, en

orbite autour de Jupiter depuis 1995, vont ainsi réaliser des photographies stéréoscopiques de la surface de l'atmosphère de la planète gazeuse afin d'en préciser la repré-

sentation en trois dimensions. ● DES INCIDENTS ont émaillé les missions des deux sondes. Cassini a subi la défaillance de l'une de ses quatre roues à inertie et doit

s'orienter avec les trois restantes. La NASA a dû se passer de la grande antenne de Galileo, qui a refusé de se déployer. ● LA SONDE américaine a néanmoins déjà recueilli un grand

nombre d'informations sur les quatre satellites galiléens de Jupiter. Mais Io, Europe, Ganymède et Callisto n'ont pas encore livré les secrets de leur mystérieuse composition.

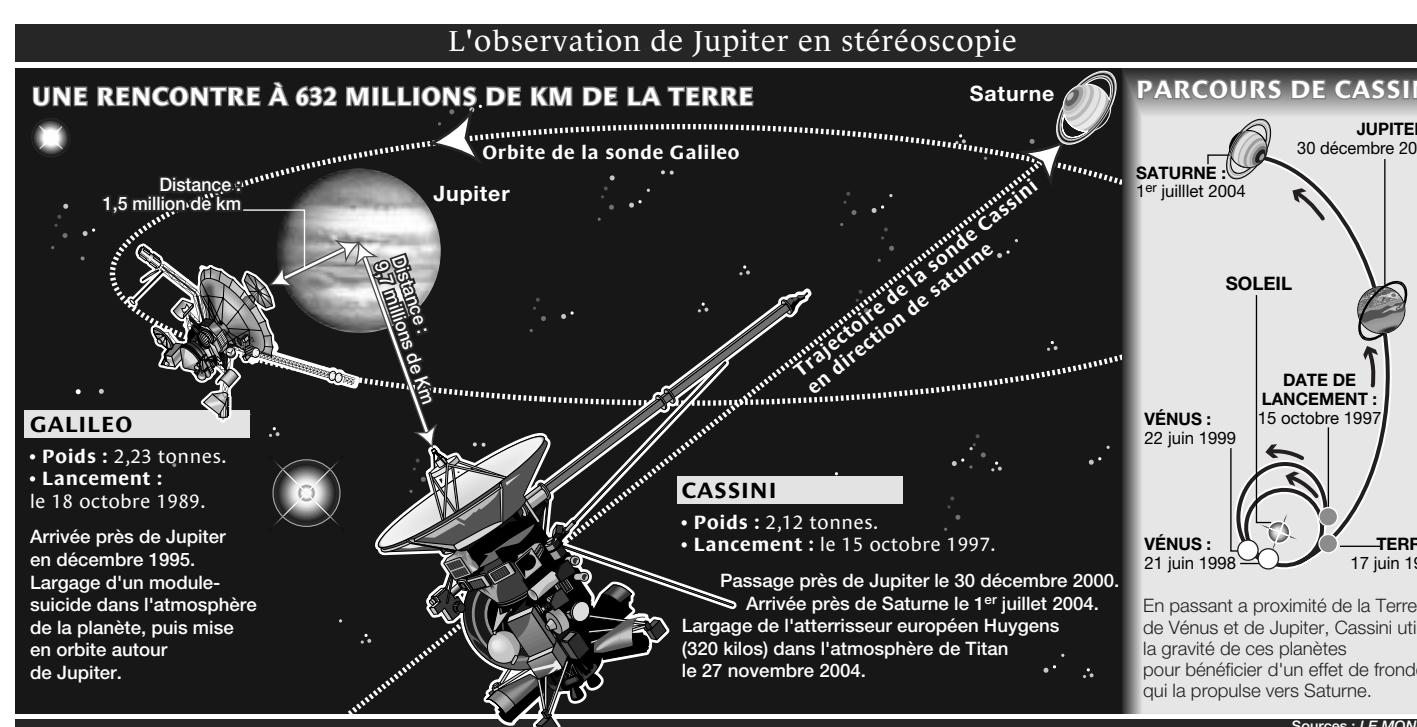
## Deux sondes spatiales ont rendez-vous avec Jupiter

Première dans l'histoire de l'exploration spatiale, Galileo et Cassini vont observer simultanément Jupiter. Samedi 30 décembre, Cassini « frôlera » cette planète à 10 millions de kilomètres de distance et réalisera avec Galileo des photographies stéréoscopiques

**LE SAMEDI** 30 décembre 2000 restera une date importante dans l'histoire de la conquête spatiale. Si tout se passe bien, la sonde américaine Galileo et la sonde américano-européenne Cassini se trouveront dans les meilleures conditions possibles pour observer simultanément Jupiter, la plus grosse planète du système solaire. Galileo, en orbite autour de Jupiter depuis 1995, en sera éloignée de 1,5 million de kilomètres. Cassini, en route pour Saturne, qu'elle doit atteindre en juillet 2004, « frôlera » la planète gazeuse à 9,7 millions de kilomètres de distance. Ce moment privilégié constituera le point d'orgue d'une expérience qui a commencé début octobre quand Cassini est arrivée en vue de Jupiter, et qui doit se poursuivre jusqu'en mars 2001.

Cette rencontre rarissime, à 632 millions de kilomètres de la Terre, entre deux sondes dans l'espace a été préparée de longue date par le Jet Propulsion Laboratory (JPL), une division du California Institute of Technology de Pasadena, responsable du programme pour le compte de la NASA. Dans le passé, des planètes ont bien été observées par plusieurs engins à la fois, mais jamais aussi longtemps et avec une telle concordance. Les sondes américaines Viking-1 et Viking-2 ont atterri sur Mars en juillet et septembre 1976, mais elles ont étudié la Planète rouge indépendamment l'une de l'autre. En juillet 1994, le télescope spatial Hubble et les sondes Galileo et Voyager-2 devaient suivre l'impact de la comète Shoemaker-Levy sur Jupiter, mais leur collaboration n'a duré qu'une semaine.

La position des deux engins leur permet d'observer Jupiter, ses quatre satellites galiléens et son environnement, en « stéréo ». Les photographies prises sous des angles différents devraient permettre d'obtenir une représentation précise en trois dimensions de la surface de l'atmosphère de Jupiter, seule partie visible de cette planète gazeuse, ainsi que de ses satellites. De plus, pendant cette période, Cassini se trouve dans le vent solaire (un flux de particules éjecté en permanence par le Soleil)



Sources : LE MONDE

tandis que Galileo vogue dans l'immense magnétosphère de Jupiter. Les deux engins vont ainsi pouvoir étudier les interactions entre ces deux milieux et préciser leur frontière.

D'autres enregistrements étudieront la taille des particules des anneaux de Jupiter, le détail de la dynamique de l'atmosphère de la planète et la composition de la surface des satellites galiléens. Ces travaux seront menés dans le rayonnement visible, l'infrarouge et l'ultraviolet, et les données seront transmises à la Terre par l'antenne à gros débit de Cassini.

### FROTTEMENT IMPRÉVU

Ce programme scientifique permet aussi aux spécialistes du JPL de vérifier que tous les instruments à bord de la sonde fonctionnent correctement. Un problème, détecté le 17 décembre, a failli faire échouer la rencontre du 30 décembre.

L'une des quatre roues à inertie, qui servent à positionner l'engin dans l'espace de façon à ce qu'il soit bien orienté pour effectuer les mesures et prendre des photos, s'est retrouvée en état de

surconsommation d'énergie à cause d'un frottement imprévu. La sonde a alors automatiquement fait appel aux propulseurs à hydrazine destinés à diriger l'engin dans l'espace, au lieu de se contenter de l'énergie électrique fournie par les générateurs thermoélectriques de l'engin (RTG). Or, l'hydrazine, un carburant indispensable à la poursuite de la mission Cassini sur Saturne, ne doit pas être gaspillée.

L'anomalie a conduit le JPL à suspendre les observations scientifiques et à placer la sonde « en mode de sauvegarde, de façon à pouvoir utiliser la grande antenne qui permet la communication avec la Terre. Car la priorité absolue est la sécurité de l'engin », précise Francis Rocard, astrophysicien et responsable du programme d'exploration du système solaire au CNES. « La défaillance d'une roue à

### EXPLOIT TECHNIQUE

Un autre problème a été découvert sur Huygens, le petit engin européen emporté par Cassini et destiné à se poser sur Titan, la plus grosse lune de Saturne. Les spécialistes de la NASA et de l'European Space and Technology Center (ESTEC) ont anticipé la présence d'un défaut dans la transmission des données de Huygens vers Cassini. Cette défaillance semble provenir de la différence de vitesse des deux engins, lorsque Huygens entrera dans l'atmosphère de Titan tandis que Cassini restera en orbite. « Une solution consistait à modifier la trajectoire de Cassini, pour diminuer cet effet Doppler », ajoute Francis Rocard.

Ces difficultés ne peuvent masquer l'exploit technique que représente la rencontre programmée

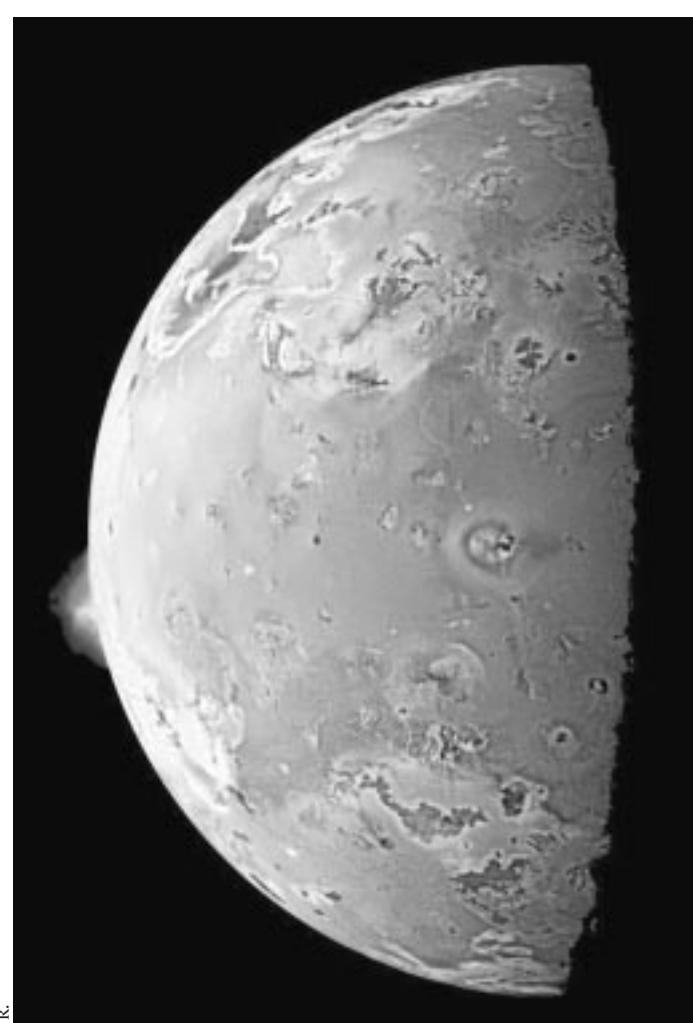
entre Galileo et Cassini. Ce rendez-vous a imposé aux deux engins un périple impressionnant de plusieurs milliards de kilomètres. La sonde Galileo, qui a coûté 6 milliards de francs (0,91 milliard d'euros), a été lancée le 18 octobre 1989. Sa trajectoire, qui l'a fait passer à proximité de Vénus puis de la Terre, a exploité la gravité de ces planètes pour propulser la sonde vers Jupiter par un effet de fronde. Parvenue près de la planète géante en décembre 1995, l'engin a largué dans son atmosphère un petit atterrisseur qui a émis des informations pendant soixante-quinze minutes.

Malgré ces réussites, la mission a bien failli échouer. La grande antenne de 4,8 mètres de diamètre de Galileo devant lui permettre de communiquer avec la Terre a obstinément refusé de se déployer. Les techniciens du JPL et de la NASA ont trouvé la parade en augmentant les capacités logicielles de l'engin et en améliorant la réception des grandes antennes de 70 mètres de diamètre du Deep Space Network, un réseau qui permet la communication avec des engins très éloignés de la Terre.

Cassini et le petit atterrisseur Huygens (environ 20 milliards de francs, soit 3 milliards d'euros) ont quant à eux quitté la Terre le 15 octobre 1997. La sonde est passé deux fois à proximité de Vénus pour venir frôler la Terre en 1999 à 1 050 km de distance, au lieu des 600 km prévus. Cela, afin de rassurer « les écologistes grincheux » inquiets de la présence à son bord de 30 kg de plutonium. Le passage à proximité de Jupiter lui donnera l'accélération nécessaire pour la propuler vers Saturne. Arrivée aux abords de la planète aux anneaux en juillet 2004, Cassini restera en orbite pendant quatre ans. Le 27 novembre 2004, elle larguera Huygens dans l'atmosphère de Titan, le plus gros satellite de Saturne. Cette lune intéresse au plus haut point les scientifiques, car elle est le seul satellite du système solaire à posséder les ingrédients indispensables à l'apparition de la vie.

Christiane Galus

## L'engin spatial américain révèle les mystères des satellites galiléens



Un volcan en éruption (à gauche), à la surface d'Io, photographié par la sonde américaine Galileo.

**GALILÉE** les découvrit dans sa lunette astronomique en janvier 1610. Quatre petites « planètes » en orbite autour de la géante Jupiter, qui n'avaient jamais été contemplées par aucun homme « depuis le premier commencement du monde jusqu'à nos temps », écrit-il peu après dans le compte rendu de sa trouvaille, publié sous le titre de *Message céleste*. Il eut beau vouloir qualifier Io, Europe, Ganymède et Callisto de « planètes médiéennes », en hommage au grandduc de Toscane, Cosme de Médicis, l'historien le rattrapa et les appela les satellites galiléens.

Il fallut attendre 1979 et le passage des sondes Voyager 1 et Voyager 2 pour enfin mettre des visages sur ces noms et recevoir d'étonnantes photographies de ce quartier. En quelques jours, ces satellites – dont le plus imposant, Ganymède, est plus gros que Mercure ou Pluton – passaient du statut de lunes obscures à celui de véritables mondes en miniature. Io se révélait une fantastique terre de volcans, Europe semblait une pelote de laine avec ses multiples zébrures, tandis que Ganymède et Callisto arboraient une trogne gelée constellée de cratères. Autant d'éénigmes à résoudre pour les planétologues.

C'est dire si l'orbiteur Galileo, qui devint en décembre 1995 le premier satellite artificiel de la plus grande des planètes, portait les espoirs de toute une partie de la communauté astronomique. Principalement destiné à l'étude de Jupiter, puisqu'il lâcha une sonde

dans l'atmosphère jovienne, l'engin mis au point par la NASA a en réalité rendu ses résultats les plus spectaculaires sur les satellites galiléens. Au cours de la trentaine d'orbites de Jupiter qu'il a effectuées, cet observatoire de l'espace a notamment permis de déduire la structure interne de ces corps grâce à la mesure des forces gravitationnelles et des champs magnétiques.

● **IO** : cette infernale terre de feu et de volcans possède un cœur de fer et un manteau de lave sous une croûte de roche. A côté des impressionnantes photographies montrant des panaches de fumée de 300 km de hauteur, Galileo a livré un flot de mesures soulignant l'incroisible débordement d'énergie dont fait preuve ce satellite, avec des laves dont la température est comprise entre 1 400 degrés et 1 700 degrés, soit bien plus que tout ce que l'on a pu voir sur Terre. La sonde américaine s'est cependant gardée de côtoyer ce satellite de trop près car Io, étant donné sa proximité avec Jupiter (422 000 km), baigne dans une ceinture de radiations qui tueraient un homme en quelques heures et auraient pu endommager gravement ses appareils en cas de séjour prolongé. Cela n'a pas empêché Galileo de constater que l'environnement proche d'Io est gorgé de particules issues des volcans. Hapées par le champ magnétique de Jupiter, elles constituent un tore de plasma autour de l'orbite du satellite. Perpendiculairement à ce tore, formant un monstrueux circuit

électrique naturel dont l'intensité atteint 5 millions d'ampères, des faisceaux d'électrons suivent les lignes de champ reliant Io à son maître.

● **EUROPE** : elle est la vedette de la mission Galileo. La sonde nous apprend que, sous une croûte de glace de plusieurs dizaines de kilomètres d'épaisseur, se trouvent un manteau rocheux et un noyau ferreux. Rien de bien excitant à première vue. Mais les magnifiques photos de surface qu'envoient la sonde embrasèrent l'esprit des chercheurs. On y découvrait des chaos de blocs de glace semblables à nos banquises terrestres au moment de la débâcle. Des lignes de fracture laissaient croire à des remontées de matériaux, peut-être des sels. La question se pose vite : un océan se cacherait-il sous la croûte glacée d'Europe, maintenu à bonne température grâce à l'énergie qui délivrent les effets de marée dus à la présence de Jupiter et des autres satellites ? Il est aujourd'hui envisagé d'envoyer un sondeur radar pour vérifier ou infirmer cette hypothèse. Car qui dit eau liquide dit peut-être forme de vie...

● **GANYMÈDE** : le plus gros des satellites joviens réserve une surprise de taille aux astronomes. En arrivant dans ses parages, Galileo enregistra des champs électriques et magnétiques semblables à ceux que l'on rencontre quand on sort de la magnétosphère de la Terre ou lorsqu'on y entre. Mais quel phénomène pouvait bien créer ce champ magnétique ? Les modélisa-

tions montraient que le cœur ferreux de Ganymède, même fondu, ne pouvait, a priori, entretenir un mouvement de convection engendrant lui-même un effet dynamo. Plusieurs hypothèses – dont celle d'un océan salé situé entre deux couches de glace – ont été émises, mais, pour l'heure, aucune n'est pleinement satisfaisante.

● **CALLISTO** : celui des satellites galiléens que l'on croyait le moins intéressant – sa structure interne, mélange de glace et de roche, est beaucoup plus primitive – a, lui aussi, engendré son lot d'éénigmes. On croyait sa surface inchangée depuis des milliards d'années. Mais, à y regarder de plus près grâce aux instruments précis de Galileo, on s'est aperçu qu'un mécanisme d'érosion inexplicable atténue les reliefs et gomme les petits accidents de terrain, comme si la surface était balayée par des vents de poussières. Autre surprise : Callisto dispose d'une couche conductrice dont l'excitation par le champ magnétique de Jupiter induit des courants électriques et, par voie de conséquence, un champ magnétique opposé. Ce satellite ne dispose pas d'un noyau de fer liquide, une des seules explications conduisant, là aussi, à envisager la présence d'un océan liquide sous la couche de glace. Ainsi, comme c'est souvent le cas avec les nouveaux instruments, les informations glanées par Galileo engendrent, pour l'instant, plus de questions que de réponses...

Pierre Barthélémy

# Le championnat d'Angleterre offre l'occasion aux joueurs français expatriés de briller

Thierry Henry, avec treize réussites à son actif, se place en tête du classement des buteurs

A la veille de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de première division d'Angleterre, qui a lieu samedi 30 décembre - il n'y a pas de trêve hivernale

LONDRES  
de notre correspondant

Le meilleur buteur de la Premier League ? Thierry Henry, avec treize goals après son triplé à l'occasion de la sévère défaite (6-1) infligée par Arsenal à Leicester lors de la 20<sup>e</sup> journée, mardi 26 décembre.

**FOOTBALL** Une performance qui permet à « Titi » de se hisser à la troisième place du classement du meilleur footballeur anglais en l'an 2000 réalisé par le quotidien *The Independent*, juste derrière Roy Keane et David Beckham. Le sauveur de Middlesbrough, menacé de relégation, contre Liverpool ? Christian Karembeu. L'étoile montante de Leeds ? Olivier Dacourt. « Patrick Vieira est le meilleur milieu de terrain français » : le compliment ne vient pas d'un ami de son club, Arsenal, mais d'Alex Ferguson, l'entraîneur de Manchester United, leader actuel de la Ligue.

A l'évidence, les champions du monde et d'Europe en lice dans la Premier League ont la cote. La preuve de cette réussite ? Récemment, ils ont été conviés à dîner par l'ambassadeur de France à Londres, Daniel Bernard, qui ne cache pas son admiration pour un groupe d'expatriés dont l'action permet de rehausser l'image actuellement ternie de la France en Grande-Bretagne.

Pour donner un peu de lustre à

**David Beckham, enfant terrible qui transforme tout but en or**

LONDRES  
de notre correspondant

Une biographie non autorisée signée par Andrew Morton, le tombeur de Diana, figurant dans

**PORTRAIT**

Il suffit de l'approcher pour lui découvrir de l'attention, du charme, de l'humour.

la liste des meilleures ventes de Noël, un documentaire de la chaîne ITV qui fait exploser l'audimat, des photos provocantes publiées dans le mensuel masculin *Arena*, des millions de fans en Asie qui s'arrachent son effigie en Bouddha... : David Beckham, le milieu de terrain de Manchester United, est à l'affiche partout.

Au côté de son épouse Victoria, star des Spice Girls, l'enfant terrible du foot anglais déferle dans les journaux et à la télévision du monde entier à grands jets de chromos. « *I love Beck* », clament le public, les autocollants, les tee-shirts et maillots rouges, les vidéos pop. A vingt-cinq ans, ce cockney blond à la beauté clean est devenu un phénomène sociologique étudié à l'université.

Sur les sites Internet, les blagues déferlent depuis qu'il a déclaré, pour se débarrasser d'une question gênante : « Je ne suis pas très intelligent. » S'ils choquent les traditionalistes, les curieux relèvent d'ambiguïté qui s'attachent à celui qui reconnaît son côté féminin entièrement sa légende. Les dames trouvent touchant ce teen-ager qui aime porter les petites culottes de son épouse. Mettre son visage farouche de voyou romantique en couverture fait automatiquement

outre-Manche -, le Français Thierry Henry s'est classé meilleur buteur. Cette performance illustre la réussite des joueurs français expatriés

la vente d'objets d'art français organisée jeudi 7 décembre à Londres, la prestigieuse maison aux enchères Sotheby's a invité... Franck Leboeuf, défenseur central de Chelsea et auteur d'une chronique bimensuelle dans le *Times*.

Comment expliquer que le label du foot français s'exporte si bien outre-Manche ? La nouvelle génération de joueurs tire certes profit de l'incroyable popularité d'Eric Cantona, qui avait accédé à la canonisation pour avoir permis à Manchester United de remporter quatre titres de champion et deux Coupes d'Angleterre. Le double Coupe du monde-Euro 2000 auquel Henry et consorts ont participé a galvanisé le milieu du foot anglais. Ce triomphe très médiatisé outre-Manche en raison de la proximité des pays organisateurs a mis en exergue le style de jeu français : l'utilisation du ballon, la technique, la finesse d'exécution.

**« C'EST UNE VRAIE BAGARRE »**

Mais cela ne suffit pas pour s'imposer dans un championnat rude, long et d'une rare intensité. « Il faut aussi intégrer les bonnes vieilles vertus britanniques, le sens de l'équipe et surtout la forme physique. Patrick Vieira symbolise par excellence ce côté physique indispensable pour s'imposer », explique John Williams, du centre d'études de football de l'université de Leicester.

Pour Franck Leboeuf, installé à Londres depuis quatre ans et demi, « la compétition est rude. Les

graves blessures versées par des clubs cotés en Bourse qui brassent plus d'argent que les équipes françaises ou italiennes grâce aux recettes des droits de retransmission télévisée.

tacles par derrière et les coups de coude ne sont pas tellement dans notre culture, de plus on joue sans relâche. C'est une vraie bagarre. Vous devez être hypermotivé. Les matches sont aussi regardés dans beaucoup de pays, ce qui accroît l'impact de votre prestation. »

Ensuite, les entraîneurs made in France comme Arsène Wenger à Arsenal, Gérard Houllier à Liverpool ou Jean Tigana à Fulham, en tête de la deuxième division, ont sorti les équipes prestigieuses de l'ornière en pronostant le football total à la continentale, un jeu où l'arrière devient facilement contre-attaquant.

Grâce à un système de formation plus avancé, les joueurs français sont jugés plus mûrs, plus céreaux que leurs collègues anglo-saxons. La meilleure preuve est la création prochaine par la Football Association d'un centre de formation national copié sur celui de Clairefontaine.

Aussi les joueurs français noirs se sentent-ils de plain-pied dans la société multiraciale anglaise : on ne peut pas dire que le racisme n'existe pas, mais il est moins important qu'ailleurs en Europe. Particulièrement à Londres, où évolue le gros du bataillon français, véritable melting-pot. Les épouses et petites amies se sentent bien dans cette capitale de la mode et du shopping, qui compte 250 000 Français expatriés et plusieurs écoles françaises. Le cadre de vie est agréable, surtout avec les salaires mirobolants et primes somp-

tueuses versées par des clubs cotés en Bourse qui brassent plus d'argent que les équipes françaises ou italiennes grâce aux recettes des droits de retransmission télévisée.

Pour nous « froggies », tout n'est pas uniformément rose sur les terrains de foot. Les défauts très français de manque de consistance et la difficulté à encaisser les coups durs pénalisent les nouveaux venus évoluant dans un championnat d'une rare exigence. Les incidents sur le terrain auxquels ont été mêlés Vieira ou Grimandi soulignent la persistance d'une francophobie rampante chez bon nombre d'arbitres d'Albion et chez les chroniqueurs de l'omnipotente presse populaire.

Si les Français se sentent à l'aise dans les grands clubs cosmopolites comme Chelsea, Arsenal ou Manchester United, l'état d'esprit des clubs de province comme Sunderland, Newcastle, Everton ou Leicester reste très étiqueté. C'est pourquoi, malgré le transfert de David Ginola du club londonien de Tottenham à Aston Villa, sa femme a refusé de déménager à Birmingham, ce qui contraint son époux à une na- vette quotidienne.

Le top model Linda Evangelista a quitté Barthez parce qu'il détestait la grisaille de Manchester. De surcroît, bien des joueurs français débarquent en Grande-Bretagne alors qu'ils ne parlent pas le moindre mot de la langue de Shakespeare. Enfin, le foot anglais n'est pas un coup de foudre, mais s'inscrit lentement. Henry, Pires ou Desailly ont surmonté les difficultés initiales pour s'imposer. Mais d'autres, plus impatients, comme Deschamps ou Guivarc'h, sont passés en coups de vent.

Marc Roche

## Un équipage suédois s'impose lors de la course Sydney-Hobart

LUDDE INGVALL ET SES COÉQUIPIERS SE SONT JOUÉS du coup de tabac sur le détroit de Bass qui sépare la Tasmanie des côtes sud-est de l'Australie pour s'imposer lors de la course Sydney-Hobart, jeudi 28 décembre. Le maxi suédois bouclé les 630 milles en 2 jours, 14 heures, 2 minutes et 9 secondes, soit 19 heures de plus que le record établi en 1999 par le bateau australo-danois *Nokia*.

Ancien skipper autour du monde, Ludde Ingval a déclaré n'avoir jamais affronté de telles conditions de course. Dès le départ, mardi 26 décembre, il était parvenu à anticiper les conditions météorologiques particulièrement difficiles. Une météo qui a provoqué l'abandon d'un trio de favoris : Shockwave, Xena et Brindabella. Au total, sur 82 équipages au départ, 20 ont abandonné. Depuis l'édition 1998, endeuillée par la mort de six marins dans une tempête, les organisateurs ont renforcé les mesures de sécurité.

### DÉPÈCHES

■ **VOILE** : Michel Desjoyeaux a franchi l'antiméridien, soit la ligne de changement de date, jeudi 29 décembre. En tête du Vendée Globe, il a ainsi vécu deux fois la journée du 28 décembre. Après 50 jours de navigation, le skipper de PRB devance toujours Roland Jourdain (*Sill-Matines - La Potagère*) et Ellen MacArthur (*Kingfisher*). 5 700 milles séparent le premier et le dernier (Fedor Konioukov sur *Modern-University-for-the-Humanities*), ce qui représente un mois de navigation pour un bateau de la vitesse de celui du Russe.

■ **FOOTBALL** : la Ligue nationale de football a infligé 100 000 F d'amende au Paris-Saint-Germain pour les incidents qui avaient troublé le match PSG-Troyes (0-0) au Parc des Princes jeudi 21 décembre, lors de la 22<sup>e</sup> journée du championnat. Une orange lancée des tribunes avait atteint Frédéric Adam à la gorge. Le club parisien ne fera pas appel. Les deux autres incidents de cette 22<sup>e</sup> journée seront examinés le 18 janvier par la LNF. Le match Strasbourg-Metz avait été interrompu quand l'arbitre de touche Nelly Viennot avait été blessée par un jet de pétard. La LNF statuera au sujet des coups qui auraient été portés au président bastiais, François Nicolai, par un agent de sécurité illuso lors de la rencontre Lille-Bastia.

■ **HANDBALL** : l'équipe de France s'est qualifiée pour la finale du Challenge Marrane en disposant jeudi 28 décembre de la Roumanie (26-19). Les Français seront opposés à l'Egypte pour la dernière rencontre.

■ **HOCKEY SUR GLACE** : la France a fait match nul face à l'équipe de Slovaquie B, jeudi 28 décembre, lors du Tournoi du Mont-Blanc (4-4). Menés d'un but à une minute du coup de sifflet final, ils sont finalement parvenus à égaliser dans les toutes dernières secondes.

■ **SKI ALPIN** : Janica Kostelic a remporté à Semmering (Autriche) jeudi 28 décembre son cinquième slalom d'affilée, devant la Suissesse Sonja Nef et la Norvégienne Trine Bakke. Les Françaises Laure Péquegnot et Christel Säoni ont terminé 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. La Croatie a pris la deuxième place de la Coupe du monde, devant Régine Cagnagnaud.

■ **TENNIS** : Mark Philippoussis sera indisponible pendant plusieurs mois après avoir subi une opération du genou, jeudi 28 décembre. Depuis Wimbledon 1999, le joueur australien souffrait d'une blessure récurrente. Il devrait revenir à la compétition en avril.

■ **OLYMPISME** : les sites Internet pourront accorder des journalistes pour les Jeux d'hiver de Salt Lake City en 2002. Le Comité international olympique (CIO), qui a annoncé cette première, jeudi 28 décembre, à Lausanne, a précisé que les personnes accréditées n'auront pas le droit de transmettre des images ou du son des sites olympiques, cette autorisation étant réservée aux diffuseurs qui paient des droits d'entrée pour « couvrir » les Jeux olympiques (*Le Monde* daté 3-4 décembre).

## Un numéro exceptionnel

**le nouvel Observateur** HORS-SÉRIE



**L'amitié**  
une nouvelle  
aventure

L'amitié est-elle une forme d'amour ? Comment naît-elle ?  
A-t-elle un avenir dans un monde dominé par les relations d'intérêt ? L'amitié et l'amour peuvent-ils coexister ?

**Jacques Gautier**  
Bijoux d'art  
Vendredi 8 & Samedi 9 Déc. 2000  
VERNISSAGE

36, rue Jacob 75006 Paris  
Tél./fax 01 42 60 84 33

**PERRONO - BIJOUX**  
Anciens - Occasions - Argenterie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations  
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin  
ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouvertes du mardi au samedi

Chaque jeudi avec  
**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI  
retrouvez  
**LE MONDE DES LIVRES**



**SPECTACLE** Mille tambours battants, un quatuor à cordes, des grues métalliques attirant dans les airs des mobiles humains, une chanteuse lyrique, des carillons... Voilà

quelques-uns des ingrédients du spectacle démesuré imaginé par Gilles Rhode pour le 31 décembre sur le parvis du Centre Pompidou, à Paris.

● LE PLASTICIEN, créateur en 1985

avec Pierrot Bidon du cirque Archaos, s'était fait remarquer lors du passage à l'an 2000 sur les Champs-Elysées avec *Roue Ages, usine à songe*. ● DANS LE RÔLE du conseiller

artistique de l'événement, on retrouve Michel Crespin, à l'origine de l'association Lieux publics, fédératrice, ces vingt dernières années, des arts de la rue, art aujourd'hui re-

connu par les institutions. ● SON SUCCESSEUR officiel, Pierre Sauvageot, a fait comme eux de l'espace urbain son champ de création, quitte à rêver de « concerts de port ».

# Mille tambours à Beaubourg pour douze coups de minuit tonitruants

Le passage au troisième millénaire sera marqué à Paris, le 31 décembre, par un spectacle géant mêlant, sur le parvis du Centre Pompidou, acrobates et tambourinaires réunis par Gilles Rhode, artiste exemplaire de la vitalité des arts de la rue en France

PLASTICIEN têtu, rêveur transnational, enfant terrible des arts aériens, Gilles Rhode avait célébré le passage à l'an 2000 sur les Champs-Elysées où *Roue Ages, usine à songe*, l'une des dix grandes roues chargées d'animer les festivités, avait fait un carton, avec ses carillons et ses équilibristes enflammés. Un an plus tard, le voici, avec sa compagnie Transe Express, occupant l'espace du plateau Beaubourg et régissant mille tambours. Multiplié par deux, cela fait bien « 2 000 baguettes », comme le remarque dans un texte de présentation Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission 2000 et du Centre Pompidou. « 2 000 coups pour célébrer l'explosion du millénaire », dit Gilles Rhode, qui aime ce qui frappe.

Transe Express, la compagnie que Gilles Rhode dirige avec Brigitte Burdin, aime aussi à s'envoler dans les airs. En 1990, ce fut *Mobile Homme*, mobile humain inspiré de Calder, puis, en 1996, *Maudits sonnantes* et, en 1999, *Lâcher de violons*, où les acrobates et les musiciens jouaient sur des violons géants, accrochés à des grues de chantier tandis qu'au sol se déploie « une vague de tambours ». En parcourant vingt-cinq villes de huit pays d'Europe avec ce spectacle, Gilles Rhode a recruté en un an un millier d'amateurs prêts à sonner le glas du millénaire. Sculpteur sur métal, batteur, plasticien, il voulait réunir le savoir-faire de sa compagnie dans un spectacle aux dimensions d'une capitale. Le Centre Pompidou lui a offert sa piazza et sa façade, celles-là mêmes qui avaient accueilli en juillet l'énorme sono de Pierre Henry pour un concert mémorable – on dansait sur le parvis comme dans une rave innocente... Rouvert après travaux en janvier 2000, le Centre Pompidou a ainsi placé le Musée d'art moderne sous l'empire des sens, de tous les sens.

Gilles Rhode, créateur en 1985 avec Pierrot Bidon du cirque métallique et chaotique Archaos, promène un sens inouï du contraste, traduit ici par le mariage de mille tambours et d'un quatuor à cordes, de grues métalliques et de mobiles humains, de carillons et d'une chanteuse lyrique... Gilles Rhode, comme Michel Crespin, conseiller artistique de l'événement et grand fédérateur des arts de la rue ces vingt dernières années, cherche à réinventer et à jouer des espaces



Gilles Rhode (au centre) a parcouru l'Europe pour recruter un millier d'amateurs prêts à sonner le glas du 2<sup>e</sup> millénaire.

offerts par la concentration ou la désertification urbaines. La génération techno organise des raves – des zones d'autonomie temporaire (ZAT), espaces de liberté plus ou moins factices – dans les prés ou les friches, à l'écart. Dans les années 70, celle des artistes de rue avait investi le champ du quotidien rapproché. « Attention », dit Michel Crespin, « il s'agit bien des arts de la rue, et non des arts dans la rue. »

**PARADES ET DÉLIRES EN PLEIN AIR**  
Tout, l'esthétique, la philosophie, le mode de fonctionnement, était donc à créer. A la fin des années 60, quand surgit le Bread and Puppet Theatre, quand le Magic Circus sort en parade dans la rue, quand le Brésilien Augusto Boal, exilé en France, défile en plein air, rien n'est fixé, sauf, dit le créateur sonore et urbain Pierre Sauvageot, « l'envie de changer de

public, de se mettre en péril hors du silence des salles ». Peut-il y avoir de l'art dans la fête ? Mille tambours réunis sur la Piazza Beaubourg peuvent-ils générer autre chose qu'un frisson – la sonnerie

de minuit – et une envie festive ? Et comment déposer aux portes de l'institution la définition inventée par l'indocile compagnie Générique Vapeur, « la rue est la pince-monsieur des territoires de l'art » ?

## Un spectacle européen

Gilles Rhode voulait monter un spectacle pour célébrer le troisième millénaire, avec mille tambours, mais il ne savait pas où. Jean-Jacques Aillagon voulait que Paris, bien silencieuse en comparaison de l'embrûlement du 31 décembre 1999, ait sa fête et que le Centre Pompidou, qu'il dirige, y soit impliqué. Mais la Mission 2000, chargée des réjouissances, n'avait plus un sou vaillant. Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, souhaitait clore en beauté la présidence française de la Communauté européenne, mais comment ? En présentant le spectacle *Lâcher de violons*, Gilles Rhode avait recruté des tambourinaires amateurs dans toute l'Europe. La façade du Centre Pompidou était un décor idéal. Sa compagnie Transe Express disposait de 2,5 millions de francs (600 000 €). Il manquait 3 millions. On consultait alors Matignon, qui trouva l'idée bonne et accorda l'argent manquant. « Cette fête exceptionnelle exprimera la confiance que nous mettrons dans la construction d'une Europe unie », prévoit Catherine Tasca.

L'outil utilisé par ces dissidents des classes d'art est forcément grand et vaste. Il lui faut des lieux de création appropriés. Des hangars permettant de monter des structures hors normes. Royal de Luxe, compagnie reine de cet art nouveau, s'est installée à Nantes en bord de Loire. A Marseille, les huit cents mètres carrés et les neuf mètres de hauteur de plafond de Lieux publics a permis à Transe Express, compagnie drômoise, de bâtir ses mobiles, comme au Carnaval de Nice, relooké par le dessinateur Sergueï en 2000, d'y construire des décors.

Créé en 1983 à Marne-la-Vallée par Michel Crespin, « créateur d'événements et de monumental éphémère », puis transposé dans un ancien garage de Saint-André dans les quartiers nord de Marseille, Lieux publics a été longtemps la seule structure consacrée

aux arts de la rue. Ce centre national à la structure associative a notamment créé en 1996, « Le Temps des émergences », présentation de dix parcours d'artistes, dont celui du metteur en scène Serge Noyelle ou du musicien Pierre Sauvageot. Lieux publics a également coproduit *Les Maudits sonnantes* et *Lâcher de violons* de Transe Express.

## ARCHAÏSME HIGH-TECH

Le centre va déménager pour intégrer la future Cité des arts de la rue qui devrait ouvrir définitivement à Marseille en 2003, à l'issue d'un aménagement progressif des 33 000 m<sup>2</sup>, dont 10 000 de bâtiments de l'ancienne huilerie-savonnerie Abeille. Les 34 millions de francs (8,6 millions d'euros) de travaux seront financés par la municipalité de Marseille, le département et la région. La Cité regroupera sept structures déjà existantes à Marseille, dont Lieux publics, ou en voie de création sur un modèle similaire, voué à l'expérimentation collective et transartistique, à celui de la Friche de la Belle-de-Mai implantée dans l'ancienne manufacture de tabac.

En bordure de l'autoroute Nord, sur les hauteurs de Marseille, face aux Aygalades, quartier où, dit-on, il ne fait pas bon se promener seul, l'Abeille est « un repère visuel et olfactif pour les Marseillais », dit Anne Guiot, qui en accompagne l'élaboration. C'est important, car les arts de la rue adorent s'accrocher à l'existant ». La ville se transforme. Les saltimbanques en profitent. Beaubourg a pris la place des halles. A Marseille, le grand fouillis nomade – caravanes à l'ancienne, hangars déglingués, récup' organisée – des anciens Abattoirs, face à la barre HLM de Campagne-l'Evêque, va sauter au profit d'un grand projet urbain municipal. Les mécaniciens associatifs de Sud Side, créateurs du Temple mécanique (un moteur où les spectateurs sont des molécules d'essence), y souderont de drôles de motos, archaïsmes high-tech du troisième millénaire. « La ville, dit-on encore à Lieux publics, est une scène à 360°. »

Véronique Mortaigne

★ Les 2 000 Coups de minuit, spectacle tribal pour l'écllosion du troisième millénaire. Piazza du Centre Pompidou, Paris-4<sup>e</sup>. Le 31 décembre, à 23 heures. Tél. : 01-44-78-12-33.

## Pierre Sauvageot met la ville en musique

**PIERRE SAUVAGEOT** prendra le 9 janvier 2001 la direction de Lieux publics, Centre national de création des arts de la rue installé à Marseille. Musicien, il n'est pas issu de la tribu saltimbanque des compagnies d'artistes de rue, mais comme eux il a fait de l'espace urbain son champ de création, suivant les exemples de Charles Ives ou de Pierre Schaeffer, de Nicolas Frize ou de Louis Dandrel. Selma, l'héroïne du film *Dancer in the Dark*, de Lars von Trier, qui nourrit son imaginaire musical des bruits extérieurs – machines d'usine, traits du crayon à dessin, passage du train sur les rails – ne renierait aucune création de Décor sonore, fondé par Pierre Sauvageot et le musicien Michel Risso en 1985. A leur actif, *Allegro Barbaro*, symphonie urbaine où Mobylette, bidons et klaxons jouaient un rôle musical prépondérant, ou encore *Ballet mécanique*, concert d'objets sonores (hélicoptères, trains, grandes roues foraines...).

Pour les Promenades de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) et le Festival de Chalon-sur-Saône, Pierre Sauvageot a créé l'Orchestre de chambre de ville, dont les concerts, en extérieur, commencent à 11 h 53, les premiers mercredis du mois : la partition prévoit en effet l'intervention en direct, sept minutes après le début de l'œuvre, des

sonneries des sirènes de pompiers, testées ces jours-là. « Ça tombe pile », dit le compositeur, ravi. Il y eut aussi le Sivox (Syndicat intercommunal à vocation sonore), « déchetterie sonore, recyclage de sons urbains », mariant les outils des corps de métiers traditionnels de la ville de Saint-Gaudens – menuisiers, serruriers, cantonniers – aux instruments de musique.

Pierre Sauvageot jouait dans des fanfares dans la mouvance post-soixante-huitarde, « pas pour la musique, mais pour être dans la rue ». Il rêve aujourd'hui d'un « concert de port », concept suggéré par une rumeur invérifiée – « On m'a raconté qu'il y avait des concerts de port au Québec ». Les bateaux du port de Marseille klaxonnent chaque 31 décembre à minuit, fait remarquer Pierre Sauvageot. « C'est une matière sonore extraordinaire, avec, en plus, les haubans qui claquent. On peut imiter, échantillonner les sons, mais un bateau qui trompe en direct..., on pleure ! » Et il y aussi cette envie de récupérer les sources sonores modernes, mégaphones, mange-disques, sonnettes, klaxons, postes de radio, « tout ce qui est porteur de son et de sens », pour les prêter ensuite aux artistes qui le désirent.

Les arts de la rue sont aujourd'hui un art majeur, reconnu par les institutions, tel le Centre Beau-

bourg. Même si les artistes nomades, très libertaires, entretiennent une méfiance viscérale face aux pouvoirs constitués, ils ont aujourd'hui besoin de structurer leurs actions autrement que par affinités électives.

« Beaucoup de compagnies sont restées liées à l'identité de leur fondateur », dit Pierre Sauvageot, successeur officiellement désigné de Michel Crespin, qui veut se consacrer à la formation « au travail d'écriture, de mise en scène », au sein de la future Cité des arts de la rue.

## MISÈRE BUDGÉTAIRE

En partant de Lieux publics, Michel Crespin souhaitait également protester contre la misère budgétaire : avec ses 7 millions de francs de budget annuel financés par l'Etat et la ville de Marseille, le centre vit mal. Le discours officiel favorable aux nouvelles formes d'art populaire ne se traduit pas en chiffres, même s'il voudrait être conforté par exemple par la mission d'étude sur la création d'établissements publics de coopération culturelle confiée à Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle. « L'Etat donne aux arts de la rue des subventions que l'on peut évaluer dans une fourchette de 20 à 30 millions annuels – c'est-à-dire le budget d'un centre dramatique

national, remarque Pierre Sauvageot. On peut y voir du désintérêt, comme celui qui est manifesté à l'égard des musiques actuelles. »

Lieux publics, dit encore Pierre Sauvageot, doit rester un lieu de recherche très libre. « Mais il faut désenclaver, faire sortir les arts de la rue du ghetto ». En invitant par exemple danseurs, chorégraphes, musiciens, compositeurs, metteurs en scène de théâtre à collaborer avec les compagnies qui passent à Lieux publics. Certains, comme l'Orfeon Théâtre intérieur, ont déjà fait le pas qui les mène vers des formes de théâtre plus classique, en choisissant de monter, en coproduction avec Lieux publics, *Le Retour de Carola Neher*, de Jorge Semprun, une pièce évoquant le cinquantième anniversaire de la libération du camp de Buchenwald. Mais pas en salle. « Ils avaient envie de le jouer sur une décharge de gravats, dont nous avons découvert qu'elle possédait une pesée de camions », explique Pierre Sauvageot. La troupe a alors décidé de peser le public à son arrivée. Eh bien, voilà, à l'extérieur, hors les murs, on trouve des idées fortes. »

V. Mo.

★ Lieux publics, 16, rue Condorcet, 13016 Marseille. Tél. : 04-91-03-81-28. www.lieuxpublics.com/



# Les débuts éblouissants de Clara Haskil

Les éditions Tahra publient quelques faces inédites de la pianiste suisse et de Dinu Lipatti

**A QUOI PENSEAIT** Clara Haskil (1895-1960) quand elle paya de sa poche les quelques faces de 78-tours réunies aujourd'hui par les disques Tahra avec la complémenté de Jérôme Spycket, biographe inspiré (Payot, 1976) de la pianiste suisse d'origine roumaine ? A la fin des années 20, sa carrière n'avait toujours pas pris son envol. Peut-être voulait-elle seulement s'entendre jouer. A moins qu'elle ait voulu laisser une trace de son jeu à la postérité. Doutant d'elle-même - sentiment aggravé par la rareté de ses engagements -, Haskil avait, dans ces années-là, une vie déprimante : certains dimanches noirs, elle se mettait sur son trente-et-un, sortait faire un tour, revenait sonner à la maison, un bouquet de fleurs à la main, afin de donner l'illusion à sa sœur qu'elle recevait une visite. Le disque viendrait, au tout début des années 50, grâce à Philips, capter son jeu, sa virtuosité ailee, son impatience rythmique, sa simplicité. Il portait enfin son art à la connaissance de la foule grandissante de ses admirateurs.

Dans *La Leggierezza* de Liszt (incomplète, les dernières mesures manquent), une gigue de Graun, le *Presto de Poulenc*, la *Pièce caractéristique op. 7 n° 4 de Mendelssohn* captés de la fin des années 20 à 1936 et publiés pour la première fois, Clara Haskil joue avec une virtuosité transcendante, rayonnante, exaltante, à la manière des grands lions du piano de l'époque. Voilà qui fait mentir l'idée selon laquelle sa carrière commença tard car l'artiste jouait d'une façon trop épurée pour le public de l'entre-deux-guerres.



ARCHIVE J. SPYCKET



ARCHIVE TAHRA

Clara Haskil (1895-1960) ne fut véritablement reconnue qu'au début des années 50, contrairement à Dinu Lipatti (1917-1950) dont la carrière débuta très tôt.

Une autre Clara Haskil se fait jour dans le *Capriccio op. 76 n° 5* et l'*Intermezzo op. 76 n° 4 de Brahms*, le *Prélude op. 50 n° 2 de Scriabine*, l'*Etude Tableau op. 33 n° 2 de Rachmaninov*, les *Variations Abegg de Schumann* et de larges extraits du *Deuxième concerto de Beethoven*, enregistrés par la pianiste (qui réduit au piano la partie d'orchestre) en 1958, dans son appartement de Vevey, en Suisse, à l'aide d'un magnétophone. Son jeu s'est assombri, il est mélancolique, intérieur..., sauf dans les *Abegg* où elle éclabousse le clavier de gerbes de notes à la façon d'un Horowitz hier, d'une Argerich aujourd'hui. On reste suspendu à ces minutes de musique qui n'auraient jamais été connues du public si les soeurs d'Haskil n'avaient pas pieusement conservé ces documents privés, si elles n'avaient pas eu la judicieuse idée de les confier à Spycket qui les a, à son tour, données à Tahra pour qu'elles soient éditées.

En complément,

le *Concerto « Jeune homme » de Mozart dirigé par Eugen Jochum à la tête de l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, en public, le 1<sup>er</sup> mars 1954*. Un inédit qui fait apprécier le jeu de cette artiste à l'époque où elle était devenue la pianiste la plus aimée du public européen, quelques mois avant que les Etats-Unis ne la découvrent, incrédules, grâce entre autres à son compatriote Rudolf Serkin, et ne lui fassent fête. Les dernières mesures du mouvement lent atteignent ici le plus profond de l'expression humaine avec le minimum de gestes et de volonté expressive. Tout l'art de Clara Haskil est là, incom-

municable, rebelle à tout discours esthétique, technique ou historique. Charlie Chaplin, ému aux larmes un soir que des amis avaient contraint la pianiste à jouer après un dîner, écrira dans ses Mémoires : « *Dans ma vie, j'ai rencontré trois génies : Einstein, Churchill et Clara Haskil.* »

#### PLUS SOUPLE ET PLUS SUAVE

Le second disque de ce coffret publié pour le quarantième anniversaire de la mort de la pianiste célèbre aussi le cinquantième anniversaire de celle du Suisse d'origine roumaine Dinu Lipatti (1917-1950). Un artiste à qui la carrière a souri immédiatement. Et que le disque a su très tôt s'attacher, EMI lui faisant enregistrer de nombreuses œuvres dans les mois qui précédèrent sa mort. Tahra a retrouvé des documents exceptionnels que cet éditeur a

inclus dans cet hommage : quelques semaines avant d'être emporté par une leucémie, le pianiste parle de sa maladie, de sa remise grâce à la cortisone, de ses séances d'enregistrement, sur les antennes de Radio-Genève. Il parle aussi de ce fameux dernier récital de Besançon qu'il a pu assurer grâce à une piqûre salvatrice, de Mozart, d'Albert Roussel. Sa voix ? Jeune, avec un petit accent roumain chantant. Lipatti parle, et joue. Une valse de Chopin, celle de *L'Adieu*, d'une façon plus souple, plus suave que dans sa célèbre interprétation discographique.

Le pianiste n'a pas vécu assez longtemps pour enregistrer tout ce qu'il avait à donner, aussi c'est avec indulgence qu'il faut écouter son unique interprétation qui nous soit parvenue du *Troisième concerto de Bartok*. Dirigé par

Paul Sacher, chef aussi peu habile que grand mécène de la musique, ce concerto a été capté en public, le 30 mars 1948. Le jeu de Lipatti y est d'une netteté d'articulation, d'une sonorité rayonnante, d'une prestance qu'une prise de son crachotante ne peut anéantir. Le pianiste-compositeur joue aussi sa *Sonatine pour la main gauche* avec une simplicité, une vivacité rythmique qui sont sa marque.

Chacun des deux disques de ce coffret-livre renferme *Nun komm der Heiden Heiland*, un prélude de chorale de Bach transcrit par Busoni. Clara Haskil le pare d'ombres tourmentées, Lipatti d'une lumière de vitrail.

Alain Lompech

★ Un livre-disque de 2 CD Tahra TAH 366/367. Distribué par Harmonia Mundi. [www.tahra.com/](http://www.tahra.com/)

## SÉLECTION DISQUES

### JOSEPH-ERMEND BONNAL Premier et Deuxième Quatuor à cordes

#### Quatuor Debussy

Né en 1880, mort en 1944, Joseph-Ermend Bonnal est aujourd'hui oublié de la vie musicale. Formé par Louis Vierne, Charles Tournemire, Charles de Bériot, Gabriel Fauré, admiré de Maurice Ravel, Nadia Boulanger, Florent Schmitt, Paul Dukas, Henri Sauguet, Bonnal a dirigé l'école de musique de Bayonne de 1921 à 1941 (Maurice Ohana a été son élève). Il laisse une œuvre qui touche presque tous les genres, jouée par les plus célèbres interprètes entre les deux guerres. Ce que l'on comprend aisément quand on écoute, d'abord stupéfait, puis captivé de bout en bout, ces deux quatuors à cordes, à la facture impeccable.

On est loin, ici, d'une certaine musique française confinée, pleine de grammaire, déprimante. Certes, ces deux œuvres sont marquées par le *Quatuor de Ravel* et parfois par la désolation et l'ambiguïté tonale du Fauré dernière manière, mais Bonnal est un créateur d'une force expressive, d'une imagination sonore qui ne sont pas d'un épigone. Le texte de pochette nous apprend que les quatuors Calvet, Pro Arte, Pascal et d'autres jouaient ces œuvres dans le monde entier. Premier Prix du Concours d'Ervian (1993), le jeune Quatuor Debussy s'y colle aujourd'hui avec une ferveur, une splendeur sonore et une précision de jeu idéalement servies par une prise de son qui respecte les timbres, la disposition spatiale, la dynamique des musiciens, ce qui est rarissime.

A. Lo.

★ 1 CD Arion ARN 68504.

### ERIC WATSON Full Metal Quartet

Un des musiciens les plus aptes à jouer le compositeur Charles Ives, Eric Watson, a enregistré en solo, ou encore avec le saxophoniste Steve Lacy ou le contrebassiste John Lindberg. Il appartient au cercle restreint des pianistes et compositeurs dont il paraît impensable de se passer. Aujourd'hui, il laisse sur CD une trace de *Full Metal Quartet*, suite pour la formation du même nom commandée par Le Théâtre - Scène nationale de Poitiers en 1999. Cette organisation idéalement réfléchie, les thèmes entretiennent certains codes du jazz (la ballade) et des références assumées (Thelonious Monk dans *The Big Dipper*). Au jeu pianistique toujours précis dans ses choix, en particulier dans le découpage mélodique, s'ajoute la formidable réponse du batteur Ed Thigpen (un siècle d'évolutions de l'instrument au bout de ses baguettes), l'assise du contrebassiste Mark Dresser et les interventions au plus juste du saxophoniste Benji Wallace. Un regroupement d'excellences. Sylvain Siclier

### REPRISE MUSICAL REPERTORY THEATRE

#### Finian's Rainbow - Kiss Me Kate - South Pacific - Guys and Dolls

En 1963, Frank Sinatra avait réuni l'un des plus beaux parterres de chanteuses et chanteurs dits de grande variété et autant d'arrangeurs réputés sur un projet tout bête : reprendre les grands airs de quatre succès de Broadway. Si la plus connue de ces comédies musicales créées dans l'euphorie de l'après-seconde guerre mondiale

reste *Guys and Dolls* (1950), de Frank Loesser, d'autres contiennent aussi leur lots de standards et de romances inusables : *Finian's Rainbow* (1947), de Harburg et Lane, *Kiss Me Kate* (1948), de Cole Porter, et *South Pacific* (1949), du célèbre duo Rodgers et Hammerstein. Tout l'intérêt de ces quatre enregistrements réside dans la qualité des voix et des arrangements. Débarrassées de certaines ornements, chaque chanson devient un instant de bravoure. Dictation impeccable, cuivres étincelants, cordes lumineuses. Sinatra ou Rosemary Clooney bénéficient des services de Nelson Riddle, Sammy Davis Jr a droit à Marty Paich, Jo Stafford est magnifiée par Billy May, Debbie Reynolds par Jerry Fielding, Bing Crosby ou Dean Martin n'ont qu'à se laisser porter par Bill Loose. Le tout conjugue finesse et spectaculaire, et s'avère totalement réjouissant.

S. Si.

★ 1 coffret de quatre CD Reprise Records 2-47775. Distribué par WEA.

### EVERLAST Eat At Whitey's

Selon ses détracteurs, Everlast (pseudonyme d'Erik Shrody) serait le rappeur idéal pour ceux qui n'aiment pas le rap. Associé (à tort) à un sous-genre, le hip-hop blanc, qui empile allègrement les clichés, ce gros bras tatoué est en fait autant un folksinger et un bluesman qu'un lascar à casquette. Plus proche sans doute de J. J. Cale que de Public Enemy, le Californien ignore l'incantation agressive pour laisser traîner son phrasé *laid-back* sur un lit de guitares sèches et de cordes soul, appuyées par un beat léger, et privilégie l'écriture de chansons (*Black Jesus, I Can't Move, Black Coffee*) par rapport à la seule scansion. Porte-voix des cols bleus, Everlast ne confond pas populisme et dérapages dans l'homophobie et

l'antisémitisme, contrairement à son ennemi juré, Eminem. Avec ce troisième effort solo, l'ancien leader de House of Pain signe son meilleur album, plus varié que son précédent, *Whitey Ford Sings The Blues*, une des grosses ventes de l'année 1998. Dommage qu'il se sente obligé de multiplier les duos (exercice hélios en vogue) pour le meilleur (*Deadly Assassins*, avec B-Real, de Cypress Hill) comme le pire (*L'ennuyeux Babylon Feeling*, avec Santana).

Bruno Lesprit  
★ 1 CD Tommy Boy TBCD 1411. Distribué par P.I.A.S.

### BADLANDS, A TRIBUTE TO BRUCE SPRINGSTEEN'S NEBRASKA

Parfois décrit lors de sa parution, en 1982, comme une tentative de suicide commercial, *Nebraska* est considéré aujourd'hui comme l'album le plus inspiré de Bruce Springsteen. Treize groupes et artistes paient leur tribut à cette œuvre essentielle, à laquelle ont été ajoutés trois titres écartés à l'époque par le rocker du New Jersey (deux atterrissent sur *Born in the USA*). Seule contrainte : utiliser le même matériau que l'auteur, un magnétophone quatre pistes, le dépouillement de *Nebraska* (voix, guitare, harmonica). Surprise : les vedettes se biment les reins (sauf la relecture rockabilly de *I'm on Fire* par Johnny Cash) et les sans-grade en profitent pour se distinguer. On passera rapidement sur la version inspirée qu'offrent la chanson-titre Chrissie Hynde et Adam Seymour ou le *My Father's House* soporifique de Ben Harper, pour remarquer les efforts méritoires de Crooked Fingers (*Mansion on the Hill*), Dar Williams (*Highway Patrolman*) ou Deana Carter (*State Trooper*). Ces artistes, issus de la mouvance country, s'en tirent avec les honneurs, ce qui n'est pas surprise-

nant : *Nebraska* avait été écrit sous l'influence du père-fondateur Hank Williams, présent ici via son petit-fils, Hank III, qui transporte brillamment Atlantic City dans un bar honky-tonk.

B. Lt

★ 1 CD Sub Pop 9878-70525-2.

Distribué par Warner.

### ED HAROURT Maplewood

Un mini-album, six chansons briolées à la maison, qui donnent furieusement envie d'en savoir plus sur cet Anglais de vingt-deux ans. Les influences d'Ed Harcourt semblent le porter plus du côté de l'Amérique que de son Brighton natal. L'érafllement de sa voix, parfois provoqué par un effet de micro, sa capacité à construire son propre univers à partir d'un piano, d'un guitare, d'un banjo, d'une trompette et de percussions évoquent Tom Waits et ses façons d'artisan visionnaire. *Apple Of My Eye* retrouve l'abandon romantique de Jeff Buckley. La profondeur sépia du clavier flrite avec le classicisme noir de Randy Newman. On citera aussi le bucolisme psychédélique de Mercury Rev, en étant persuadé qu'un talent singulier va très vite s'épanouir.

S. D.

★ 1 CD Heavenly Recording HVNLP 27 CD. Distribué par EMI.

### NOIR DÉSIR En route pour la joie

Quarante-neuf titres rassemblés en un coffret de trois CD pour retracer le parcours du groupe de rock français le plus considérable actuellement - il a inspiré une légion d'imitateurs, le plus doué étant Louise Attaque - et patienter en attendant son nouvel album, prévu pour 2001. On mesurera le chemin parcouru de la new wave acnéique du mini-album *Où veux-tu qu'je regarde*, en 1987, au rock radical et bruitiste de *Tostaky* et *666667Club*, d'une poésie adoles-

## DÉPÈCHES

■ CLASSIQUE : la revue *Pianiste* publie un hors-série consacré à Frédéric Chopin. Au sommaire, des articles sur la biographie du compositeur, sur son œuvre, des témoignages de compositeurs, d'interprètes, sur les influences qu'il a suscitées chez Debussy et Szymborska, une bibliographie et une discographie commentée, ainsi que quatorze partitions intégrales, classées par difficulté, et un disque compact qui les fait entendre. 49 F (7,47 €). Tél. : 01-48-20-42-73.

■ CHANSON : Patricia Kaas, Jacques Dutronc sont mis à l'honneur chez Columbia, grâce à une série de coffrets rassemblant certains de leurs disques. *C.Q.F.D.*, *Dutronc au Casino*, *Brèves rencontres* pour l'auteur des *Gars de la narine* (livret de Christian Eudeline) ; *Scènes de vie, Je te dis vous*, *Dans ma chair*, *Le Mot de passe* pour la jeune femme.

■ La fin de l'année 2000 aura été marquée par une profusion d'albums live publiés par les vedettes nationales. Après Patricia Kaas, Francis Cabrel, Véronique Sanson, et Jean-Louis Murat (auteur du plus original de ces disques de scène), voici Jacques Higelin *Live 2000* chez Tôt ou Tard/WEA, Johnny Hallyday (*Olympia 2000*, chez Mercury/Universal) et Mylène Farmer (*Mylenium Tour*, chez Polydor/Universal). Les fans se précipiteront, les autres penseront à aller au concert avant d'en retrouver les ambiances à la maison.

■ MUSIQUES DU MONDE : Real World/Virgin publie *Gifted*, florilège musical dans l'univers des musiques du monde, à travers les voix de neuf femmes venues d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Europe et d'Asie. Le disque s'ouvre sur une chanson d'Izzy, se poursuit au Pérou, avec Susana Baca, au Tibet, en passant par l'Afrique de l'Ouest, le temps d'une halte au Mali d'Assitan Mama Keita, pour se terminer en Asie (Sheila Chandra, Yungchen Lhamo, Susheela Raman et Shruti Sadolikar).

centes aux incantations morrisoniennes à des textes de plus en plus politiques, d'un anarchisme élémentaire au combat contre la mondialisation. Les incontournables des Bordelais (l'épileptique *En route pour la joie*, l'anti-Cortez *Tostaky*, l'anti-FN *Un Jour en France*) sont complétés de faces B qui auraient souvent mérité meilleur sort (*Back To You*), de reprises appropriées des Beatles (*Helter Skelter*) ou de Brel (*Ces Gens-là*), du remix d'*A Ton Etoile* par Yann Tiersen, du duo avec Bashung (*Volontaire*). Presque tout est là.

B. Lt  
★ 1 coffret de 3 CD Barclay 549549-2. Distribué par Universal.

### LADYSMITH BLACK MAMBAZO The Warner Bros. collection

Dévoilé au grand public occidental par *Graceland*, l'album sud-africain de Paul Simon, Ladysmith Black Mambazo est une chorale masculine zouloue, basée à Ladysmith, une ville sud-africaine de la province du Natal. Ce best of contient le fameux *Homeless* (« *Homeless, homeless, moonlight sleeping on a midnight lake* »), composé par Joseph Shabalala, meneur du groupe et star américaine, pour illustrer la beauté et le drame sud-africains, à l'époque (1986) encore sous le joug de l'apartheid. En 1987, Paul Simon avait produit *Shaka Zulu* puis, l'année suivante, *Journey of Dreams* - la version conjointe d'*Amazing Grace*, qui clôt cette compilation, en est extraite, et elle est d'une grande élégance - avant de passer la main à Joseph Shabalala pour *Two Worlds one Heart* (1990). Voix d'hommes superposées, entrelacées, feeling à fleur de peau : la révision de ce grand classique africain est nécessaire. Véronique Mortaigne ★ 1 CD Warner Bros. 8122-79986-2. Distribué par Rhino.

LES PROGRAMMES DE TOUS LES CINEMAS PRES DE CHEZ VOUS.

RECHERCHE PROGRAMMES ACTUALITÉS FORUMS CRITIQUES VIDÉOS SERVICES

allocine.com





Décor somptueux, magie et... croix gammée, contre l'oubli, pour « La Chauve-Souris » mise en scène par Coline Serreau.

## Une « Chauve-Souris » populaire qui ne se dérobe pas face à l'Histoire

Coline Serreau replace l'opérette de Johann Strauss dans une Vienne obsédée par sa mémoire

**LA CHAUVE-SOURIS**, opérette de Johann Strauss. Avec Charles Workmann, Brigitte Hahn, Andreas Scheibler, Béatrice Uria-Monzon, Christopher Schaldenbrand, Malin Hartelius, etc., Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction). Coline Serreau (mise en scène). OPÉRA-BASTILLE, place de la Bastille, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>me</sup> Bastille. Tel. : 08-36-69-78-68. De 60 F (9,15 €) à 670 F (102,14 €). Prochaines représentations : les 29, 30 et 31 décembre ; les 9, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20 et 21 janvier 2001, à 19 h 30.

Cinéaste, dramaturge, actrice, Coline Serreau est aussi compositrice à ses heures. Elle commet pourtant l'erreur de mettre en scène l'ouverture de *La Chauve-Souris* ! L'archétype de l'ouverture d'opéra qui ramasse tous les thèmes musicaux qui seront exploités dans l'ouvrage à venir, chef-d'œuvre que l'on doit écouter pour lui-même, rideau baissé, sans être distraint par un remue-ménage bruyant.

Par cet artifice, Coline Serreau, qui signe ici sa première mise en scène à l'Opéra de Paris, tente de raconter ce qui s'est passé avant le début d'une opérette dont le livret ne conte que les conséquences. Il est question ici de vengeance, de mystification, d'humiliation, de prison d'opérette sur fond de fête champagnisée. Et d'un peu plus que cela, qui ne se voit pas au premier coup d'œil : de refoulement.

Vienne a ses traditions musicales, faites de sourires, de bonbons, de bals. « Tradition est trahison », comme l'a dit Gustav Mahler. C'est aussi la paresse, la soumission à l'ordre établi. Ce que nous dit Serreau dans sa mise en scène, c'est que cette ville n'a pas voulu regarder l'histoire en face.

La dynastie des Strauss était

de l'illustre famille de musiciens. Respectable aux yeux – toujours une histoire de regard – de ses concitoyens, Johann Strauss avait adhéré courageusement, en 1891, à la branche viennoise de la Ligue de défense contre l'antisémitisme. Mahler, dans ces années-là, se convertira pour accéder au poste de directeur de l'Opéra.

vaine autrichienne Elfriede Jelinek lui donne raison dans un des textes du programme de l'Opéra-Bastille. Et Jelinek en sait plus que le public français des tourments de son pays, qui la fête à mesure qu'elle le cogne : toute la contradiction de cette ville. Au moment du salut final, les mécontents ont déjà oublié leur fureur et font un triomphe à cette production. L'oubli, ce contre quoi il faut lutter, y compris à l'opéra.

Il ne faudrait pas croire que Coline Serreau se livre ici à une mise en scène grisouille post-brechtiennne ou culpabilisante. Elle déploie sur scène la magie du grand spectacle avec un art consummé de la fête, de l'humour, de la complicité avec le public. Elle a adapté une partie des dialogues parlés et y glisse quelques petits problèmes d'aujourd'hui qui font rouler la salle de rire.

Et quelle heureuse surprise de voir apparaître pendant la scène du gala des smurfs et des breakers dont les voltiges font un tabac. Décor somptueux de palais qui se transforme en une prison – il est rare de voir le public applaudir un changement de décor ! –, costumes idem, chanteurs impeccables : un grand cru millésimé, qui ne sont pas légion dans la maison ! La fosse ? Consternante ! En fait de champagne, Armin Jordan et les musiciens sabrent un Champony tiède et éventé. Pour les futures reprises, il serait bienvenu d'inviter Marc Minkowski...

Alain Lompech

### « Ah, quelle fête, quelle nuit de joie ! »

Dans le programme de *La Chauve-Souris* à l'Opéra-Bastille, on peut lire le texte de l'écrivaine autrichienne Elfriede Jelinek, « L'innocence persécutée », dont nous publions ici un extrait :

« C'est le capital négatif d'une faute historique que, depuis près de soixante ans, l'Autriche tente de monnayer de façon qu'elle rapporte gros. Parce que nous sommes tellement gentils, et que nulla part au monde on ne s'amuse mieux que chez nous – un fait que Johann Strauss a anticipé. Il était bien un peu juif quelque part, mais ses mélodies n'en sont pas moins immortelles et peuvent donc rester, du moins jusqu'à nouvel ordre. Il doit se réjouir – rétrospectivement, car lui aussi a cessé de vivre depuis longtemps, comme bien d'autres, mais pour lui nous faisons une exception et l'autorisons à continuer à vivre en nous, et dans les autres qui viennent chez nous pour mener la belle vie. Du moins tant qu'ils paieront. Tant qu'on s'en trouvera bien... Oui, il peut rester, Johann Strauss, ne serait-ce que comme un fantôme, passagèrement. Tant que sa musique dure – les jolies valse, etc. –, il peut rester, il a rempli nos objectifs, ce compositeur. Ah, quelle fête, quelle nuit de joie ! »

juive convertie. L'Autriche l'a occultée, tout de suite. Les nazis pas, qui s'en souviendront quand ils falsifieront l'état civil pour aryanniser une musique dont Goebbels avait bien compris qu'il ne pourrait l'interdire comme celle de Mendelssohn ou de Mahler (*Le Monde* du 20 mars 2000). Ils feront taire les musicologues qui avaient redécouvert la religion originelle

Coline Serreau est donc fondée à voir l'étoile jaune dans cette histoire d'homme abandonné, au petit matin, dans un costume de chauve-souris, affublé d'un long nez jaune, que les passants moquent quand il s'en retourne chez lui. Ça ne plaît pas à une partie du public de Bastille, qui hue quand elle fait apparaître fugitivement une croix gammée. L'écri-

## L'archéologie-fiction de Cho Duk-hyun dans le sol des Tuilleries

**CYCLE ASIATICA : CHO DUK-HYUN**. Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1<sup>e</sup>. M<sup>me</sup> Concorde. Tel. : 01-47-03-12-50. Jusqu'au 14 janvier. Catalogue : 50 F (7,62 €).

A droite de l'entrée de la Galerie du Jeu de paume, il y a un trou dans le sol de l'esplanade, assez discret, mais visible tout de même. Les curieux y verront un chantier de fouilles et la surprenante découverte qu'il révèle : des chiens gran-

deur nature, dressés sur leurs pattes, et en très bon état de conservation, sont en cours d'exhumation. Comment expliquer leur présence à pareil endroit ? Le responsable du chantier, l'artiste Cho Duk-hyun, peut répondre.

Ce Coréen de quarante-deux ans, qui inaugure une nouvelle série d'expositions de la Galerie consacrée à la création contemporaine en Asie, et dont c'est la première manifestation en France, travaille depuis une dizaine d'années à l'invention d'images de mémoire. Selon lui, cette démarche trouve son origine dans la perte de son père, quand il avait six ans, et dont il n'a pas trouvé beaucoup de photos alors qu'il voulait en savoir plus sur son histoire. Pour reconstituer le passé, combler les manques, il a dû inventer. Dans un premier temps, son entreprise de reconstitution du passé a pris la forme de dessins au crayon reproduisant de vieux clichés photographiques dans lesquels il projette sa famille. Désormais, il opère à grande échelle, faisant de l'archéologie-fiction.

Découverte du site, fouilles, film de la mise au jour des chiens étape

après étape par des équipes d'archéologues, interprétation, mélange de documents vérifiables et d'hypothèses multiples... Cho Duk-hyun fait tout ce qu'il faut pour faire croire à l'authenticité de cette découverte surprenante au cœur de Paris, et la rendre plausible. Il avait fait la même chose en Corée, au moment de la dernière Biennale de Kwangju, autour des fouilles du village de Gurim, dans le sud du pays. Il y avait découvert une meute de chiens enfouis dans le sol entre des fermes en ruine. Ceux qui sont alignés dans un coin du jeu de paume, aux côtés de miroirs pour brouiller davantage la réalité et son illusion, sont censés venir de là.

### LA VÉRITÉ EN QUESTION

Tout se tient dans cette histoire qui met en question de façon spectaculaire la vérité historique et la vérité scientifique. Voir dans la plaque qui accompagne l'exposition l'exposé des sources et des travaux de l'explosé des sources et des travaux par le complice de l'artiste, Yi In-hwa. On y apprend par exemple que les chiens enterrés ont pour origine un culte de chiens guérisseurs qu'on a découverts à Ascalon, ancien port

de commerce sur la Méditerranée. Comment, de là, expliquer la présence de ces chiens à Gurim et à Paris ? Des textes – fiables, bien sûr – le permettent. Notamment ce manuscrit coréen intitulé *Voyage dans le monde musulman*, dont l'auteur nommé Solkor aurait dirigé l'armée mongole et aurait été ambassadeur auprès de Louis IX.

Nous y voilà ! Les chiens dans le sol de Paris ? C'est Louis IX, de retour de croisade, qui les y a déposés. Il s'agissait du cadeau qui devait sceller un traité d'alliance entre la France et la Mongolie. Un cadeau symbolique, les Mongols croyant que leur ancêtre était le fils du loup bleu et d'une biche. L'idée d'un tel cadeau ne venait pas de Louis IX, mais de Solkor, lequel est allé chercher les chiens d'Ascalon, qui se trouvaient tout près du campement de Louis IX. N'ayant pas l'occasion de les offrir, le roi les ramena dans ses bagages, mais, gêné par ces preuves d'hérésie, il les fit entrer en grand secret dans un champ de mûriers non loin de son palais de l'île de la Cité. Plausible, non ?

Geneviève Breerette

## SORTIR

### RENNES

#### Ar Seiz Breuz

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, persuadés de la nécessité d'une reconnaissance de leur identité culturelle, des artistes bretons – tel le groupe des *Seiz Breuz* – s'organisent pour défendre un « art national breton et moderne ». Période de créativité artistique riche et attrayante. Une fraternité d'artistes et d'artisans, *Ar Seiz Breuz*, prend naissance en 1923. Leur objectif est de valoriser le travail des artisans par celui de l'artiste. Le Musée de Bretagne offre au public la

possibilité de découvrir l'histoire d'*Ar Seiz Breuz* en présentant plus de 350 pièces de collections publiques et privées (mobilier, gravures, revues bretones de l'entre-deux-guerres, livres d'art, figurines en céramique, objets d'art décoratifs, maquettes...). Au-delà de ce bel éclectisme artistique apparaissent les enjeux idéologiques d'une société en pleine évolution.

**Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola, Rennes (Ille-et-Vilaine). Jusqu'au 8 janvier 2001. T.J. sf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Tél. : 02-99-28-55-84. 10 F / - 14 ans, 20 F / adultes.**

### GUIDE

#### EXPOSITIONS

**Méditerranée. De Courbet à Matisse** Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, entrée Clemenceau, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 13 heures, visites uniquement sur réservation ; tél. : 08-92-68-46-94. Fermé mardi. Jusqu'au 15 janvier. 50 F, avec réserv. 56 F, lundi 35 F, avec réserv. 41 F (lundi exclusivement).

#### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min). **ENTRÉES IMMÉDIATES**

**Le Kiosque Théâtre** : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (16 F de commission par place).

**Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse**. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### Bulles de mer

d'Elli Drouilleau, mise en scène d'Isabelle Morane, avec Elli Drouilleau. **Centre de la mer et des eaux**, 195, rue Saint-Jacques, Paris-5<sup>e</sup>. Jusqu'au 31 décembre, 14 h 30 et 16 h 15. Tél. : 01-44-32-10-40. De 24 F à 48 F.

#### Anthony Kavanagh !

Pascal Légitimus (texte et mise en scène). **Bataclan**, 50, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. De 140 F à 205 F. Jusqu'au 13 janvier.

#### Les Chevaux

**La Maroquinerie**, 23, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup>. Les 29 et 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-33-30-60. 50 F.

#### Kol Simcha

**Forum des images (Forum des Halles)**, porte Saint-Eustache, Paris-1<sup>e</sup>. Les 29 et 30 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00. De 40 F à 60 F.

### RÉGIONS

#### Mârouf, savetier du Caire

de Rabaud. Jean-François Lapointe (Mârouf), Danièle Streiff (Saamchidine), Jeannette Fischer (Fattoumeh), Nicolas Cavallier (sultan de Khaitan), Michel Trempong (le vizir), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Marseille, Emmanuel Joel (direction), Robert Fortune (mise en scène).

**Opéra**, 2, rue Molé, Marseille (13). Le 30 décembre, 14 heures ; le 31 décembre, 20 heures. Tél. : 04-91-55-61-10. De 265 F à 345 F.

#### La Fille de M<sup>me</sup> Angot

de Lecocq. Catherine Dune (Clairiette), Cécile Galois (M<sup>me</sup> Lange), Michel Vaissière (Ange Pitou), Léonard Pezzino (Pomponnet), Alain Vernhes (La Rivaudière). Ballet, Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Claude Cuguière, Christophe Larrieu (direction), Eric Vigié (mise en scène), Jacques Fabre (chorégraphie).

**Théâtre du Capitole**, place du Capitole, Toulouse (31). Les 29 et 31 décembre, 20 h 30 ; le 30 décembre, 15 heures. Tél. : 05-61-63-13-13. De 80 F à 250 F.

#### La Belle au Bois dormant

Ballet de l'Opéra de Bordeaux. Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Ermano Florio : direction. Charles Jude d'après Marius Petipa : chorégraphie.

**Grand Théâtre**, place de la Comédie, Bordeaux (33). Les 29 et 31 décembre, 14 heures et 20 heures. Tél. : 05-56-00-85-95. De 60 F à 180 F.

#### Angelin Preljocaj : Roméo et Juliette

**Opéra Nouvel**, 1, place de la Comédie, Lyon (69). Les 28, 29, 30 et 31 décembre, 20 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. 195 F.

### ANNULATION

#### Kazuo Ohno

Suite à une blessure, le danseur de butô japonais Kazuo Ohno, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, annule ses représentations des 29 et 30 décembre au Théâtre des Abbesses, à Paris. Le spectacle n'est pas reporté. Tél. : 01-42-74-22-77.

### DERNIERS JOURS

#### Une petite fille privilégiée

d'après Francine Christophe, mise en scène de Philippe Ogouz, avec Michèle Perrier, Marian Courcel (accordéon), Jacques Gandard (violon) et Wojciech Slawek (guitare).

**Lavoir moderne parisien**, 35, rue Léon, Paris-18<sup>e</sup>. Jusqu'au 30 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. 90 F et 130 F.

#### Bourvil... C'était bien

de Bruno Daveze, accompagné par René Testore à l'accordéon. Ugo Brousset (mise en espace).

**Théâtre Bourvil**, 13, rue des Boulets, Paris-11<sup>e</sup>. Les 28, 29 et 30 décembre, 20 h 45. Tél. : 01-43-70-77-70. De 60 F à 90 F.

## RADIO-TÉLÉVISION

LE MONDE / SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2000 / 25

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

22.00 L'Ecole autrement ? Forum

## MAGAZINES

19.00 Tracks. Spécial fêtes. Arte

20.45 100% politique. LCI

20.55 Y'a pas photo ! Drôles de petits champions. TF 1

21.10 Top bab. Avec Bertrand Burgalat. Canal Jimmy

22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde. Les meilleurs moments de l'émission. France 3

23.05 Sans aucun doute. Les métiers de la fête. TF 1

0.35 T'as pas une idée ? Invité : Arno. Canal Jimmy

## DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. [5/5] Chasseurs d'ouragans : Dans l'ouragan. Arte

20.30 Big Ben. Ben Webster en Europe. Planète

21.00 Les Caraïbes après Christophe Colomb. [7/7] Le goût de la liberté. Histoire

21.05 L'Esprit du temps. Planète

21.50 Les Palestiniens. Planète

22.00 Classic albums. Catch of Fire, de Bob Marley. Canal Jimmy

22.10 Grand format. La Route du sel au Tibet. Arte

22.35 Les Mystères des pyramides. France 2

22.35 La Quête du Graal. Planète

22.35 Le Lido de Paris. 50 ans de bravos. TSR

23.05 Protection de la Méditerranée. La Corse. Odyssee

23.20 Francis Blanche, à la vie à l'humour. TMC

23.45 Une histoire du Père Noël. Histoire

## SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. All-Star Game. A Antibes (Alpes-Maritimes). En direct. Pathé Sport

## DANSE

21.00 Le Lac des cygnes. chorégraphie de Vladimir Bourmeister. Musique de Tchaïkovski. Enregistré à l'Opéra-Bastille, en 1992.

Avec Marie-Claude Pietragalla (Odette), Patrick Dupond (le prince Siegfried). Dir. Jonathan Darlington. Mezzo

## MUSIQUE

21.00 Soirée gospel. Liz McComb, Dr Bobby Jones, Lucky Peterson &amp; Mavis Staples. Paris Première

21.00 Jazz à Vienne 2000. Wilson Pickett ; Trumpet Summit. Muzzik

22.55 Divas 2000. Madison Square Garden, New York, avril 2000. Avec Diana Ross ; Mariah Carey ; Faith Hill ; Donna Summer ; Ru Paul. Canal Jimmy

## THÉÂTRE

23.00 Ondine. Jean Giraudoux. Mise en scène de Raymond Rouleau. Avec Isabelle Adjani, Francis Huster. Festival

## TÉLÉFILMS

20.30 Elisabeth. Pasquale Squitieri. Festival

20.45 Les Sagards. Dominique Ladoge. Arte

20.50 Le 10e Royaume. David Carson et Herbert Wise [2/5]. M 6

20.55 Jack l'Eventreur. David Wicks [2/2]. TMC

## SÉRIES

20.20 Mister Bean. Chambre 426. France 3

20.40 Farscape. Naissance d'un vortex. Série Club

20.45 Cracker. Meurtre et religion. RTL 9

20.50 Maigret. L'improbable monsieur Owen. France 2

21.25 Buck Rogers. Croisière Sirérale. O. Série Club

22.15 Space 2063. [2/2]. Abandonne tout espoir. Série Club

22.25 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans constitution. O. Série Club

22.50 La Vie à cinq. Les fiançailles de ma meilleure amie. Téva

23.58 Absolutely Fabulous. Le Dernier Cri (v.o.). Arte

0.05 Brooklyn South. Cas de conscience. O. M 6

## FILMS

15.55 L'homme qui aimait les femmes. ■■■ François Truffaut (France, 1976, 120 min). Cinétoile

18.10 Oliver Twist. ■■■ David Lean (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

18.15 Les Aventures de Robin des Bois. ■■■ Michael Curtiz et William Keighley (Etats-Unis, 1938, 120 min). Histoire

21.00 Le Docteur Jivago. ■■■ David Lean (Etats-Unis, 1965, v.o., 190 min). Ciné Cinémas 3

21.00 Jugé coupable. ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, 125 min). Canal + Vert

21.05 Les Déساés. ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 120 min). Cinétoile

22.35 I Love LA. ■■■ Mika Kourismaki (France - Etats-Unis, 1998, 105 min). Cinéstar 1

22.40 La Neuvième Porte. ■■■ Roman Polanski (France - Espagne, 1999, v.o., 129 min). Canal +

22.40 Cocoon. ■■■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, v.o., 115 min). Cinéstar 2

23.05 Les hommes préfèrent les blondes. ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, v.o., 90 min). Cinétoile

23.45 Arthur Rubinstein, l'amour de la vie. ■■■ Francois Reichenbach (France, 1968, 90 min). Mezzo

23.55 Journal, Météo. 23.55 Brooklyn South. Cas de conscience. O. M 6

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

TF 1

16.35 Mon amie Masha. Téléfilm. Paul Ziller.

18.15 L'Enfant sacré du Tibet. Film. Michael Ritchie.

19.55 Hyper net. 20.00 Journal, Météo.

20.55 Spécial Y'a pas photo ! 23.05 Sans aucun doute. Les métiers de la fête.

0.45 Nuits en tête... nuits d'humour.

## FRANCE 2

17.05 Flic de mon cœur. Sports de glisse, sports de glace.

17.55 Notre-Dame de Paris. Film. Jean Delannoy.

19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route.

20.50 Maigret. L'improbable monsieur Owen.

22.30 Bouche à oreille. 22.35 Les Mystères des pyramides.

23.55 Journal, Météo.

## FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. Sports de glisse, sports de glace.

18.15 Un livre, un jour.

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.10 Tout le sport.

20.20 Mister Bean. Chambre 426.

20.55 5e Cirque Arlette Gruss. Arlette dépose les bonnes !

22.30 Météo, Soir. 22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde.

Les meilleurs moments de l'émission.

0.25 Don Giovanni. Film. Joseph Losey.

0.25 Don Giovanni. ■■■ Joseph Losey, Ruggero Raimondi, John Macurdy (Fr. - It. - All., 1979, 170 min). France 3

0.45 Rendez-vous. ■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

0.50 Histoire muette.

# Pour la Saint-Sylvestre, la circulation sera interdite autour des Champs-Elysées

Mobilisation policière pour les festivités du réveillon

**DISPOSITIF** de sécurité renforcé, limitation de la circulation et du stationnement, interdiction de la vente de boissons à emporter dans le périmètre jugé le plus sensible, la préfecture de police de Paris souhaite assurer un passage en douceur au XXI<sup>e</sup> siècle, pour les nombreux fêtards attendus dans le quartier des Champs-Elysées, pendant la nuit de la Saint-Sylvestre. L'objectif avoué est de limiter au maximum des débordements incontrôlables, tels ceux qui avaient accompagné la victoire de la France dans la Coupe du monde de football en juillet 1998.

Toutes les directions actives de la préfecture de police (ordre public et circulation, police urbaine de proximité, renseignements généraux et police judiciaire) seront mobilisées au maximum de leurs capacités. Des forces mobiles, compagnies républicaines de sécurité (CRS) viendront renforcer le dispositif. La plupart des effectifs seront concentrés sur les Champs-Elysées et dans leurs abords immédiats.

La surveillance des éventuels points chauds sera étendue à toute la capitale, notamment aux environs de la tour Eiffel, que le public va voir s'illuminer de bleu, dans son nouvel habillage (*lire ci-dessous*), ou de la piazza Beaubourg qui attend le spectacle « Les 2 000 coups de minuit » (*lire page 22*). Des consignes fermes ont été données par le préfet de police, Philippe Massoni, pour interceller sans délai les éventuels casseurs ou auteurs de violences. Enfin, en liaison avec les services de police et les préfectorats des autres départements d'Ile-de-France, la surveillance sera renforcée, comme les

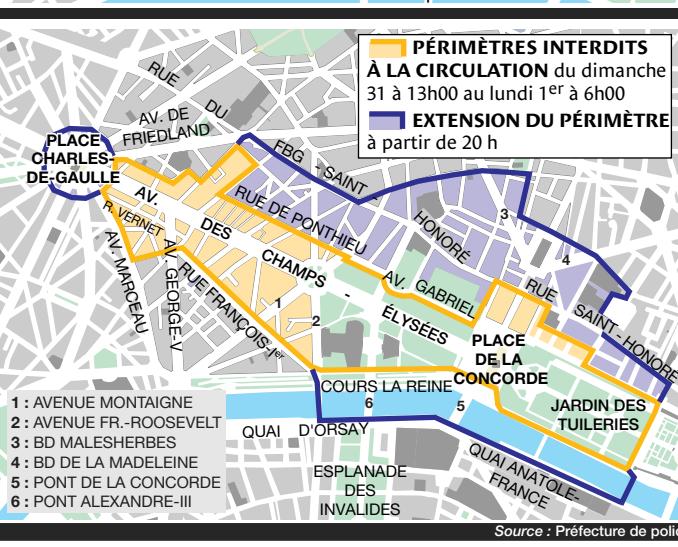
contrôles d'identité dans les stations de transports en commun desservant Paris, dès le début de la journée du 31 décembre, jusqu'au matin du 1<sup>er</sup> janvier. Cette mesure semble particulièrement viser les jeunes des quartiers sensibles.

La circulation sera interdite, à partir de 13 heures dimanche 31 décembre, et jusqu'au lendemain à 6 heures, du jardin des Tuileries à l'avenue des Champs-Elysées, ainsi que dans les rues perpendiculaires à cet axe. A partir de 20 heures, l'interdiction sera étendue à un périmètre plus large, englobant notamment la place Charles-de-Gaulle et les bords de la Seine.

Le stationnement sera interdit dès 6 h 30, dimanche 31 décembre, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier à 6 heures, de la place de la Concorde à la place Charles-de-Gaulle, et dans les rues adjacentes. Ces mesures de restriction s'expliquent, selon la préfecture de police, par la nécessité de favoriser de très importants flux de piétons, et de faciliter l'intervention d'éventuels secours.

La vente de boissons est interdite du 31 décembre à 22 h 30 au 1<sup>er</sup> janvier à 5 heures dans un vaste périmètre autour des Champs-Elysées, comprenant notamment la place Charles-de-Gaulle, la rue de Presbourg, la rue Lamennais, l'avenue Gabriel, le cours la Reine, la rue François I<sup>e</sup>, et la place de la Concorde.

Un dispositif de secours doit être mis en œuvre, dans la soirée du 31 décembre, avec la collaboration de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, du SAMU et des associations de secouristes. Quarante postes de secours et trois postes médicaux avancés se-



ront répartis sur l'axe place Charles-de-Gaulle-place de la Concorde.

#### TRANSPORTS SUPPLÉMENTAIRES

Les transports en commun feront aussi un effort particulier pour la nuit de la Saint-Sylvestre. Le RATP instaure la gratuité du 31 décembre à 17 heures au 1<sup>er</sup> janvier à midi dans toute l'Ile-de-France. La même mesure s'appliquera sur le réseau Transilien SNCF (zones 1 à 8 de la Carte orange). Dans le métro, la circulation des trains sera renforcée sur les lignes 1, 2, 6, 8 et 9 avec la fin habituelle de service à 1 h 15, mais pas pour les RER A et B où la capacité d'accueil sera cependant doublée par l'utilisation de trains longs. Le service des Noctambus sera triplé avec 150 bus.

Pour les trajets nationaux, la SNCF propose un forfait spécial

Saint-Sylvestre : 100 francs aller-retour en 2<sup>e</sup> classe, quelle que soit la destination, valable du dimanche 31 décembre 2000 au lundi 1<sup>er</sup> janvier 2001, le trajet retour devant être commencé avant midi. La compagnie fera circuler la totalité de son matériel disponible, ce qui représente 30 % de places supplémentaires.

Dominique Buffier et Pascal Ceaux

## Les musées et expositions ouverts et fermés le 1<sup>er</sup> janvier à Paris

A PARIS, les salles de spectacle fonctionneront normalement le lundi 1<sup>er</sup> janvier. Quelques musées, comme le Musée de l'Homme, au Palais de Chaillot, et le Muséum national d'histoire naturelle du Jardin des Plantes seront ouverts, tout comme les expositions suivantes :

- « Arman : vingt stations de l'objet » au Couvent des Cordeliers
- « Chine : la gloire des empereurs » au Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

- « Raymond Depardon : détours » à la Maison européenne de la photographie,
- « Le Diable sucré » au Parc de la Villette, pavillon Paul-De Louvrier,

- « Méditerranée. De Courbet à Matisse » aux Galeries nationales du Grand Palais.
- « Oriflammes Vodou, transes et signes » au Musée national des Arts et Traditions populaires.

- « Visions du futur » aux Galeries nationales du Grand Palais.
- « Manet : les natures mortes » et « M. K. Ciurlionis (1875-1911) » au Musée d'Orsay
- « Paris pour escale » au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris,

- « La Voix du dragon » au Musée de la Musique de la Cité de la musique.

### 30 décembre : date limite d'inscription sur les listes électorales

Sur l'ensemble du territoire national, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront possibles dans les mairies jusqu'au samedi 30 décembre à 16 heures, dernier jour ouvrable de l'année, comme le prévoit la loi électorale.

Cette inscription permettra aux électeurs de participer notamment aux élections municipales des 11 et 18 mars 2001. Les personnes ayant changé de domicile et celles atteignant l'âge de 18 ans jusqu'au 31 décembre 2000 dans l'année sont concernées, ainsi que, pour la première fois, les ressortissants de l'Union européenne. Les jeunes atteignant l'âge de la majorité d'ici à la date des scrutins pourront être inscrits ultérieurement et au plus tard 10 jours avant les élections.

Pour s'inscrire, tout futur électeur doit présenter une pièce d'identité et deux justificatifs de domicile qui indiquent obligatoirement son nom et son prénom. Une facture de téléphone portable n'est pas considérée comme un justificatif de domicile.

### Républiée, une « esclave » vietnamienne est menacée d'expulsion

THI CANH THAI était partie du Vietnam par amour pour un Français. Mère d'une fillette née d'un premier mariage, elle avait vendu sa maison pour suivre son mari en Haute-Savoie. Trois ans plus tard, elle émerge dans la douleur d'un cauchemar qu'on nomme pudiquement « esclavage moderne » et clandestinité.

C'est en mars 1997 que ce petit bout de bonne femme de quarante ans rencontre son futur mari, M. V., Savoyard originaire de Cluses, venu en touriste au Vietnam. Très vite, l'homme l'épouse et la ramène, avec sa fille alors âgée de huit ans. Selon le témoignage de Mme Thai, recueilli à Annecy par son avocate, Mme Michèle Blanc, son mari lui explique alors qu'elle sera hébergée par des amis, un couple de Vietnamiens, sous-traitants dans le décollage à domicile. Lui se charge de lui procurer des papiers. Elle recevra effectivement une carte de séjour d'un an comme conjointe de Français. Mais point de salaire pour les dix-huit heures de travail quotidien qu'elle doit fournir à ses logeurs. « Elle avait tout juste droit à une pause d'un quart d'heure pour le repas de midi », raconte une voisine. Sa fille, quant à elle, doit également « participer » dès la sortie de l'école.

Son calvaire va durer un an avant qu'elle n'ose se révolter contre son sort. Le mari ne fait que de brèves visites. Le temps de lui rappeler sa situation précaire et de la menacer de divorce. Au mois d'août 1998, n'en pouvant plus, elle refuse de travailler. Elle est aussitôt mise à la rue avec sa fille. M. V. entame une procédure de divorce pour abandon de domicile. Entre-temps, la demande de renouvellement de carte de séjour de Mme Thai est rejetée, le 21 octobre 1998, par la préfecture de Haute-Savoie, au motif que « la communauté de vie entre les époux V. a cessé depuis deux mois ». Le préfet ordonne une reconduite à la frontière.

L'avocate tente alors un recours au tribunal administratif contre l'arrêté de reconduite, en décembre 1999, puis fait appel devant le Conseil d'Etat en juin 2000 mais est déboutée à chaque fois. Le 16 novembre, la mère et la fille sont arrêtées puis envoyées vers l'aéroport de Roissy pour prendre un vol de retour vers le Vietnam. Relâchées à l'aéroport, les deux clandestines sont hébergées en région parisienne par un couple de compatriotes pendant un mois, avant de retourner à Cluses.

#### OBSTINATION DE LA PRÉFECTURE

Mercredi 20 décembre, la préfecture, obstinée, diligente une perquisition au domicile de leurs hôtes. La fillette s'enfuit lors de l'arrivée de la police ; elle va errer pendant deux jours dans les rues d'Annemasse. La mère est placée en centre de rétention de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry. Le 22 décembre, coup de théâtre : le tribunal de grande instance de Lyon libère Mme Thai pour « irrégularité et nullité de la procédure ».

Depuis, la petite communauté asiatique de Cluses tente de se mobiliser : une lettre à Jacques Chirac, une autre au préfet, une troisième au procureur. Le Comité contre l'esclavage moderne est contacté. « Tout ce que voit la préfecture, c'est le séjour irrégulier, alors que Mme Thai a expliqué la situation d'esclavage qu'elle vivait », s'indigne René Abil, un ami. De son côté, la préfecture s'abstient de tout commentaire. Mme Thai attend, cachée, la décision du tribunal administratif qui doit statuer en janvier sur un nouveau recours. Et espère un geste du ministère de l'intérieur, saisi, le 20 décembre, d'un recours hiérarchique.

Sylvia Zappi

### Chaque jeudi avec

Le Monde  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES



# fête son numéro 1000

#### Au sommaire :

- Le portrait des grands génies qui ont marqué notre époque.
- Les images de science les plus saisissantes, choisies et commentées par nos plus grands scientifiques.
- Un sondage exclusif sur les objets et les inventions plébiscités par les Français.

#### Et aussi

Une enquête sur les 21 projets scientifiques les plus fous (et les plus réalisables) du 3<sup>e</sup> millénaire.

Un numéro exceptionnel à ne pas manquer

**DÉPÈCHES**

■ SNCF : les contrôleurs de la région de Strasbourg devaient se mettre en grève du vendredi 29 décembre au mardi 2 janvier pour protester contre des sanctions prises à la suite d'un précédent mouvement de grève (*Le Monde* du 29 décembre). Contrairement à ce qui était prévu par la SNCF régionale, le trafic grandes lignes sera assuré.

■ CONCOURS : l'Association Générations France-Japon organise deux concours d'expression sur le Japon. Les étudiants et lycéens attirés par la culture nipponne ont jusqu'au 26 février 2001 pour soumettre leurs discours dans l'une ou l'autre des deux catégories suivantes : discours en japonais pour les élèves des grandes écoles, les universités, les lycéens et les étudiants japonais. Six voyages au Japon seront offerts à l'occasion de la finale, fixée au 31 mars 2001 à la Maison de la culture du Japon à Paris.

★ Renseignements et inscriptions : Générations France-Japon, 33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris ; tél. : 01-55-33-51-90 ; e-mail : gff@worldnet.fr

Tirage du *Monde* daté vendredi 29 décembre 2000 : 503 087 exemplaires. 1 - 3